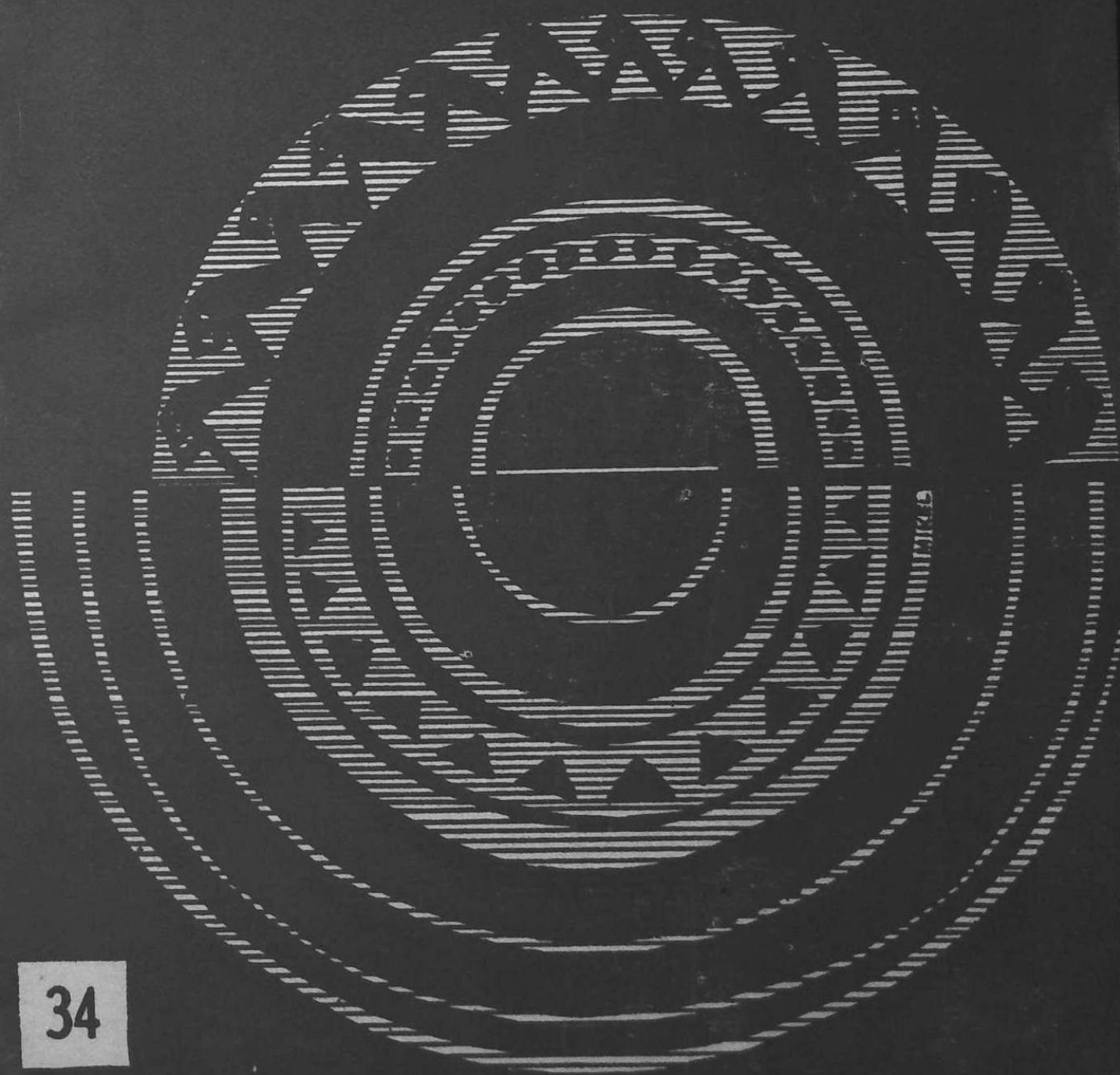


ar vro

G W I R I O n e z



34

REVUE BRETONNE D'ETUDES
BIMESTRIELLE

AR VRO

GWIRIONEZ

Revue Bretonne d'Études — Bimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétaire : R. Pennek.

Services de Vente et Publicité :

Ch. Le Goff, B. P. 48, Brest (Nord-Finistère)

Secrétariat et Trésorerie :

J. Desbordes, B. P. 48, Brest (Nord-Finistère)
C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 20 F l'an — Sur beau papier : 30 F

Étudiants, militaires : 10 F

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 5 F

Envoi hors zone-franc, supplément de 3 F

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 4 F

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.

Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de la Direction ou du Comité de Direction.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation particulière.

Bloavezh Mat
ha Laouen
d'an holl.

N° 34

Décembre 1965

SOMMAIRE

GÉRARD TOUBLANC : <i>Pour une politique du Mouvement breton</i>	2
JACQUES ABBERRY : <i>L'Ultime Motion</i>	12
IRLANDE : <i>Notes sur l'histoire de l'Irlande</i> (suite) ...	17
ON NOUS ECRIT	38
SKOURR BREIZH	43
<i>Les Bonnes Lectures</i>	45
G. ETIENNE-ABANNA : <i>Arnevesaat ar Brezhoneg</i> ..	47
<i>Parmi nos revues</i>	51
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Alain GUEL : <i>L'Homme de Pierre</i>	55
Xavier de LANGLAIS : <i>L'Île sous Cloche</i>	56
Olivier LOYER : <i>Les Chrétientés Celtiques</i>	57
<i>The Book of the Celtic League</i>	58
Cecil WOODHAM-SMITH : <i>The Great Hunger</i>	61
<i>Poetry Wales</i>	64
<i>Chronique des Nations</i>	64
JORD KLER : <i>Mebyon Kernow</i>	83
<i>Tour d'Horizon</i>	85

AR VRO présente à
ses lecteurs ses vœux
les meilleurs pour 1966

Gérard TOUBLANC

POUR UNE POLITIQUE DU MOUVEMENT BRETON

*En hommage à notre regretté compatriote,
Gérard Toublanc, nous publions ce texte qui
peut être considéré comme son testament politique*

Du Mouvement Breton

Le déclenchement du mouvement paysan en Bretagne, dans sa particularité faite d'une acuité unique en son intensité, mais aussi en sa structuration, a surpris tous les observateurs politiques, car il devenait évident qu'un problème se superposant à la crise professionnelle était posé. Quel était ce problème contre lequel s'agitaient les masses revendicatives ? Il ne fait pas de doute qu'il s'agit du problème breton, problème de collectivité prolétaire qui ressent à un moment de l'histoire l'exploitation qu'elle subit et s'insurge. Un phénomène nouveau s'est imposé dans la vie politique dont la compréhension échappe, tant aux formations politiques qu'à l'organisation même du mouvement paysan.

A priori, le Mouvement breton constitue le milieu où la compréhension doit le plus facilement se réaliser, puisque cette famille spirituelle a pour vocation de combattre pour la permanence de la Bretagne et qu'elle a, par conséquent, clairement conscience de tout ce qui l'affecte profondément. Dans la pratique, l'on a pu constater et l'on doit le regretter, que le Mouvement breton est resté absent. Cela est dû, certes, à la soudaineté des événements, à l'insuffisance de moyens et à une organisation militante et politique inadéquate.

Il n'en demeure pas moins que c'est au Mouvement breton qu'incombe la responsabilité de poser le problème breton dans sa plénitude et d'en rappeler les données, et les colonnes

d'AR VRO sont le lieu où, plus que nul part ailleurs, un tel dialogue doit s'engager.

Du Problème Breton

« Le Problème breton », selon le terme dont Bertrand d'Argentré désigna, dès le XVI^e siècle, la détérioration permanente et systématique du patrimoine breton sous tous ses aspects, n'a cessé de s'amplifier jusqu'à nos jours, déterminant à chaque époque des conflits conscients ou non, parfois sanglants, n'est pas une vision neuve du seul présent.

De fait, le problème breton en tant que problème de nation subjuguée et de minorité, apparaît et avant tout comme un problème social. Si l'on analyse la résistance opposée par les chanceliers de l'indépendance à la royauté française, l'on constate que la chancellerie exprimait l'aspiration des classes les plus pauvres de la population — que le parti de gouvernement anti-français était littéralement rivé sur la défense du droit du travail contre celui de la propriété — nonobstant le contexte médiéval, l'on peut dire que c'était un parti de classe qui se heurtait à un autre parti de classe et de caste, le parti pro-français qui resta en général minoritaire et ne prit qu'à de rares occasions le pouvoir ; expression de la haute finance, de la grande bourgeoisie, des féodaux de haut vol et de l'épiscopat. La francophilie n'a été voulue que par une minorité.

Aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, le schéma resta le même, ce sont toujours des gens que préoccupe par-dessus tout la destruction des entraves opposées au droit de propriété par la coutume bretonne, qui combattent l'autonomie de « la province réputée étrangère ». Il est caractéristique sinon symbolique de voir le leader anti-parlementaire de 1789, Le Chappelier, donner son nom à la loi qui prohiba le syndicalisme au XIX^e siècle.

La relation qui unit la Bretagne à la France, initialement déterminée par un élan impérialiste type, s'analyse dans le présent comme étant un pacte colonial au sens colbertiste : prélèvement de matières premières et d'éléments humains, interdiction de toute activité de nature à concurrencer les industries du groupe dominant (fermeture des mines, forges, etc...).

L'aspect culturel du problème breton — destruction de la langue et de toutes les modalités originales de civilisation

dont l'existence même est niée — souligne et complète ce tableau, faisant apparaître le stade final de l'union qui est la désintégration absolue du groupe et l'assimilation sur une base individuelle de ses composantes humaines. A cet égard, il importe de mettre en évidence la dualité qui se fait jour entre la colonisation économique et l'assimilation. La colonisation est fréquente en Europe et le cas de l'Irlande le confirme. Mais contrairement à l'Angleterre, la France ne se contente pas de coloniser économiquement, elle tend à absorber alors même que la colonisation par la différenciation des niveaux de vie qu'elle engendre tend à séparer les communautés. L'on assiste à une politique de zig-zag particulièrement mise en relief par l'Algérie faite départements comme la Bretagne, à quarante ans de distance. Après avoir sous-rétribué le travail autochtone et en avoir canalisé le dynamisme au profit des puissances économiques coloniales, Paris, pour tenter de réduire la distorsion qui se traduisait dans la politique, ordonne l'assimilation et attribue des capitaux pour réanimer l'économie. C'est la cause du plan de Constantine et du plan breton — des décentralisations d'usines et de la tentative tardive de truster toute la vie économique par le truchement des banques et des sociétés d'expansion.

Le problème breton apparaît dès lors comme un fait social objectif et la question politique posée se circonscrit autour de l'évidence de ce problème, partant, la mission du Mouvement breton sera d'effectuer cette mise en évidence.

Théoriquement, l'évidence d'un problème social réel ne peut manquer de s'imposer aux éléments qu'ils affectent et si le groupe ne réalise pas les données du malaise profond qui le lèse, du moins réagira-t-il selon des normes prévisibles pour le sociologue et l'économiste, le politicien peut alors déterminer une action en fonction des mouvements du groupe. Nous avons vu ces principes s'appliquer en Bretagne lorsqu'au XIX^e siècle les paysans, accablés par la misère, et les Nantais, répondant à l'appel de Lamennais contre leur esclavage moderne, se soulevaient et que « la colonne mobile », cette armée de pacification spéciale à la Bretagne, tombait dans des embuscades sanglantes. Au XX^e siècle, les journalistes internationaux ont pu parler de « Violence, capitale Saint-Nazaire », et les événements paysans qui ont fait trembler le régime sont le résultat de ce conflit fondamental.

Problème d'analyse

Si le problème politique se réduit à un problème d'analyse et que l'on considère les forces qui se consacrent à la résolution du problème breton, l'on constate que les groupes qualifiés « d'extrémistes » et de « Breiz Atao », en ce qu'ils dénoncent clairement la politique de la France et qu'ils réalisent pleinement, par rapport à elle, les intérêts nettement distingués de la collectivité bretonne, manifestent la vision la meilleure du problème à résoudre. Ceci ne veut pas dire qu'ils détiennent pour autant la solution du problème car la masse leur échappe, son ignorance l'éloignant et la coupant des intransigeants apôtres de son salut. A côté des « extrémistes » ou des « purs », se situent les différentes fractions de régionalistes. Ces fractions possèdent des éléments dits extrémistes dont elles ne sont que des variantes édulcorées ou déguisées — en principe, elles en diffèrent par la volonté de rester en contact avec la masse et de ne pas la précéder de trop loin. Ces éléments ont en apparence et de prime abord raison. En fait, leur démarche procède d'une erreur d'analyse à la base, et cette velléité débouche sur la négation même de l'objectif initial et en vient à participer à l'obstruction que les partisans de Metternich faisaient aux tenants du principe des nationalités en 1848.

Tout d'abord, les régionalistes « modérés » se perdent dans un dédale de concessions totales, irraisonnées et sans réserves qu'ils accordent à la masse qu'ils perdent par la même occasion toute possibilité d'éduquer. En outre, la représentation qu'ils ont de la masse est subjective et mythique car celle-ci n'aspire nullement, bien au contraire, à la stagnation légaliste, ainsi que le démontrent toutes les circonstances où le Breton moyen a trouvé à s'exprimer autrement qu'au travers des voix officialisantes.

L'arme essentielle de l'action bretonne, c'est son analyse exacte de la conjoncture qui lui permet à tout moment d'imposer sa vérité à l'interlocuteur — renoncer à cette analyse si peu que ce soit est une abdication, la perte de toute chance comme de toute raison d'être politiques. L'attitude à première vue justifiable des régionalistes et autres modérés ne colle pas aux faits, elle est utopique, elle procède d'une carence intellectuelle, elle est liée à l'état de fait français actuel et s'interdit d'imaginer le dépassement de cet état de fait, et la masse prenant conscience de la réalité de ses problèmes

répudiera tôt ou tard des éléments qui adhèrent au système contre lequel elle s'insurge et ne saurait voir qu'un facteur de réaction dans ces éléments.

Des moyens

L'action bretonne n'atteindra pleinement ses objectifs qu'en apprenant à devenir l'initiatrice de la masse, son rôle doit être d'éclairer toutes les catégories victimes du pays et user d'une pédagogie efficace de la chose bretonne.

Quelles sont les chances de parvenir à une telle efficacité politique, en l'absence de moyens matériels importants ? Tout d'abord, il lui faut éviter coûte que coûte de se couper de la masse et des organisations et partis de masse et, à cet égard, l'anti-communisme virulent pratiqué par d'aucuns est particulièrement regrettable, car, quelle que soit la sottise des dirigeants de tel ou tel parti de masse, celui-ci n'en représente pas moins un élément d'une force internationale qui tend à la dislocation de l'impérialisme français dont nous sommes les victimes ; en outre, de tels conflits ne peuvent avoir d'autre résultat que de renforcer l'isolement qu'il importe précisément de rompre.

L'action bretonne doit tendre à exercer un leadership moral, intellectuel et social en profondeur, au sein même de la masse à laquelle il lui faut imprimer son propre élan, transfuser le message de civilisation dont elle a le monopole de fait. Il lui faut, pour réaliser un tel programme, poser le problème de son orientation, dresser le bilan des cinquante dernières années et en retirer les enseignements qui s'imposent.

De l'orientation

L'action bretonne se heurte depuis 1911, date de sa concrétisation politique moderne, à la résignation de la plus grande partie du peuple breton auquel une propagande puissante et habile, exercée par la totalité de l'appareil étatique français, a persuadé qu'il n'a pas de personnalité nationale propre d'une part, et qu'il n'existe pour lui de possibilité d'existence hors du cadre d'état défini à l'aube du XIX^e siècle d'autre part. Cette double contre-vérité étant justifiée par la négation, le travestissement ou l'ignorance systématique du passé de la Bretagne, et sur l'affirmation que la Bretagne ne dispose

pas de richesses naturelles. En outre, tendant à effacer plus totalement la personnalité bretonne, la langue n'est pas enseignée et son passé civilisateur, nié.

En conséquence, tout effort politique doit consister à démontrer qu'une solution politique et économique autre que le système français actuel est possible, que le peuple breton a un passé glorieux et un avenir historique indéniables, qu'il est le dépositaire d'une civilisation originale de dimensions universelles, que sa langue constitue un instrument moderne de pensée et d'action et, qu'en tous points, il constitue une personnalité qu'il est nécessaire d'affirmer.

Pour ce faire, il importe d'analyser exactement le problème breton sous tous ses aspects sociaux et historiques et d'apporter une réponse à toutes les grandes préoccupations du peuple breton en affirmant la nécessité d'une solution d'ensemble, et non dans le détail, du problème breton qui ne peut être considéré autrement que comme une unité de droit, de fait et de nécessité.

Au terme de cette analyse qui constitue le moyen de rallier l'opinion et de la gagner à la volonté de sauver le patrimoine breton, il est indispensable de définir notre tactique, tant en regard des différents éléments constitutifs de la vie politique de la Bretagne, qu'en fonction des différentes hypothèses d'alternatives devant s'imposer à nous dans l'avenir à long et court terme, et des possibilités internationales qui nous sont offertes.

C'est une impérieuse nécessité pour les militants bretons résolus à œuvrer efficacement que de vouloir rompre l'isolement et le repli politiques où se trouve enfermée l'action bretonne. Il lui faut pour cela rechercher des alliés et des moyens de pénétration dans tous les éléments constitutifs de la vie sociale et politique du pays (partis, syndicats, formations de jeunes, etc...). Toutefois, ces efforts d'alliance ou de pénétration ne doivent être entrepris qu'à la condition : 1°) de s'assurer préalablement que ces formations (surtout les partis) n'ont pas des options fondamentalement contradictoires à nos propres options et ne conduisent pas à des contradictions, voire à de regrettables compromissions ; 2°) de ne pas avoir à transiger sur nos options fondamentales ; 3°) que les groupes ou formations ainsi contactés participent concrètement à la vie réelle du pays. Dans ce cadre d'élargissement et de pénétration politiques, il importe de ne pas

négliger les hypothèques d'opinion qui grèvent l'action bretonne, d'analyser ces hypothèques et de les lever.

L'action bretonne est suspecte d'asservissement à l'Eglise et de collusion fasciste, suspicions créées et entretenues, il importe de le dire, par l'administration française. Ces deux affirmations doivent être réfutées en se fondant tant sur notre indépendance absolue en ce qui est de l'Eglise, que sur l'antagonisme radical qui existe entre nos postulats d'émancipation d'un peuple victime d'un impérialisme et les tenants de l'impérialisme, en ce qui est du fascisme. En revanche, la qualification de séparatistes ou d'autonomistes n'est pas autrement redoutable dès l'instant que dans le public et les cercles politiques ces deux hypothèques auront été levées.

Notre effort doit tendre à définir les moyens et les objectifs d'une politique de rechange, tendant à supplanter et éliminer le cadre impérialiste français qui s'analyse en colonialisme d'état européen pratiqué sur un peuple européen, à l'exclusion de toute idée de gestion bénéfique. Il nous faut pour cela déterminer les perspectives et les possibilités d'un état breton, au terme d'une étude approfondie. Il est indispensable de considérer cet objectif final en tenant compte des différentes conjonctures qui rendront possible la création d'un état breton.

Il est absolument indispensable d'affirmer cette vérité de base qui différencie les régionalistes des nationalistes, comme jadis les leaders bretons tels Gille de Bretagne ou Landais des renégats, formule dont la portée politique est illimitée et constitue la synthèse de tous les conditionnels de l'émancipation bretonne auprès du public : il est incontestable qu'en toutes hypothèses et quelles que soient les solutions politiques retenues pour émanciper le peuple breton — Etat souverain, entrée dans une Fédération ou Confédération — cette émancipation ne sera rendue possible que par l'écroulement de la société française et la destruction de l'impérialisme de Paris ; cette désintégration devant coïncider probablement avec un éclatement territorial et un profond remaniement de la géographie politique européenne.

La solution politique retenue pour émanciper le peuple breton peut être la révolution, mais elle peut être également la perspective d'une procédure politique ou la conjugaison de ces deux moyens. Il serait vain et périlleux de renoncer à préparer le peuple breton et tout spécialement les militants à faire face à ces deux alternatives sous prétexte de préfé-

rence, attendu que l'analyse et la prévision politiques ne permettent nullement de nier la possibilité de l'une ou l'autre de ces alternatives. Mais en tout état de cause et c'est là une deuxième vérité fondamentale qui conditionne le succès ou l'échec de l'action bretonne, le peuple breton dans son ensemble ne saurait se rallier au Mouvement Breton que si ce dernier manifeste clairement sa parfaite intelligence des problèmes réels et exprime une volonté révolutionnaire profonde. A cet égard, l'on voit mal comment une telle volonté pourrait trouver à s'exprimer par le moyen d'une revendication régionaliste ou toute autre forme de réformisme s'incluant dans le cadre français actuel.

Il nous faut définir un objectif intégral recouvrant tous les aspects matériels, moraux et intellectuels du problème breton afin que l'émancipation du peuple breton une fois acquise ne se révèle pas un leurre ou une construction juridique dépouillée de toute réalité, afin que toute possibilité de reconquête soit exclue.

Il nous faut démontrer sans réfutation possible et proclamer sans relâche que la solution de tous les problèmes bretons réside uniquement dans la conquête par le peuple breton de la totalité des leviers de commande économiques, politiques et culturels et leur annexion absolue, principe sur lequel il ne saurait être transigé à aucun prix.

Nous devons nous pencher avec une particulière sollicitude sur l'hémorragie de forces vives et de valeurs humaines que constitue l'émigration et en retirer les enseignements que comporte un tel fléau pour le peuple qui en est victime et témoin sans jamais protester. En outre, le milieu de l'émigration est particulièrement perméable à toute propagande en faveur de la Bretagne.

Nous devons développer la critique de l'aménagement en Bretagne des circuits économiques français, pour mettre en évidence le caractère colonial au sens colbertiste de l'exploitation et de la non-rétribution du travail et des richesses de notre pays.

Face à la perspective prochaine de l'automatisation et de la révolution profonde des techniques et des structures, nous devons dénoncer l'incapacité dans laquelle se trouve l'administration française de faire participer les Bretons à cette évolution et d'assurer une échéance capitale — que c'est là un problème social, économique et politique qui, entre autres implications, comporte celle de la nécessité de refaire une

culture populaire et que sur ce point, comme pour l'ensemble, seule une solution procédant des ressources et des possibilités naturelles du peuple breton peut être apportée, faute de quoi la Bretagne devra perdre la moitié de ses habitants avant 1985.

Notre politique internationale, libre de tout à-priori juridique, doit se développer en fonction des affinités naturelles, des équivalences de problèmes susceptibles d'engendrer de mutuelles compréhensions, des ouvertures historiques ou géographiques de nature à faciliter des dialogues concrets, mais, par-dessus tout, se situer dans la perspective de fraternité et d'identité de civilisation des peuples celtiques. Le problème du pan-celtisme doit particulièrement solliciter notre attention, la Bretagne doit s'affirmer avant tout comme le prolongement sudiste du peuple breton et ce ne serait pas un vain slogan que dire et proclamer : « De Nantes à Carnarvon, 10 millions de Bretons ! », car c'est ipso facto inscrire le problème breton parmi les problèmes des minorités internationales. En outre, ce n'est qu'en appuyant sa résurrection sur la communauté des peuples frères que le Breton pourra retrouver sa personnalité. Selon l'adage « Vae soli ! », la Bretagne ne peut à elle seule se régénérer, elle ne le fera avec succès et économie de moyens que dans le cadre de ce qui pourrait être une ligue celtique à l'instar de la ligue arabe. A cet égard, une initiative telle que « The Celtic Voice » à laquelle il ne saurait trop être rendu hommage, en dépit de l'étroitesse de ses moyens, désigne une grande politique à l'échelle de l'histoire et des problèmes immenses que nous devons résoudre.

Ces différents thèmes d'orientation, procédant directement des options essentielles d'une revendication bretonne inéquivoque et prenant totalement conscience de la nature profonde et globale du problème breton, doivent être le moyen de réaliser l'indispensable ralliement des masses populaires bretonnes à une action militante de réalisation de la vocation sociale et historique du peuple breton. Ils sont en tout cas une réponse qui peut être apportée au peuple breton lorsqu'il s'interroge sur ses maux, les moyens d'assurer leur guérison, mais aussi pour l'aider à trouver en lui la somme de jeunesse et d'espérance propre à assurer des lendemains de bonheur auprès du foyer breton. Il importera de considérer ultérieurement les forces et les moyens d'action propres à faire prévaloir un tel plan de politique bretonne en l'état présent de dispersion et de morcellement tant de l'opinion bretonne toute

entière, que de l'action bretonne elle-même. La nécessité d'un tel faisceau est particulièrement impérieuse et urgente en une conjoncture où les masses bretonnes font preuve d'un dynamisme révolutionnaire sui generis absolument remarquable car l'action bretonne est placée devant un choix où il lui est impossible de se dérober : ou elle se mettra en mesure d'être ce qu'il lui appartient naturellement d'être, c'est-à-dire l'initiatrice et la révélatrice, ou bien elle se laissera dépasser par le flux des événements et elle sera condamnée à ne jouer aucun rôle et cette condamnation sera sans appel. Cette abdication serait regrettable, car le mouvement populaire privé de la pédagogie que pourrait lui apporter l'action bretonne ne reconstituera que lentement et incomplètement le patrimoine breton ; néanmoins, dans le jeu implacable des affaires de la cité, où nul n'a de vocation exclusive pour régenter le destin de tous, une seule chose importe, c'est que la Bretagne fasse preuve d'une vitalité réelle et que nous puissions percevoir les pulsations de la vie future là où la mort est passée, avoir la certitude que nos hiers de gloire et de souffrance ont un demain, que la semence morte engendre une plante dont nous ne pouvons que rêver mais dont on sait qu'elle poussera dru et qu'elle a sève bretonne.

KENDALC'H KELTIEK ETREUROADEL

11-16 a viz Ebrél 1966

DULENN

Jacques ABEBERRY

L'ULTIME MOTION

Voici revenu le temps des motions.

Avec la belle saison, nos Associations Culturelles vont prochainement se retrouver pour dresser le nouveau constat d'aggravation du cancer qui ronge la langue basque.

Après avoir versé une larme de crocodile sur le dernier échelon de l'escalade qui conduit à la mort notre langue nationale, nos mainteneurs, unanimes, ne manqueront de sacrifier à la tradition, devenue humiliante, d'adresser au pouvoir oppresseur et anti-basque une motion pleurnicharde réclamant le « droit à la vie pour la plus ancienne langue d'Europe ».

Le « droit à la vie » signifie, pour vous et pour moi :

— l'Eskuara la langue nationale officielle du peuple basque avec toutes les conséquences que cela comporte : moyens audio-visuels, actes administratifs, fonctionnaires, enseignement général obligatoire à tous les degrés, etc..., en langue basque.

Mais pour nos mainteneurs, le « droit à la vie » cela veut dire :

— enseignement facultatif durant quelques heures et sur une partie seulement de la terre basque, de la langue et de la culture « régionale » (que ce mot est indécent).

Plus nous supplions, plus nous mendions, pour obtenir d'un pouvoir usurpateur et génocide une partie infime de NOS DROITS, plus nos revendications deviennent modestes, ridicules, plus ce pouvoir nous méprise.

Où êtes-vous fierté et noblesse basques ?

Car il s'agit bien, en l'occurrence, d'un droit inaliénable que celui pour les Basques d'utiliser, comme instrument de promotion individuelle et collective, leur propre langue.

Si l'adhésion à notre engagement politique peut, à la rigueur, soulever quelques scrupules respectables chez certains bascophiles, nul, par contre, ne peut légitimer la politique, d'aujourd'hui et d'hier, de la France face à l'Eskuara.

Nous n'avons que faire des crises de conscience de quelques compatriotes, nostalgiques hexagonaux, qui voudraient concilier l'inconciliable. La France, en 60 ans d'enseignement obligatoire et exclusif du français chez nous, a amplement démontré sa volonté inflexible d'anéantissement de notre langue nationale. Et que l'on ne vienne pas nous raconter que si l'on n'obtient rien aujourd'hui, c'est la faute à De Gaulle ou à Fouchet, nous qui avons vu se succéder à Paris, dans la même hostilité à notre égard, toutes les combinaisons gouvernementales de l'extrême gauche à l'extrême droite, du gaullisme au pétainisme, du Front Populaire à Antoine Pinay. Non ce n'est pas tel ou tel homme, telle ou telle formation politique qu'il faut rendre responsable de ce génocide : c'est la France.

Vous êtes des excités, des rêveurs, disent ces inconditionnels de l'humiliation et c'est peut-être à cause de l'épouvantail que vous représentez que nous n'obtenons rien. Nous sommes, nous, des réalistes, nous abordons un problème, non pas tel que nous voudrions qu'il soit (il n'y aurait pas de problème) mais tel qu'il est. Le négativisme est votre vertu, disent-ils, l'efficacité est notre seul critère. Vous oubliez, Messieurs, que l'efficacité n'est pas une valeur subjective, qu'elle se juge sur pièce. Or, force est de reconnaître qu'après 60 ans d'un combat inégal, non seulement vous n'avez rien obtenu, mais vous avez reculé. Oui, il y a 60 ans, quand les premières associations de sauvegarde de la langue basque naissaient, notre langue était bien vivante parce que nécessaire à la vie de 90 % des Basques. Où en est-elle aujourd'hui ? Efficacité, oh que non, échec... et dans l'humiliation.

L'histoire, et la plus récente, nous démontre au contraire que l'efficacité réside dans la prise de conscience et l'organisation d'un peuple pour sa liberté. La France, plus que tout autre, n'a démontré la souplesse de son échine que sous les coups répétés de ses « peuples protégés ». Le plan de

Constantine n'a vu le jour que quand les revendications algériennes ont pris des formes violentes. Bao-Daï ne fut placé à la tête d'une Indochine indépendante qu'après qu'Ho-Chi-Min eut pris le maquis. L'Alsace ne jouit de quelques faveurs particulières que parce qu'elle fut l'enjeu sanglant de la rivalité franco-allemande.

Si par bonheur, Messieurs d'Ikas et d'Eskualtzaleen Biltzarra, vous parveniez aujourd'hui à obtenir quelques menues brouilles, sachez que vous le devriez à la peur qu'inspire le réveil politique basque dont nous sommes les artisans. Une fois encore, l'efficacité basque sera l'honnêteté et la rigueur basques.

Que l'on s'entende bien. Il n'est nullement question ici de sous-estimer la valeur et les mérites de la plupart de nos mainteneurs. Quelques-uns ont, toute une vie, sacrifié sans compter temps et argent. Certains, courbés par le poids des ans et du dévouement, travaillent activement encore.

Peu ont utilisé à des ambitions politiques le capital d'estime et d'espoirs acquis à la tête de nos associations culturelles les plus prestigieuses. Nous ne faisons pas le procès des hommes mais celui d'un système. Tout comme nous saluons avec respect l'immense travail accompli en faveur de l'Eskuara par la majorité du clergé basque alors que nous n'hésitons pas à condamner l'attitude de la hiérarchie catholique, nous reconnaissons volontiers les mérites personnels de nos mainteneurs alors que nous fustigeons leur manière de concevoir la sauvegarde de notre patrimoine. Il faudrait être aveugle pour ne point voir et admirer l'œuvre gigantesque des animateurs de « Herria », « Gure Herria », « Otoizlari », de la radio basque, du théâtre basque, et bien d'autres...

Nous analysons dans cet article, non les efforts déployés entre Basques avec des moyens exclusivement basques au profit de la langue et de la culture basques, mais les rapports des responsables culturels basques avec le pouvoir étranger.

Notre jugement est sévère car le désastre est grand et peut-être irréparable. Fils de Basques, ayant perdu le droit précieux de nos biens, nous avons le droit de demander des comptes. Nos pères se sont battus pour que l'Alsace-Lorraine soit française, se sont-ils battus avec la même détermination pour que le Pays Basque demeure basque (au moins dans sa langue) ? Nous ne pourrions jamais souscrire à un combat

qui a fait la preuve de sa duperie, de son inefficacité et qui débouche, pour nous jeunes basques, sur le désespoir. La jeunesse de ce pays est encore mobilisable, mais pas dans l'équivoque.

Mais voici revenu le temps des motions.

Nos deux associations culturelles Ikas et Eskualtzaleen Biltzarra s'apprentent à leur Congrès annuel. Quel a été le bilan de leur dernier rapport avec le pouvoir oppresseur ?

Est-ce que leurs motions, votées l'an dernier, ont vu un début d'application. Arrêtons-nous seulement sur celle d'Ikas, celle ou celles de l'Eskualtzaleen Biltzarra n'étant depuis quelques années même pas remises à leur destinataire, l'autorité française compétente, et rarement publiées dans la Presse. Faute de place, nous ne reproduirons pas l'intégralité de cette longue motion parue dans « Basque Eclair » du 9 septembre 1964, mais en rappellerons l'esprit :

1. — Demande que la « Commission Mixte » de l'Education Nationale se réunisse dans le moindre délai pour que soient engagées et encouragées immédiatement les expériences possibles et prévues par la Loi Deixonne de 1951.

2. — Que l'Inspection d'Académie autorise les enseignants publics retraités à se rendre dans les écoles du Pays Basque (Bayonne, Biarritz sont-ils compris ?) afin d'initier les maîtres et enseigner aux élèves la langue basque. Que l'Inspection d'Académie recense et éduque les enseignants de langue basque.

3. — Demande au Ministre de l'Education Nationale un crédit de 5 millions d'anciens francs français couvrant les frais de déplacement de ces retraités bénévoles et l'édition d'un livre pédagogique basque.

Où en sommes-nous un an après ?

1. — La fameuse « Commission Mixte » a tenu trois réunions, les 19 novembre 1964, 10 février et 26 mars 1965. Ambiance studieuse, étude de propositions, de réformes touchant surtout la langue d'oc, le tout soumis pour avis au Ministre et aux Inspecteurs Généraux de Lettres et Langues vivantes. Lors de la troisième réunion, reprise de la proposition Ikas de remboursement des frais d'enseignants retraités itinérants soit environ 20.000 francs. La question est à l'étude au Comité idoïne pour avis.

Pour vous résumer : Rien !
Du vent comme depuis 60 ans.

II. — L'Inspecteur d'Académie, M. Entz, n'a quant à lui rien fait en ce qui concerne le recensement et encore moins l'éducation des enseignants de langue basque. A ce propos, il est bon de signaler à nos lecteurs l'hostilité déclarée de M. Entz pour tout ce qui touche les choses basques. Il est notamment le responsable de l'échec de l'initiative courageuse d'Ibaya (Association basque de Bayonne) dans la création d'une école maternelle bilingue. Alors que les animateurs d'Ibaya avaient reçu le feu vert de Mesdames Delaunay, inspectrice nationale des écoles maternelles, et Prigent, inspectrice départementale, et s'étaient assuré le concours de Madame Osquiguil, directrice de l'école maternelle de Saint-André de Bayonne (1). M. Entz, pour ne rien comprendre à notre mentalité, oublierait-il que par son appartenance alsacienne il est né citoyen allemand avec comme langue maternelle un parler germanique ?

III. — Quant à la subvention de 5 millions d'A. F., elle est du domaine des illusions.

■
Un homme normal appelle cela un bilan de faillite.

Un homme normal ne persistera pas dans une voie sans issue depuis 60 ans.

Les responsables d'Ikas sont gens lucides et leur motion de l'an dernier se terminait comme suit :

« loin de nuire à l'unité nationale, un acquiescement par le gouvernement de nos propositions apaiserait bien des rancœurs et donnerait aux Basques l'impression rassurante d'être des Français à part entière ».

Messieurs nos mainteneurs, l'heure est venue d'être conséquent en tirant honnêtement les décisions qui s'imposent. Votre prochaine et DERNIERE motion doit clairement faire entendre que les Basques ne sont pas des Français à part entière.

Tous les militants Enbata s'offrent, dès à présent, pour la diffusion sur l'ensemble du Pays Basque, maison par maison.

(1) Après le refus de M. Entz, une école privée, celle des Arènes à Bayonne, s'est prêtée à cette expérience couronnée de succès.

IRLANDE

Notes sur l'Histoire de l'Irlande

(suite)

Ce furent les gens des campagnes, laissés sans défense par les Lois Pénales, qui se révoltèrent d'abord. Ils luttaient anonymement, l'un valant l'autre, si bien liés par leurs guérillas locales que seuls les surnoms de leurs groupes, et non point les noms de leurs chefs, humbles parmi les humbles, nous sont parvenus : on les appelait les *Whiteboys*, les *Defenders*, les *Rapparees*. Ce genre de lutte ne cessa qu'avec la libération : peut-on rappeler que le mot « boycott » est d'origine irlandaise ? En 1879, Michael Davitt organise toutes ces forces en une *Land League* qui secoua le pays vers la fin du XIX^e siècle : ce furent les *landleaguers* et les fermiers qui formèrent les meilleures troupes de l'Armée Républicaine. C'est au même genre d'action que se rattache le mouvement ouvrier socialiste irlandais qui se développe au moment où l'industrie naît en Irlande, si l'on peut appeler industrie ce qui restait autorisé par les lois pénales. Dès 1840, James Fintan Lalor lutte pour la révolution sociale et lie le sort de l'ouvrier et du fermier irlandais à celui de l'Irlande : il est l'un des protagonistes de la rébellion dirigée par William Smith O'Brien. En 1896, James Connolly fonde un Parti Socialiste et Républicain Irlandais et, en 1901, il fonde, conjointement avec Jim Larkin, le *Irish Transport and General Workers Union*, qui prendra part à la rébellion de 1916.

Nous avons plusieurs fois parlé de République et de Républicanisme. C'est devenu le mot-clé de la politique irlandaise depuis la fondation des *United Irishmen* en 1791 : à partir de cette date ce sont des hommes se réclamant du républicanisme qui vont diriger toutes les insurrections contre le pouvoir anglais en Irlande. En 1798, rébellion dirigée par Wolfe Tone, officier dans l'armée française, qui essaie d'obtenir l'aide des troupes françaises : l'insurrection est vaincue et Tone meurt dans sa cellule, la gorge tranchée. En 1803, deux ans après le Pacte d'Union, Robert Emmet, dont le père avait été membre des Irlandais Unis, dirige une nouvelle

insurrection : elle est écrasée, et Robert Emmet meurt sur l'échafaud. Mais ces deux dates sont d'une importance extrême dans l'histoire irlandaise : avec Tone et les membres des *United Irishmen* qui prêtèrent serment à Cave Hill, c'est Belfast, la grande ville du nord, qui entre dans l'histoire de la rébellion irlandaise ; avec Emmet, c'est Dublin, jusque là tête de pont de l'occupation en Irlande, qui prend sa place, la première, dans l'insurrection. En 1842, le mouvement *Young Ireland* est fondé, dans la pure tradition républicaine, par Thomas Davis, Ch. Gavan Duffy et John Mitchell, et le mouvement amène la rébellion de William Smith O'Brien en 1848 — rébellion qui est elle aussi mâtée : le peuple, épuisé par la famine, ne peut combattre. En 1858 est fondée, toujours dans la tradition républicaine, la plus importante des sociétés secrètes irlandaises, l'*Irish Republican Brotherhood*. Mais James Stephens et John O'Mahony firent plus qu'organiser les forces révolutionnaires : en choisissant pour leurs hommes le nom de *Fenians*, ils lièrent leur fraternité au plus lointain passé de l'Irlande libre et glorieuse, qui les inspira tout comme l'antique Scandinavie des Sagas inspirait Grundtvig et Henrik Wergeland. Au modernisme de Wolfe Tone, ils avaient ajoutée la force de la tradition. Le fénianisme sera à l'origine d'incidents sanglants — tel celui des « martyrs de Manchester », à la suite duquel Allen, Larkin et O'Brien perdront la vie — mais d'aucune insurrection, avant cette rébellion victorieuse qui eut lieu au début de ce siècle.

Les Républicains n'avaient rien de militants constitutionnalistes : ils prêchaient et pratiquaient la lutte par les armes. A leur côté, se développait un mouvement politique, constitutionnel, qui, parfois, entrait dans le jeu de la politique anglaise afin d'en tirer, ou d'essayer d'en tirer, des avantages pour l'Irlande : c'est le réformisme du Home-Rule, qui deviendra plus valablement la révolution pacifique du Sinn-Féin de Griffith. Grattan fut le premier de ces champions constitutionnels de l'Irlande : il fit créer un Parlement irlandais et joua un grand rôle dans les affaires publiques irlandaises de 1782 à 1801 — Pitt et le Pacte d'Union détruisirent son œuvre. Le second grand leader constitutionnaliste fut O'Connell. Ce fut, comme on dit, l'un des Rois sans Couronne de l'Irlande, l'autre fut Parnell. O'Connell voulait d'abord l'abolition des Lois Pénales, puis l'abolition de l'Acte d'Union. De 1828 à 1843 il fut le grand maître de la politique irlandaise et le leader d'un important groupe de 40 députés

à la Chambre des Communes. Il se détruisit politiquement lorsqu'il accepta d'obéir à l'interdiction de tenir un grand meeting à Clontarf, près de Dublin, alors qu'un geste de rébellion de sa part l'aurait mis à la tête d'un grand mouvement de libération nationale. Il mourut peu après. L'autre grand leader constitutionnaliste fut Charles Stewart Parnell, protestant, qui lutta pour obtenir le Home-Rule : sur 103 sièges irlandais à la Chambre des Communes, les *Home-Rulers* en avaient 85, ce qui leur donnait une position de force au Parlement. Mais la Chambre des Communes survivra aisément à ces batailles verbales et Parnell sera, comme O'Connell, déconsidéré par une manœuvre anglaise (1890) et le parti Home-Rule échouera à John Redmond, qui n'avait assurément pas la classe de Parnell. Tous deux, O'Connell et Parnell, avaient voulu jouer, pour l'Irlande, le jeu de la politique anglaise. Arthur Griffith, lui aussi constitutionnaliste, avait cependant un plan d'action différent avec son Sinn-Féin : il entendait simplement ignorer la politique anglaise et construire, à partir de la base, une Irlande nationale, autonome, qui rendrait l'administration coloniale à la fois inopérante et inutile. Il extrait le mouvement purement politique des vaines complications du jeu partisan anglais et le met au service de la libération du pays.

La tradition indigène de culture gaèle s'affaiblit lentement sous le faix des lois de répression et devant l'envahissement des modes culturels étrangers : elle ne survit, en fin de compte, que d'une vie assez secrète, dans les campagnes. Au XIX^e siècle, la renaissance culturelle va se développer suivant deux lignes de force distinctes : d'un côté il y aura le travail de ces savants tranquilles qui vont publier les manuscrits, ou partie des manuscrits, entre les pages desquels repose la richesse culturelle de l'Irlande Royale : Standish O'Grady (1832-1915), par exemple, qui publiera *Silva Gadelica* ; John O'Donovan, qui édite en 1851 les *Annals of the Kingdom of Ireland*, œuvre grandiose compilée en 1632 par les Quatre Maîtres, moines franciscains d'un couvent du Donegal, qui recueillent, à une époque où la lutte contre le gaélique est des plus violentes, les vestiges des textes autrefois composés et récités par les historiens de la cour de Tara. D'un autre côté, il se fait un travail culturel basé sur l'irlandais parlé, travail de linguistique d'abord, qui consiste en la confection de grammaires et la compilation de dictionnaires, travail de lutte culturelle également, par la propagande pour l'introduction

de la langue dans l'enseignement et sa renaissance à tous les échelons de la société : les deux noms les plus fameux de cette cohorte de travailleurs patriotes sont ceux de Eoghan O'Growney (1863-1899), qui publie une monumentale grammaire, et de Douglas Hyde, qui fonde la *Gaelic League* (1839). Ces hommes — déchiffreurs de vieux manuscrits et propagandistes du combat pour l'irlandais — sont assurément mus par un amour profond du peuple irlandais et de sa culture, et certains d'entre eux réalisent pleinement la valeur révolutionnaire de leur travail : l'Irlande nouvelle et son esprit de résistance sont nés, pour une bonne part, dans ces cours du soir où de pauvres étudiants cherchaient à retrouver, sous la direction dévouée d'hommes qui sacrifiaient tout à la langue des pauvres, la richesse et la beauté de l'Irlande libre.

Telle était la situation vers la fin du XIX^e siècle, et alors, à l'aube du XX^e, quelques hommes forment la synthèse, l'union de ces différentes sections du combat irlandais et créent, de leur rencontre, une Irlande nouvelle, nationale et gaële, qui prend officiellement forme avec la proclamation de la République en 1916. Padraic Pearse, par l'I. R. B., apporte la tradition républicaine de nationalisme militant, par les Volontaires-Irlandais il apporte la volonté des campagnes irlandaises et la force physique, par l'école de St Enda et la *Gaelic League*, dont il est un assidu, il apporte l'Irlande Gaële et la vision du mouvement linguistique. James Connolly apporte la force ouvrière et l'idéal d'une Irlande sociale et juste. Arthur Griffith apporte enfin une manière nouvelle d'envisager le combat purement politique. Et c'est du travail, de la collaboration de ces hommes, surtout, que naîtra la République.

Avant de retracer les événements qui précédèrent et amenèrent l'insurrection de 1916, il faut noter que, dans le nord du pays, une force nouvelle s'était constituée, due à l'utilisation experte de passions religieuses par les politiciens anglais. La minorité protestante, qui avait donné au pays des hommes aussi illustres que Mitchell et Parnell, commença à se sentir différente du reste de la nation irlandaise et, dans le nord en particulier, une section orangiste s'organise. Ce n'est pas ici le lieu de faire l'historique de la Partition. Il faut dire que la minorité du nord, projection dans le présent d'une mentalité datant des guerres de religion, devient vite un instrument entre les mains des politiques anglais et que, en fin de compte,

le *Government of Ireland Act* de 1920, brisant l'unité de la nation, crée, autour de Belfast, une zone autonome de Six Comtés dans le cadre du Royaume-Uni. La forte minorité nationaliste au sein des Six-Comtés fut elle-même soumise à un traitement assez rude, qui a eu pour résultat d'en réduire continuellement, par l'émigration forcée, le pourcentage. Pendant longtemps, les Six-Comtés et l'Etat-Libre, puis la République, s'ignorèrent totalement, si ce n'est pour lutter contre l'I. R. A. : car l'Armée Républicaine voulait, par la force, chasser les Anglais de ce coin de terre irlandaise et mena, en particulier du 12 décembre 1956 au 26 février 1962, une campagne de guérilla à l'intérieur de l'Irlande du Nord. Ce n'est que lors d'un passé très récent que le gouvernement du Capitaine O'Neill, qui siège à Belfast, et celui de M. Sean Lemass, qui siège à Dublin, eurent un contact officiel et cordial (Janvier et Février 1965) : et cette politique a été approuvée, en Novembre de cette même année, par le corps électoral des Six-Comtés, sourd aux appels des extrémistes orangistes. Alors que le gouvernement travailliste de M. Wilson, à la majorité si réduite, pourrait vouloir se débarrasser des députés conservateurs que les Irlandais du Nord lui envoient régulièrement et capter en sa faveur le vote de la totalité des grosses masses irlandaises de Liverpool, Glasgow, Birmingham, etc., et alors que M. Sean Lemass fait offre au Nord d'un statut fédéral dans une Irlande Unie, il se peut que la fin de la Partition ne soit pas trop éloignée et que l'Irlande retrouve son unité, gage de sa prospérité et de son bonheur.

Malgré la montée d'activités partisans, à la fin du XIX^e et au début du XX^e, qui vont amener la Partition, le mouvement de rénovation nationale s'affirme partout en Irlande. On pourrait même dire que ce sont les activités partitionnistes qui font faire au mouvement irlandais un pas décisif : en 1912, alors que le Parlement britannique va accepter une proposition de loi faite par M. Asquith en faveur du Home-Rule, les Orangistes, dans le nord du pays, s'organisent en force para-militaire et, sous la direction de Edward Carson, signent un *Covenant*, c'est-à-dire une déclaration commune les engageant à s'opposer à toute mise en vigueur du Home-Rule, et, en avril 1914, ils débarquent à Larne, en Ulster, 35.000 fusils, avec munitions adéquates, achetés en Allemagne. Les officiers britanniques en garnison au camp de

Curragh refusent de marcher contre les rebelles qui, assurés de l'impunité, savent alors qu'ils bloqueront toute mesure de Home-Rule.

Mais l'action — couronnée de succès — de Sir Edward Carson décide les nationalistes à utiliser les mêmes méthodes. et, en novembre 1913, l'armée des *National Volunteers* est fondée : au premier meeting, à Dublin, en décembre, 4.000 hommes s'enrôlent. Le chef est le Professeur Eoin Mac Neill, de l'Université de Dublin, mais l'I. R. B. se lance à fond dans la lutte et dans le recrutement. Et de leur côté, à la suite des violences policières qui, lors de la grève de 1913, ont amené la mort de Byrne, Nolan et de Alice Brady, les militants de James Connolly ont créé (Octobre 1913) la *Citizen Army*, ou Armée Populaire. Aux forces de la *Citizen Army* et des *National Volunteers* il faut des armes : le 26 juillet 1914, à Howth, près de Dublin, 900 fusils Mauser sont débarqués du yacht de Erskine Childers : mais le Sud n'est pas le Nord : la troupe est engagée, trop tard pour gêner le débarquement, mais assez tôt pour s'en prendre à la foule : deux hommes et une femme sont tués dans Bachelor's Walk, à Dublin ; quelques jours plus tard, à Kilcoole, au sud de Dublin, 600 autres fusils sont débarqués, sans histoires. Tout cela se passe alors que le 28 juin, à Serajevo, un attentat a fourni le prétexte, ou l'occasion, de la guerre.

Partout les hostilités bouleversent les positions politiques et les plans des politiciens. La loi de Home-Rule voit son application reportée au retour de la paix. Et dans le mouvement irlandais aussi on étudie la situation : en septembre 1914 le conseil suprême de l'I. R. B. décide de lancer une insurrection avant la fin de la guerre ; à cette réunion historique prennent part Tom Clarke, un vieux Fenian qui a passé la plus grande partie de sa vie en prison, Padraic Pearse, militant du combat pour la langue irlandaise, Sean MacDermott, Eamonn Ceannt, Arthur Griffith, penseur de la politique Sinn-Fein, William O'Brien, militant socialiste et ami de Connolly, Sean McGarry, Sean Tobin et Sean T. O'Kelly. C'est seulement en Janvier 1916 que la date de l'insurrection est choisie : Pâques 1916.

Parmi les promoteurs des *National Volunteers* se trouve Sir Roger Casement, ancien consul britannique, célèbre pour ses enquêtes humanitaires au Congo et dans le Putumayo, en Amazonie, qui devient trésorier de l'organisation. A la suggestion du *Clan na n-Gael*, mouvement des Irlandais d'Amérique,

et de leur président, John Devoy, qui a pris contact avec l'Ambassade d'Allemagne à Washington, Roger Casement se rend d'abord aux U.S.A. et de là (Octobre 1914) en Allemagne ; auparavant il a publiquement rompu avec la Grande-Bretagne par une Lettre au Peuple d'Irlande. Il a une triple mission : 1) obtenir l'envoi d'armes et de munitions en Irlande ; 2) créer, parmi les prisonniers de guerre, une Brigade Irlandaise ; 3) obtenir du gouvernement allemand la reconnaissance du gouvernement insurrectionnel irlandais qui sera créé à Dublin. En décembre, Casement et le Secrétaire d'Etat allemand Von Zimmerman signent un document, que Casement considère comme un traité, décidant de la création d'une Brigade Irlandaise, dont les buts, les objectifs et les moyens sont soigneusement fixés, et promettant la reconnaissance à un gouvernement irlandais établi à Dublin.

De 1914 à 1916 les chefs irlandais vont concentrer tous leurs efforts sur la préparation de l'insurrection. Le bras en sera l'organisation des Volontaires et la *Citizen Army*. Les *National Volunteers*, créés en 1912, avaient vu leurs rangs grossir rapidement et comptaient, en 1914, près de 180.000 hommes. Les parlementaristes et leur chef, John Redmond, avaient exigé la moitié des sièges au bureau, ce qui rendait cette énorme organisation d'une utilité limitée à l'Irlande nationale et d'une maniabilité encore plus limitée à l'I. R. B. Au début de la guerre, alors que l'application du Home-Rule est reportée aux calendes grecques, John Redmond prend le parti de la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne et demande à ses volontaires de rejoindre l'armée britannique. Une scission se produit à l'intérieur du mouvement, et le groupe originel des irréductibles se sépare des Home-Rulers : ses forces se monteront à environ 12.000 hommes qui seront connus sous le nom de *Irish Volunteers* ; Eoin MacNeill en assume toujours la présidence, mais l'organisation est en fait contrôlée par l'I. R. B. qui, bien évidemment, ne peut entraîner ouvertement des troupes en vue d'une insurrection. La *Citizen Army*, basée à Liberty Hall, siège des syndicats, où elle protège une imprimerie privée, s'initie au maniement des armes à Croydon Park ; dans les colonnes de son journal, contre lequel la police ne se décide pas à opérer puisqu'il est continuellement et ostensiblement protégé par une garde armée, James Connolly prône l'insurrection avec tant de violence que l'I. R. B., craignant qu'il ne se lance seul dans l'aventure, décide de l'admettre dans ses conseils : en janvier

1916 une conférence de deux jours se déroule à Dolphin's Barn, la date de la rébellion y est fixée et un Conseil Militaire nommé, comprenant les sept hommes qui signeront la proclamation de la République.

Eoin MacNeill et son adjoint Bulmer Hobson sont contre la rébellion immédiate : leur but est d'entraîner une force défensive qui pourra, le moment venu, en particulier dans le cas où les Anglais tenteraient d'imposer le service militaire obligatoire, se lancer dans des actions de guérilla et d'auto-protection. Mais l'I. R. B. et le *Clan na n-Gael* ont des vues différentes : pour des raisons psychologiques tout autant que stratégiques, ils ont décidé l'insurrection immédiate, et en ont fixé la date au Dimanche de Pâques. Ils comptent sur 3.000 hommes à Dublin — *Irish Volunteers, Citizen Army* et un petit groupe nommé *Hibernian Rifles* — et sur 13.000 hommes en province. Les plans sont précis : ils visent à saisir tous les centres vitaux du pays, à encercler les garnisons anglaises et à établir la République. On attend, d'Allemagne, des armes, des officiers et la Brigade. Le 3 avril paraît dans la presse l'ordre appelant les Volontaires à trois jours de manœuvres à dater du Dimanche de Pâques.

En Allemagne, Casement, tout en luttant contre la maladie, est fidèle à sa mission : il refuse de laisser embarquer sa brigade vers l'Irlande, n'étant pas certain de la voir arriver à pied d'œuvre, mais lui-même prend la mer (12 avril) en compagnie du Commandant de la Brigade, Robert Monteith, et d'un soldat de la brigade nommé Beverley, à bord d'un sous-marin allemand, alors que le capitaine Carl Spinder force le blocus (9 avril) avec une cargaison d'armes entassée à bord d'un vieux navire de commerce l'*Aud*. Mais la malchance s'abat sur tous les acteurs de ce drame : à New-York, la police américaine saisit les codes allemands et les Anglais sont ainsi prévenus du départ d'un navire chargé d'armes (il faut d'ailleurs dire que la nouvelle de l'insurrection projetée se perd dans le dédale des bureaux anglais et n'arrive pas à Dublin Castle) : l'*Aud* arrivera cependant dans la baie de Tralee mais le capitaine a quitté l'Allemagne avant d'avoir pu être mis au courant d'un changement de date dans les plans et, s'il emportait des tas de choses utiles à bord d'un navire parfaitement camouflé, il n'avait pas la radio : arrivé au jour dit — 20 avril — dans la baie de Tralee, ce qui était une belle réussite au point de vue navigation, le capitaine Carl Spinder attendra vainement les feux de signalement et

l'arrivée des Irlandais chargés de faire le débarquement des armes : arraisonné par les Anglais, il se sabordera à son arrivée à Queenstown, comme Cobh était alors appelé en souvenir du passage de la Reine Victoria en 1848. Dans la même baie de Tralee, le sous-marin qui transporte Casement arrive à son tour, il y repère l'*Aud*, évite de faire des signaux et Casement, avec ses deux compagnons, débarquent. Le ressac est violent, le canot chavire, Casement manque d'y laisser la vie. Les armes sont enterrées dans le sable. Personne n'est au rendez-vous : l'une des voitures qui venaient chercher Casement est tombée à l'eau avec ses quatre occupants. Épuisé, Casement se réfugie parmi les ruines d'un ancien fort, tandis que Beverley et Monteith vont à pied jusqu'à Tralee essayer d'établir le contact avec le commandant des Volontaires, dont ils ignorent le nom. Mais la R. I. C., c'est-à-dire la police, a été avertie par un fermier qui a trouvé le canot pneumatique : Casement est découvert et arrêté ; le commandant des Volontaires, Austin Stack, enfin trouvé par Monteith, veut délivrer Casement, mais il est arrêté à son tour ainsi que Con Collins, l'envoyé de Dublin, et l'action projetée ne peut être réalisée avant le transfert de Casement. Beverley sera bientôt arrêté à son tour, seul Monteith échappera à l'arrestation et prendra même le commandement des Volontaires de Tralee. Mais tous ces événements ont mis Eoin MacNeill en éveil et il rend visite à Pearse qui admet que l'insurrection est décidée : dans la nuit du samedi au dimanche, Eoin MacNeill lance un ordre qui décommande les manœuvres du dimanche, ordre qui paraît dans la presse du dimanche matin ; pour éviter toute inutile effusion de sang — car les commandants I. R. B. auraient pu ignorer le contre-ordre de MacNeill et marcher vers leurs objectifs — Pearse confirme l'ordre, ainsi que Thomas MacDonagh et Eamonn de Valera pour les bataillons de Dublin. Le Conseil Militaire siège sans désespérer et, malgré la confusion créée par le contre-ordre de MacNeill, malgré l'échec de débarquement des armes, décide de maintenir l'ordre d'insurrection : elle aura lieu le lendemain, Lundi de Pâques, à midi. Le lundi matin, l'ordre suivant est distribué par porteurs à Dublin, signé de Thomas MacDonagh et contresigné par Pearse : « Les Quatre Bataillons de la Ville se rassembleront aujourd'hui à 10 heures pour inspection et manœuvres ». Un ordre semblable est expédié dans les provinces. Mais la confusion règne : un tiers seulement des volontaires de Dublin

répondra ce matin-là à l'ordre de mobilisation ; d'autres viendront plus tard, et encore le lendemain, tant que les communications n'auront pas été coupées entre la ville et l'extérieur. L'état-major, la *Citizen Army* et quelques unités de volontaires se réunissent à Liberty Hall et de là se dirigent vers le centre de la ville : à la tête d'un petit détachement, Pearse, Connolly et Joseph Plunkett descendent Sackville Street, aujourd'hui O'Connell Street, et, un peu après midi, s'emparent du Bâtiment central des Postes, le G. P. O., massive structure en plein centre de Dublin, tandis que des groupes attaquent Dublin Castle, siège de l'administration anglaise, s'emparent de divers lieux stratégiques. Sur les marches du G. P. O., un peu après midi et alors que les fenêtres sont déjà barricadées, cinq hommes s'avancent et l'un d'eux, Padraic Pearse, lit une proclamation dont le texte, imprimé sur les presses de Liberty Hall, va bientôt être placardé sur les murs de Dublin. C'est un appel du Gouvernement Provisoire de la République Irlandaise au Peuple d'Irlande :

« Hommes et femmes d'Irlande : Au nom du Seigneur et des générations passées dont elle hérite de sa vieille tradition nationale, l'Irlande, par notre voix, appelle ses enfants à rallier son drapeau et engage le combat de la liberté.

Après avoir organisé et entraîné ses hommes grâce à son organisation secrète révolutionnaire, la Fraternité Républicaine Irlandaise, et à ses organisations militaires de caractère public, les Volontaires Irlandais et l'Armée Populaire Irlandaise, après avoir perfectionné sa discipline, après avoir attendu résolument l'occasion propice de se révéler, elle saisit aujourd'hui cette occasion et, soutenue par ses enfants exilés d'Amérique et ses courageux alliés d'Europe, mais se fiant tout d'abord à sa propre force, elle engage le combat pleine de confiance en la victoire.

Nous déclarons que le droit du peuple irlandais à la propriété de l'Irlande et au libre contrôle des destinées irlandaises est un droit souverain et imprescriptible. La longue usurpation de ce droit par un peuple et un gouvernement étrangers n'a pas éteint ce droit, qui ne peut être éteint que par la destruction du peuple irlandais. A chaque génération le peuple irlandais a affirmé son droit à la liberté et à la souveraineté nationales ; six fois,

au cours des trois cents dernières années, il a affirmé ce droit par la force des armes. Nous basant sur ce droit fondamental et l'affirmant de nouveau à la face du monde, nous proclamons par ce texte la République Irlandaise en tant qu'Etat Souverain et Indépendant, et nous vouons notre vie, et celle de nos camarades en armes, à la cause de sa liberté, de son bonheur et de son rang parmi les nations.

La République Irlandaise a droit à l'allégeance de chaque homme et de chaque femme d'Irlande, et par ce texte la réclame. La République garantit la liberté religieuse et civile, des droits égaux et des chances égales à tous ses citoyens et se déclare résolue à assurer le bonheur et la prospérité de la nation tout entière et de tous les éléments qui la composent, chérissant d'un amour égal tous les enfants de la nation, et oubliant des différences, soigneusement entretenues par un gouvernement étranger, qui, dans le passé, ont séparé une minorité de la majorité.

En attendant que nos armes aient créé le moment opportun à l'établissement d'un gouvernement national permanent, représentatif de tout le peuple d'Irlande et élu par les suffrages de tous ses hommes et de toutes ses femmes, le Gouvernement Provisoire, constitué par la présente déclaration, administrera les affaires civiles et militaires de la République au nom du peuple. Nous plaçons la cause de la République Irlandaise sous la protection du Seigneur Tout-Puissant, dont nous invoquons la bénédiction sur nos armes, et nous prions pour qu'aucun de ceux qui servent cette cause ne la déshonore par lâcheté, inhumanité ou rapine. En cette heure suprême, la Nation Irlandaise doit, par sa valeur et sa discipline, et par l'ardeur de ses enfants à se sacrifier pour le bien commun, se montrer digne de la destinée auguste à laquelle elle est appelée.

Signé, au nom du Gouvernement Provisoire :

Thomas J. Clarke	Thomas MacDonagh
Sean Mac Diarmada	Eamonn Ceannt
P. H. Pearse	Joseph Plunkett.
James Connolly	»

Ces sept noms étaient ceux des membres du Conseil Militaire de l'I. R. B., la Fraternité Républicaine Irlandaise. En

signant ce texte, ils avaient signé leur arrêt de mort. Mais ils avaient aussi assuré la libération de l'Irlande.

Fièvreusement, l'insurrection s'installe dans Dublin. Le premier moment d'étonnement et d'affolement passé — une colonne de lanciers avait été attaquée au fusil dans Sackville Street — les Anglais, qui ne savent pas au juste quelles sont les forces des insurgés, font venir des renforts du camp de Curragh, d'Athlone et d'Angleterre. Au centre de la ville, ils tiennent Dublin Castle et Trinity College, ainsi que le Shelbourne Hotel, face à St Stephen's Green, où la Comtesse Markievicz et une section de la *Citizen Army* se sont retranchées ; aux alentours, ils commencent par jeter un cordon sanitaire et puis progressent vers l'intérieur. Des combats violents auront lieu en divers points d'entrée dans Dublin, en particulier à *Clanwilliam House* et à la *South Dublin Union*, où une poignée d'hommes arrêtent les renforts anglais et leur infligent des pertes sensibles. Le mercredi, une canonnnière vient s'emboîser dans la *Liffey*, face aux Four Courts, et commence à bombarder Liberty Hall. Un cercle d'acier et de feu se referme sur les insurgés qui, à dix contre un, luttent avec courage. Le G. P. O., mis en flammes par les obus de la canonnnière, doit être évacué. Connolly, grièvement blessé, est transporté sur un brancard. Des barricades, maintenant tenues par les Anglais, bloquent toutes les issues et les mitrailleuses balaient toutes les rues : Sackville Street est devenue un enfer. Le Général Maxwell a pris le commandement des forces de répression, et une main de fer s'abat sur la malheureuse ville : dans sa proclamation, le Général Maxwell déclare qu'il n'hésitera pas à détruire les quartiers occupés par les rebelles. Le samedi, le commandement irlandais, réuni autour du brancard de Connolly, décide de se rendre. P. H. Pearse demande la vie sauve pour ses soldats. Il doit accepter de se rendre sans conditions. Vers 3 heures 30 de l'après-midi, il rend son épée au Brigadier-Général Lowe et rédige l'ordre de reddition qui sera transmis à tous les commandants d'unité : « *Dans le but de mettre fin au massacre des citoyens de Dublin, et dans l'espoir de sauver la vie de leurs hommes maintenant encerclés et écrasés sans espoir sous le nombre, les membres du Gouvernement Provisoire présents au Quartier Général ont accepté de se rendre sans conditions, et les Commandants des divers districts de la*

Capitale et du Pays ordonneront à leurs hommes de déposer les armes ». L'ordre était daté du samedi 29 avril, 3 heures 45. Des commandants d'unité ne se rendront que le lendemain. Des groupes, tel celui commandé par le Volontaire Frank Shouldice dans ce qu'on appela Riley's Fort, se battront avec acharnement jusqu'à la dernière cartouche. Cette première nuit de défaite, les volontaires du G. P. O. la passent dans la rue, étroitement gardés par la troupe anglaise. Au cours des combats, 56 insurgés sont morts. Les Anglais ont perdu 130 soldats. La population civile a eu environ 400 morts : certains ont été tués par les bombardements, d'autres ont été massacrés par les troupes anglaises, en particulier par les hommes du South Staffs, et à la caserne de Portobello le pacifiste Sheehy-Skeffington et deux journalistes ont été froidement abattus. Sitôt terminés les combats, la chasse au Sinn-Feiner commence et les cours martiales siègent sans désespérer. Le 3 mai, les exécutions commencent : P. H. Pearse, le leader intellectuel de l'insurrection, Thomas Mac Donagh, le poète, Tom Clarke, le vieux Fenian, sont fusillés. Le 4 mai, Joseph Plunkett, le commandant Edward Daly, William Pearse, frère de Padraic Pearse, et Michael O'Hanrahan sont fusillés. Le 5, c'est le tour du Major John Mac Bride, vétéran de la guerre des Boers. Le 8, Eamonn Ceannt, signataire de la proclamation, le commandant Michael Mallin, de la *Citizen Army*, Cornelius Colbert et Sean Heuston sont encore fusillés. Le 9, Thomas Kent est fusillé à Cork. Le 12, Connolly, le leader socialiste, et Sean Mac Dermott (Mac Diarmarda), signataires de la proclamation, sont fusillés ; Connolly, grièvement blessé, est fusillé assis sur une chaise. D'autres commandants sont condamnés à mort — il y eut 90 condamnations à la peine capitale au total — mais devant les protestations qui s'élèvent partout en Irlande, et ailleurs, des grâces seront accordées, et leurs bénéficiaires prendront place parmi les 1.800 déportés qui, sur 3.500 personnes appréhendées, seront transférés en Grande-Bretagne et détenus à Dartmoor, à Reading, ou au Camp de concentration de Frongoch, au Pays de Galles. Au nombre des condamnés à la prison à vie se trouvent la Comtesse Markievicz, William Cosgrave, Eamonn de Valera, Thomas Ashe, Eoin MacNeill. Sir Roger Casement est exécuté plus tard, en Août, après un scandaleux procès, et pendu dans une prison de Londres, à Pentonville.

L'opinion publique irlandaise, contrôlée par la propagande de guerre anglaise, était nettement opposée à l'insurrection : les rebelles prisonniers, conduits en déportation, avaient à subir les insultes, les sarcasmes et même les coups de leurs concitoyens les plus pauvres. Mais leur courage dans la lutte comme dans la défaite, leur idéalisme et la brutalité de la répression allaient gagner à la cause irlandaise la sympathie active des masses. Les Home-Rulers parlementaristes protestent aux Communes : « Ce ne sont pas des assassins que vous exécutez, » s'écrie John Dillon, « mais des insurgés qui se sont battus proprement et courageusement ». La plus célèbre protestation est peut-être celle de G. Bernard Shaw : « Je suis Irlandais, » écrivait-il dans une lettre à la presse parue le 10 mars, « et je me dois de réfuter toute allégation que je puisse considérer comme traître un Irlandais capturé en combat contre le Gouvernement Britannique pour l'Indépendance de l'Irlande, combat qui était à tous points de vue un juste combat, si ce n'est en ce qui concerne les forces écrasantes que mes compatriotes devaient affronter ».

Lorsque, en décembre 1916, un premier convoi de 600 prisonniers est libéré, les insurgés, à leur grande stupéfaction, sont accueillis par des foules délirantes et dans tout le pays on allume des feux de joie : l'Irlande veut la liberté.

Ce n'était pas seulement en Irlande que l'insurrection et les exécutions avaient réveillé la conscience populaire : l'écho en avait été très grand en Amérique. Un Comité d'Aide à l'Irlande avait été immédiatement constitué par Thomas Addis Emmet, des services célébrés en l'honneur des signataires de la Proclamation de la République et des volontaires morts au combat, et l'ambassadeur britannique à Washington envoyait à son gouvernement, qui ne voyait une chance de gagner la guerre que dans l'intervention américaine, des notes pressantes réclamant des mesures non seulement humanitaires mais encore mieux politiques en faveur de l'Irlande. Lloyd George, qui devient bientôt Premier Ministre, commence des négociations pour l'application du Statut de Home-Rule voté en 1914, tout en assurant à Sir Edward Carson, leader des Orangistes, que les Six Comtés resteront indéfiniment, « qu'ils le veulent ou non », hors du statut. Mais c'est trop tard : l'opinion publique irlandaise s'intéresse à peine aux politiciens, anglais ou irlandais, et à leurs promesses : au début de 1917, une élection partielle a lieu dans le Comté de

Roscommon : les nationalistes présentent un candidat, le Comte Plunkett — père de Joseph Plunkett, signataire de la Proclamation de la République, fusillé sur ordre des cours martiales du Général Maxwell — contre le candidat Home-Ruler (il n'y a même plus de candidat unioniste) : le Comte Plunkett est élu à une écrasante majorité. « Nous avons élu un représentant non pas au Parlement Britannique, mais aux Conseils de l'Europe », déclare Arthur Griffith. Une nouvelle vague d'arrestation et de répression s'abat sur le pays — l'Amérique est maintenant entrée en guerre et il n'est plus besoin de ménager ses sentiments — et 26 leaders d'organisations nationalistes sont arrêtés, parmi lesquels Terence MacSwiney, Tomas MacCurtain et Sean T. O'Kelly. A court d'hommes — car les Flandres et Passchendale coûtaient cher en vies humaines (en 1916 le Corps Expéditionnaire Britannique avait perdu 481.842 hommes sur la Somme, et, en 1917, entre Juillet et Décembre, 448.614 hommes dans les Flandres, pour une avance de moins de 10 kilomètres) — le gouvernement anglais pense à imposer le service militaire obligatoire à l'Irlande : ce plan soude la population plus complètement encore aux leaders républicains, qui s'organisent en parti politique. En mai, un prisonnier, Joe MacGuinness, est élu dans la circonscription de Longford : « C'est aussi grave qu'une défaite au front, » écrit le *Manchester Guardian*. Vers la même date, les Républicains, sous la conduite de De Valera, se révoltent à la prison de Lewes : en juin ils sont libérés. Et, toujours pour se concilier l'opinion publique irlandaise — les besoins en hommes du front occidental deviennent de plus en plus pressants — Lloyd George offre de réunir une Convention pour étudier les conditions dans lesquelles le Home-Rule pourrait être appliqué à l'Irlande. Il prononce à la Chambre des Communes (7 mars) un discours étonnant : « Des siècles d'injustice brutale et souvent impitoyable, et ce qui est pire quand vous avez à faire à un peuple intelligent et sensible, des siècles d'insolence et d'injures ont pénétré la race irlandaise jusqu'à la moelle des os, de la haine de la domination britannique... Il est évident qu'aujourd'hui l'Irlande n'est pas plus disposée à admettre la domination britannique qu'elle ne l'était au siècle de Cromwell ». La réponse des leaders irlandais fut de lancer un appel au Président et au Congrès américains qui, dans un message à la Russie, s'étaient déclarés en faveur de l'autodétermination des peuples. Et la réponse du peuple irlandais

fut d'élire De Valera au siège laissé libre par la mort au front de Willie Redmond, frère du leader Home-Ruler, dans la circonscription de East Clare. Et De Valera avait fait campagne pour la République.

Jusqu'à la fin de la guerre, la lutte va continuer, sur le terrain politique, entre le pouvoir anglais et les Républicains. Les Républicains gagneront, non pas toutes, mais la plupart des élections partielles — William Cosgrave sera élu à Kilkenny, Arthur Griffith à Cavan ; Lloyd George réunira sa Convention, sans grand succès ; la police découvrira des « complots allemands » et arrêtera les leaders républicains ; les hommes emprisonnés lutteront dans leur prison et l'un d'eux, Thomas Ashe, y mourra au cours d'incidents de grève de la faim ; l'établissement du service militaire obligatoire lancera la population dans l'activisme républicain. A la fin de 1917, la réorganisation des forces républicaines est terminée : il y aura l'I. R. B., qui étend son influence par la création de clubs, et dans laquelle Michael Collins prend vite une influence prépondérante ; il y aura le mouvement politique Sinn-Féin, qui réussit à fédérer, sous la direction de De Valera, élu président (Octobre), des hommes de tendances aussi divergentes que Arthur Griffith, qui ne veut pas s'engager à lutter pour une forme républicaine de gouvernement, et Cathal Brugha, qui n'accepte rien d'autre que la République ; enfin il y aura l'Organisation des Volontaires Irlandais qui recrute, arme et entraîne ses hommes ; c'est une armée on ne peut plus démocratique, puisque les officiers en sont élus : Eamonn De Valera en devient président (Novembre), Cathal Brugha chef d'état-major, Michael Collins directeur d'organisation, et Diarmuid Lynch directeur des communications... Les trois organisations sont théoriquement indépendantes l'une de l'autre : mais on retrouve les mêmes hommes dans leurs cercles dirigeants, De Valera au Sinn-Féin et aux Volontaires, Collins à l'I. B. F. et aux Volontaires. Dans les campagnes, les clubs Sinn-Féin procèdent à la distribution des terres et obligent les propriétaires à louer leurs champs incultes : leurs animateurs sont poursuivis, les réunions interdites, les meetings défendus. Mais, l'Irlande faisant légalement partie du Royaume-Uni, des élections générales doivent y avoir lieu immédiatement après la fin des hostilités. On vote en décembre 1918. Sur 105 sièges, les Républicains en enlèvent 73, les Home-Rulers en ont 6 et les

Unionistes 26. 70 % des électeurs irlandais ont voté pour la République.

Avant 1919, le gouvernement anglais pouvait encore maintenir la fiction d'une Irlande paisible, en voie d'assimilation, au sein de laquelle ne s'agitaient plus que des petits groupes sans influence, d'irréductibles et de rêveurs opposés au progrès et au changement : le Parlement Irlandais n'avait-il pas demandé lui-même, en 1801, l'Union ? Il pouvait même représenter l'insurrection de 1916 comme le fruit d'un complot allemand. Après les élections générales de décembre 1918, les premières élections faites au suffrage universel — et encore les femmes n'avaient-elles pas le droit de vote —, cette fiction n'est plus possible. L'Irlande — et le monde entier a observé les événements — a voté pour l'Indépendance, et a élu, dans une grosse majorité, des députés républicains. La volonté nationale n'est plus exprimée seulement par de petits groupes d'agitateurs ou d'intellectuels : des élections, faites sous la juridiction anglaise, ont fait la preuve que la volonté populaire rejoint la tradition nationale. Le problème qui se pose aux leaders irlandais est le suivant : comment faire reconnaître à l'Irlande, sur le plan international, le statut indépendant et républicain que le peuple demande ? Et celui qui se pose aux Anglais : comment empêcher l'Irlande d'arriver à ce statut ou, tout au moins, comment limiter les dégâts ? L'Irlande, après s'être adressée aux instances internationales, qui resteront sourdes et muettes, se trouvera devant un problème de force, et ce sera la guerre de libération ; l'Angleterre, après avoir essayé de freiner le mouvement d'émancipation en offrant le Home-Rule limité, va — tout en utilisant évidemment ses forces de répression — jouer la carte orangiste, ce sera la Partition, et ensuite, reprendre sur le thème de l'Etat-Libre la manœuvre vainement tentée sur celui du Home-Rule, diviser la résistance irlandaise et enfin pousser une section des forces républicaines contre l'autre, ce sera la guerre civile.

Sur les 73 députés républicains élus, 36 sont en prison, parmi lesquels De Valera et Arthur Griffith. Il n'y a plus, depuis 1801, de Parlement à Dublin (la *Bank or Ireland* est établie dans son ancien palais). Mais les députés irlandais n'envisagent pas un seul instant d'aller siéger à Londres. A l'initiative d'un comité formé par les députés non-emprisonnés, le Comte Plunkett invite tous les députés irlandais,

quelle que soit leur étiquette, à se réunir à Dublin le 21 janvier 1919. Home-Rulers et Unionistes s'abstiennent de répondre à l'invitation. Néanmoins, à la date fixée, et malgré les troupes anglaises qui occupent militairement la cité, les députés républicains se réunissent à l'Hôtel de Ville, s'érigent en Assemblée Constituante, prennent le nom de *Dail Eireann* et, devant un public compact d'amis irlandais et de représentants de la presse internationale, adoptent à l'unanimité la Déclaration d'Indépendance :

« Considérant que le peuple irlandais est de droit un peuple libre ;

Considérant que depuis sept cents années le peuple irlandais n'a jamais cessé de répudier la domination étrangère, contre laquelle il a protesté par la force des armes ;

Considérant que la domination anglaise sur notre pays est basée et a toujours été basée sur la force et le mensonge, et maintenue par l'occupation militaire à l'encontre de la volonté clairement affirmée du peuple ;

Considérant que la République Irlandaise a été proclamée à Dublin le Lundi de Pâques 1916 par l'Armée Républicaine Irlandaise agissant au nom du peuple irlandais ;

Considérant que le peuple irlandais est résolu à assurer et à maintenir son indépendance complète dans le but de promouvoir le bien commun, de rétablir la justice, d'organiser la future défense nationale, d'assurer la paix dans le pays et l'amitié avec toutes les nations, et d'établir une politique nationale basée sur la volonté du peuple, avec des droits égaux et des chances égales à tous les citoyens ;

Considérant que, au seuil d'une ère nouvelle dans notre histoire, les électeurs irlandais ont, aux Elections Générales de Décembre 1918, saisi la première occasion qui leur était offerte de déclarer, par une majorité écrasante, leur solide allégeance à la République Irlandaise ;

En conséquence, nous, Représentants élus de l'antique peuple irlandais, assemblés en Parlement National, ratifications, au nom de la Nation Irlandaise, l'établissement de la République Irlandaise et nous vouons, ainsi que notre peuple, à faire passer cette décision dans les faits par tous les moyens à notre disposition ;

Nous statuons que les Représentants élus du Peuple Irlandais ont seuls pouvoir de promulguer des lois obligeant le peuple irlandais, et que le Parlement Irlandais est le seul Parlement auquel ce peuple donnera son allégeance ;

Nous déclarons solennellement que le gouvernement de l'Irlande par l'étranger constitue une violation de nos droits nationaux que nous ne tolérerons jamais et nous exigeons l'évacuation de notre pays par la garnison anglaise ;

Nous demandons pour notre indépendance nationale la reconnaissance et l'aide de toutes les nations libres du monde et nous proclamons que cette indépendance est une condition de la paix internationale ;

Au nom du Peuple Irlandais nous remettons humblement notre destin entre les mains du Seigneur Tout-Puissant qui donna à nos pères le courage et la volonté de persévérer au cours de longs siècles d'une tyrannie impitoyable, et forts de la justice de la cause qu'ils nous ont léguée, nous demandons sa divine bénédiction sur ces dernières heures de la lutte que nous nous sommes engagés à mener à bien dans la conquête de la liberté. »

A cette séance de deux heures, tenue sous la présidence de Cathal Brugha, la *Dail* avait encore lancé un Appel aux Nations et choisi trois délégués pour représenter l'Irlande à la Conférence de la Paix : Eamonn De Valera, Arthur Griffith et le Comte Plunkett. Plus tard elle nommera deux représentants à Paris pour suivre les travaux de la Conférence de Versailles, Sean T. O'Kelly et Charles Gavan Duffy. Des lettres sont envoyées au Président Woodrow Wilson et à Clemenceau ; le Président Wilson répond qu'il n'a pas le temps, Clemenceau ne répond pas. Les associations irlandaises d'Amérique s'efforcent d'influencer Woodrow Wilson. Le Congrès Américain lui-même vote une déclaration en faveur « du droit de l'Irlande à disposer d'elle-même ». Rien n'y fait : si le Congrès de l'Internationale Socialiste et Travailleur, réuni à Berne en Février, accorde un siège à l'Irlande, la Conférence de la Paix refuse à l'Irlande non seulement la reconnaissance mais même la discussion. Les Irlandais d'Amérique ont envoyé à Paris trois délégués et à l'un d'eux — il faut bien les recevoir, les Irlandais représentant une grosse force électorale aux U.S.A. — qui lui rappelle sa déclaration

solennelle sur les droits des nations à l'autodétermination. Wilson devra avouer : « Lorsque j'ai prononcé ces paroles, je ne savais pas qu'existaient ces nationalités qui nous arrivent tous les jours ». Et il reconnut qu'aucune petite nation ne pouvait être admise à la Conférence sans l'accord unanime des Quatre Grands.

De Valera s'est évadé de la prison de Lincoln avec l'aide de Michael Collins et de Harry Boland, a pris son poste comme Président de la *Dail* et choisit son gouvernement ; Michael Collins, ministre des Finances, lance un emprunt ; Cathal Brugha et Richard Mulcahy perfectionnent l'organisation de l'Armée Républicaine ; et le Dr. MacCartan est nommé envoyé spécial en Amérique. Quelques mois plus tard, De Valera se rend lui-même aux États-Unis pour y lancer une souscription et faire peser sur le gouvernement anglais le poids de l'opinion publique américaine.

Mais si les discussions politiques, les plans diplomatiques, l'organisation de l'armée, le lancement d'un emprunt occupent les activités de la *Dail* et des leaders irlandais résidant à Dublin, et tout cela sans provoquer d'intervention sanglante ou même simplement violente des troupes anglaises, des groupes, dans les provinces, veulent passer à l'action. Ils n'ont ni la sanction de la *Dail*, ni du Sinn-Féin, ni de l'Armée Républicaine. Mais ils pensent que les Anglais doivent être chassés et l'indépendance assurée, immédiatement, par l'Irlande elle-même, car la présence des troupes d'occupation rendra impossible tout plan de renaissance politique, culturelle et économique : le 21 janvier 1919, un groupe de jeunes hommes disposant de quelques revolvers, dirigé par Dan Breen, s'empare d'une charrette de gélignite et tue les deux policiers qui la convoaient ; quelques semaines plus tard, l'un des attaquants, Séan Hogan, est arrêté : il est immédiatement libéré par ses camarades après un furieux combat au revolver dans le train qui l'emmenait vers la prison. Vers la fin de l'année, en décembre, le même groupe, monté à Dublin, lance une spectaculaire attaque de commando contre un convoi dans lequel se trouve Lord French, Vice-Roi et représentant de la domination anglaise en Irlande : Lord French échappe à l'attentat, un Volontaire, Martin Savage, est tué, et le mouvement se précipite. Partout l'Armée Républicaine Irlandaise (I. R. A.) se saisit d'armes, dans les maisons privées, dans les casernes de l'armée et de la police. Le Général MacReady, nouveau commandant en chef des forces d'occu-

pation, proclame la Loi Martiale. Lloyd George introduit aux Communes sa proposition de loi « pour le meilleur gouvernement de l'Irlande » (22 décembre 1919). Les élections municipales confirment partout l'emprise républicaine : de toutes les villes d'Irlande, seule Belfast a un maire unioniste, et encore la représentation républicaine est-elle forte au Conseil Municipal. La réponse de l'Angleterre est la répression. La réaction de l'Irlande est la guérilla.

(A suivre.)

Per Denez, e wreg, hag o bugale Morwena, Gwendal hag Herle, a lavar trugarez a wir galon d' an holl re o deus kaset dezho testeni o mignoniezh da geñver marv o zad ha tad-kozh, Albert Denis, aet da anaon d' an 22 a viz Kerzu, d' an oad a 72 vloaz.

Monsieur et Madame Per Denez, leurs enfants Morwena, Gwendal et Herle, expriment leur reconnaissance émue à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur père et grand-père, Albert Denis, rappelé à Dieu le 22 décembre, dans sa 72^e année.

On nous écrit...

■ LE BRETON ET LES P & T.

Notre ami Tanguy Laurent nous a envoyé la correspondance suivante :

Tanguy Laurent à " Ar Vro " :

« Je vous fait part ci-joint d'un échange de lettres avec le directeur des P & T du Finistère, au sujet d'une enveloppe rédigée en breton et envoyée à Konk Leon. Celle-ci, après s'être promenée à Taulé puis à Saint-Pol-de-Léon, m'a été retournée pour « adresse incomplète ».

8-10-65.

Tanguy Laurent au Directeur des P & T, Brest.

« L'administration française des Postes et Télécommunications s'est acquise une réputation élogieuse de perspicacité pour la lecture d'adresses d'interprétation délicate.

Je m'étonne d'autant plus que la lettre ci-jointe ne soit pas parvenue à son destinataire. Les cachets de Taulé et de Saint-Pol-de-Léon témoignent de la conscience professionnelle de vos services, mais ne serait-il pas plus simple d'avoir une liste donnant le nom breton des localités pour lesquelles un toponyme français a été préféré. Voudriez-vous avoir l'amabilité de me faire savoir si je puis continuer à libeller mes enveloppes destinées à la région bretonnante de la Bretagne en langue bretonne.

Veuillez croire, etc. »

8-9-65.

Le Directeur-Adjoint des P & T, Quimper, à Tanguy Laurent.

« Comme suite à votre lettre du 8 septembre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la rédaction des adresses en langue bretonne constituerait pour nos services une sujétion supplémentaire.

Aux divers stages de l'acheminement nous utilisons des agents qui ne connaissent pas la langue bretonne. En raison de la cadence accélérée des opérations de tri il n'est pas possible d'imposer au personnel la consultation fréquente d'un répertoire. Tout ralentissement de ces opérations risquerait en effet d'entraîner des retards dans l'acheminement.

Afin d'éviter tout incident ou retard je vous serai obligé de bien vouloir rédiger vos adresses en français. Veuillez agréer, etc. »

7-10-65.

■ SOUTIEN A LA REVOLUTION KURDE.

« Le message suivant vient d'être envoyé de Paris au Maréchal Abd-us-Salâm Mohammad Aref, Président de la République Irakienne, par le " Comité de Solidarité à la Révolution Kurde ", récemment fondé par un groupe de progressistes français se proposant de « contribuer à faire connaître la question kurde en France afin de susciter et d'organiser un mouvement de solidarité morale et matérielle à la juste lutte du peuple kurde pour ses droits culturels, nationaux et démocratiques légitimes, pour l'autonomie du Kurdistan irakien et l'autodétermination de la Nation kurde ».

Texte du message :

« Les soussignés, vivement émus par l'annonce de la reprise des hostilités entre le gouvernement de Bagdad et le mouvement national kurde dans le Nord de l'Irak,

— Expriment leur sympathie et leur appui à la juste lutte du peuple kurde pour ses droits nationaux légitimes, sous la direction du Parti Démocratique du Kurdistan, et à celle du peuple irakien tout entier pour le rétablissement de la démocratie en Irak ;

— Condamnent énergiquement la guerre de reconquête coloniale menée par le gouvernement irakien contre l'héroïque peuple kurde et la répression des forces démocratiques arabes ;

— Tiennent à souligner le fait que leur démarche n'est en rien dictée par une hostilité quelconque envers le mouvement arabe de libération nationale, bien au contraire, qui pourrait, par son alliance avec le mouvement kurde, empêcher l'impérialisme (en particulier anglo-américain) de tirer profit de la situation, assurer aux deux peuples arabe et kurde la satisfaction simultanée de leurs aspirations nationales et consolider l'amitié et la solidarité arabo-kurde ;

— Considèrent le mouvement de libération kurde comme une partie intégrante du mouvement de libération nationale des peuples colonisés et nations opprimées des pays d'Afrique et d'Asie qui, de ce fait, a droit à l'appui de toutes les nations indépendantes de ces deux continents ;

— Invitent les organisations internationales et toutes les forces progressistes dans le monde à intervenir auprès du gou-

vernement irakien pour le presser de résoudre pacifiquement la question kurde, en accordant au peuple kurde l'autonomie dans le cadre de la République Irakienne :

— Demandent aux organisations de bienfaisance (et en particulier au Comité international de la Croix-Rouge et au Secours Populaire Français) de faire parvenir toute l'aide nécessaire aux victimes de la guerre et à tous les hommes libres, de condamner les bombardements de populations civiles et l'incendie des villages kurdes, au nom des simples principes humanitaires. »

Ont déjà signé ce message : MM. Oliver Brown, directeur de Forward Scotland, Dr Andrea Chiti-Batelli, secrétaire du Sénat Italien, Mouvement Fédéraliste Européen, Marcel Cohen, Aldo Dami, Dr G. Etienne, F. Fontan du Parti National Occitan, Pierre Frank, IV^e Internationale, Gillet, Etudiants P. S. U., Haran, Enbata, Guy Heraud, Vladimir Jankelevitch, Gilbert Lazard, Ronan Leprohon, Pierre Naert, Lucien Rambout, Maxime Rodinson, Laurent Schwartz, Yann-Cheun Veillard, Michel Blum, Michel Bottin, Michel Galloy, Serge Thion, Yves Toul, J. P. Viennot.

Les signatures à ce message doivent être envoyées à Michel Hoang, 5, rue Ampère, Cachan, Seine. »

22-11-65.

■ PLOUGRESCANT.

« Nous avons appris le succès à l'examen de Culture Bretonne (mention « Bien ») de Maryse Janvier et de Jean-Pierre Le Guillou, tous les deux élèves du Lycée Mixte de Tréguier, et leur adressons nos plus vives félicitations.

Pour ceux qui ne le savent pas, nous précisons que les candidats à cet examen doivent faire preuve d'une connaissance suffisante de l'Histoire et de la Géographie de la Bretagne, de la structure de la langue bretonne (morphologie et syntaxe) et de la formation de sa littérature.

Les personnes qui désireraient se procurer le manuel à étudier en vue de l'obtention du Diplôme de Culture Bretonne, diplôme susceptible de les avantager dans la recherche de certains emplois, peuvent s'adresser à l'Association des Auditeurs et Téléspectateurs Bretons de l'O.R.T.F. (*) qui leur enverra gratuitement ce manuel jusqu'à épuisement de son petit stock. »

A. O.

(*) " Kergoantik ", 18 bis, rue Duguay-Trouin, Saint-Brieuc.

■ DOM ALEXIS.

« La mort de Dom Alexis ramène en moi le souvenir ensoleillé de la Pâque 1942. Depuis près de deux jours le *Lu Brezhon* était en manœuvres ultra-secrètes naturellement. De toute la Bretagne nous avons répondu à l'appel de Henaff et c'était ma première expérience vraie de la vie militaire. J'avais 17 ans. Il nous avait fallu déjouer les sentinelles allemandes, traverser des voies ferrées à quelques mètres de leurs canons et beaucoup plus difficile encore cheminer à travers la nuit sans éveiller l'attention des chiens de ferme.

Nos chemins convergeaient vers Boquen encore aux trois quarts en ruines et, en fin d'après-midi, nous arrivâmes.

L'une après l'autre nos unités prenaient position sur les collines autour de l'Abbaye. Sur l'une d'elles, Henaff, entouré de son état-major. Nous n'avions pas dormi et presque pas mangé depuis deux jours mais nous aurions été joyeusement au bout du monde. Le soir, ce fut la détente. Henaff devisait avec Dom Alexis. Nous les apercevions au flanc d'une des collines... »

Y. B. B., 12-11-65.

■ L'UNIVERSITE BRETONNE D'ETE DU BLEUN-BRUG.

« L'Université Bretonne d'Été du Bleun-Brug s'est tenue à Quimper, du 23 au 28 août, sur le thème : " Les Jeunes Bretons face à leurs problèmes et à leur avenir " ; deux cents stagiaires s'y étaient inscrits. La conférence d'ouverture a été prononcée par le R. P. Danielou sur le thème " Eglise, Culture et Civilisation " ; le R. P. Danielou a montré que, tandis qu'une civilisation technique semble s'étendre à toute la planète et y détruire toute originalité, des résistances se manifestent partout pour défendre les civilisations et les cultures menacées ; c'est le cas du Mouvement breton ; la défense de la culture bretonne est, a-t-il dit, une affaire profonde et sérieuse, digne de notre engagement, et la défense et le maintien de la langue bretonne est « un devoir sacré » ; elle constitue en effet le seul moyen de transmettre aux jeunes Bretons les traditions et les valeurs qui lui sont associées ; la place de notre peuple est marquée dans la civilisation moderne ; à nous de ne pas la laisser vide. »

P. P.

■ BRETON ET IRLANDAIS.

« J'ai reçu, fin août, une lettre d'un ami qui passait ses vacances en Irlande.

J'ai pensé que certains faits qu'il me rapporte pourraient intéresser *Ar Vro*.

Comme le breton chez nous, l'irlandais là-bas a des ennemis déterminés. Vous pourrez vous en rendre compte. Il s'agit « d'abus manifeste de pouvoir » et « d'ostracisme impardonnable » dont s'est rendu coupable un évêque de Belfast. Cela se passait à la même époque où le breton subissait les mêmes attaques. Voici le texte :

« A la même époque celui (l'ostracisme) des Evêques de l'Irlande du Nord, un nommé Dr Philby (celui qui a son siège à Belfast) a interdit l'emploi de l'irlandais aux messes de son diocèse et cela a provoqué un beau tollé et des blâmes magistraux de ses collègues et de la part de la haute hiérarchie, d'autant que dans la seule ville de Belfast il y a plus de 2.000 gaélistes et, plus soucieux de respecter les recommandations mêmes du Pape et du Concile, ils tenaient à leur messe en gaélique. L'évêque a dû finalement promettre la reprise de ces messes, mais seulement à la fin de l'été car d'ici là il manquait de prêtres de langue irlandaise en raison des vacances de ceux-ci ; ce qui est une piètre excuse. En attendant et en guise de protestation de masse, chaque dimanche les catholiques de ce diocèse descendent sur celui de Dublin par voitures, cars spéciaux, trains, et désertent leurs paroisses respectives, soit une distance d'une bonne centaine de milles. Un beau résultat ! »

Abbé J. V., 2-11-65.

A PARAÎTRE DANS NOS PROCHAINS NUMEROS

- " Histoire de la Catalogne ", courte étude d'un correspondant catalan.
- " Entretien entre Alain Le Bannet et Alain Guel sur l'avenir de Breizh ".
- la suite de l'étude de Per Denez sur l'Irlande moderne.
- une étude sur l'œuvre de Brendan Behan.
- une note de Marcel Carrières sur " La Littérature Bretonne perdue ".
- Etc...

Skourr Breizh ar C'hendalc'h Keltiek

(Niv. 14)

Teñzorierez : J. QUEILLE, 47, rue Notre-Dame
Guingamp — C. C. P. 1730-04 Rennes

Unan eus ar gweladennoù talvoudus graet gant Kendalc'h-idi Glaschu, e miz Eost warlene, a-douez meur a weladenn blijus ha talvoudus, a zo bet an hini graet da dachenn-emgann Bannockburn, nepell diouzh kêr istorel Stirling, e-lec'h ma kannas Skosiz ar Saozon. D'an neb en deus gwelet uvelded ar blakenn-eñvor lakaet e Sant Albin an Hiliber, ez eo bamus gwelout, en ur vro getiek all, ken bras ur savadur en enor d'un trec'h gounezet gant ar Gelted. A-dreñv d'ur mell moger kelc'hiek e sav delwenn ramzel trec'hour Bannockburn, Robert the Bruce, gant kement-mañ enskrivet war ar sichenn anezhi : ROBERT THE BRUCE, KING OF SCOTS, 1306-1329. Ha, pelloc'h, en traoñ, ez eus ur « saltire », da lavarout eo ur groaz Sant Andrev. Teurel evezh ez eo anvet Robert the Bruce Roue Skosiz ha n'eo ket Roue Bro-Skos. Roue Pariz a oa Roue Bro-C'hall ha n'eo ket Roue ar C'hallaoued — feal d'an hengoun eo eta ar Jeneral pa seblant ober un diforc'h etre Bro-C'hall hag ar C'hallaoued !

A-dal d'an delwenn-se, a ziskouez ar Roue war e varc'h, ez eus, evel m'hon eus lavaret, ur voger gelc'hiek ramzel : warni, en diabarzh, ez eus plakennoù pri livet o tisplegañ munudoù an emgann ha kartennoù o tiskouez doare an emgann ha lec'hiadur an armeoù evit kement devezh a badas ar stourm. E-kreiz ar c'helc'h graet gant ar voger, ez eus ar pezh a chom eus ar maen krenn, toullet en e greiz, a blantas Robert the Bruce ennañ pav e vanniel : adkavet eo bet ar maen-se, hag adlakaet, el lec'h end-eeun ma oa Robert the Bruce pa grogas an emgann. Hag un tammig pelloc'h ez eus ur maen-eñvor, pe kentoc'h ur savadur-eñvor, gant ur blakenn arem a zo skrivet warni :

" FOR GOD AND ST ANDREW "
ROBERT THE BRUCE

KING OF SCOTS
PLANTED HIS STANDARD
NEAR THIS SPOT
WHEN THE
SCOTTISH PATRIOTS
UNDER HIS COMMAND
VANQUISHED THE ARMY OF
EDWARD II OF ENGLAND AT
THE BATTLE OF
BANNOCKBURN
24th JUNE — 1314

« WE FIGHT NOT FOR GLORY NOR FOR WEALTH
NOR HONOUR BUT ONLY AND ALONE
WE FIGHT FOR FREEDOM WHICH NO
GOOD MAN SURRENDERS BUT WITH HIS LIFE. »

Keuz am eus ez eo re baour AR VRO evit embann luc'h-skeudennoù eus ar savadur-se, hag a zo fromus — meurbet.

A-hend-all, nepell ac'hane ez eus ur savadur all hag a zo sebezusoc'h c'hoazh, daoust ma n'hen kavan ket ken brav : ar Wallace Monument eo. Ur mell tour, uhel-uhel, o sevel war gern ur menezig, nepell diouzh Kastell Stirling. Lorc'h a vez sur e Skosiz gant o istor hag e pep lec'h e vez taolet evezh ganto ouzh testenioù o frankiz hag o amzer-dremenet.

Emaon o paouez kaout ar c'heloù e vo dalc'het ar C'hendalc'h Keltiek, er bloaz a zeu, e kêrbenn Iwerzhon, eus an 11 d'ar 16 a viz Ebrel. Kement-se a zo bet divizet evit reiñ tu d'ar re a fell dezho da gemer perzh, ivez, e lidoù emsavadeg 1916. En niverenn a zeu e vezo embannet roll ar C'hendalc'h, met adalek bremañ e c'hell ar re a fell dezho mont kas o anv, pe d'ar rener, Per Denez, pe d'an deñzor-ierez, J. Keilhe. Ar sekretour, Yann Talbot, goude ober mat e labour, en deus ranket mont da soudard, ha n'eus ket bet kavet c'hoazh un den all da gemer e blas ha d' ober e labour.

Degas a ran da soñj d'hor c'heneiled ez eo poent dezho paeañ o skodenn (10,00 lur). Ezhomm a zo eus an arc'hant-se da ober d'ar C'hendalc'h mont en-dro hag ivez da sevel ur yalc'had a-benn an deiz ma vo dalc'het ar C'hendalc'h e Breizh.

P. D.

Les bonnes lectures...

Une opinion française sur l'insurrection irlandaise de 1916

Article extrait de l'Illustration, n° 3818, du 6 mai 1916, p. 440

LA REVOLTE D'IRLANDE

Une péripétie inattendue, violente, et d'ailleurs brève, vient de compliquer, pour l'Angleterre, la lutte déjà si pathétique où nous sommes engagés en commun : fomentée par l'ennemi — comme l'étaient les rébellions marocaines contre nous, celle des Boers dans l'Afrique australe, et cette criminelle agitation des Germains aux Etats-Unis — une sédition s'est produite en Irlande, grave, sanglante, mais promptement réprimée. Il faut reconnaître, du moins, que le plan allemand d'où elle sortit n'était pas malhabilement combiné.

Un premier communiqué, émanant de l'Amirauté Britannique, annonçait la capture, « entre le 20 Avril à midi et le 21 à la même heure », d'un bâtiment déguisé en navire de commerce neutre — hollandais, plus exactement — en réalité un croiseur auxiliaire allemand, escorté d'un sous-marin, qui tentait de débarquer des armes sur la côte S.-O. d'Irlande. Amariné, ce bateau se fit sauter. Mais le complot était écarté déjà.

En effet, on avait découvert à Tralee Bay un canot pliant qui décelait la présence, dans le voisinage, d'un sous-marin. Il avait amené à terre, en un point désert de la côte, avec deux officiers allemands, sir Roger Casement, ancien consul général de Grande-Bretagne, et, sans doute, l'organisateur principal de la machination. Presque en même temps que les patrouilles capturaient le navire ennemi, sir Roger Casement était cueilli avec ses deux complices, comme il revenait en automobile à la côte pour préparer, vraisemblablement, le débarquement. Mais ce n'était là qu'un premier épisode.

Le Lundi de Pâques, une émeute violente se déclarait à Dublin, avec des répercussions dans différents centres : les membres de l'Association Sinn-Fein (Nous-mêmes), dont le but est de faire reconnaître la totale autonomie de l'Irlande, levaient l'étendard de la rébellion. Le coup semble avoir été bien monté, car en quelques instants les Sinn-Feiners avaient occupé le parc de Saint-Stephen's Green, le carrefour central en avant du château de Dublin, siège de l'administration de l'Irlande, Sackville Street, où

se trouve le bureau central des postes et télégraphes, Abbey Street, Grafton Street, le carrefour de Four-Courts, Trinity College, le Shelbourne Hotel, les quais, le cœur enfin de la capitale, s'étaient emparés du télégraphe et avaient supprimé toute communication avec l'extérieur. Des troupes furent amenées en hâte du camp de Curragh, grâce à une inadvertance des rebelles, qui avaient oublié de couper les lignes téléphoniques, du moins celles qui reliaient au camp le palais du gouvernement. Une canonnière opérant sur la rivièrè Liffey et deux canons de campagne bombardèrent et anéantirent Liberty Hall, le siège de la Sinn-Fein, que tenaient les insurgés. La lutte fut ardente au point que l'Hôtel des Postes changea trois ou quatre fois de mains dans la même journée. Le lundi soir, les insurgés, dont on évalue le nombre à 12.000, étaient maîtres de tout le centre de la capitale.

Le lendemain matin, les autorités considéraient au contraire la sédition comme matée. Pourtant les émeutiers continuèrent leur résistance jusqu'au moment où leurs chefs, James Connoly, blessé, P.-H. Pearse et la comtesse Markiewicz, se rendirent. Le 1^{er} mai seulement, on annonçait officiellement que presque tous les révolutionnaires avaient capitulé. Pearse avait lancé une proclamation ordonnant à « tous les commandants de déposer les armes ». Car l'émeute avait eu sa répercussion dans la province, sur cinq ou six points, Athearry et Galway à l'Ouest, Emmiscorthy au Sud-Est, par exemple.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande, M. Birrell, après avoir organisé la répression, a démissionné, reconnaissant s'être trompé sur la force d'un mouvement que cependant il surveillait. « Mais cette rébellion, a-t-il ajouté, ne fut pas une rébellion irlandaise ».

Le raid de Zeppelins sur l'Angleterre dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 Avril, le raid naval du lundi matin sur Lowestoft (côte orientale de l'Angleterre) attestent en effet un plan soigneusement préparé en Allemagne. Ces deux diversions devaient, a-t-on pensé, faciliter la tâche des Sinn-Feiners.

Les espoirs des Allemands ont été, là encore, cruellement déçus : cette folle tentative a fourni aux deux chefs irlandais, sir Edward Carson et sir John Redmond, une occasion solennelle d'attester, une fois de plus, devant et contre l'ennemi, « l'union sacrée », en désavouant, en stigmatisant publiquement les fauteurs de troubles.

Mercredi, M. Asquith a annoncé aux Communes que trois des chefs de l'insurrection, l'avocat Pearse, Clarke et l'instituteur MacDonagh avaient été condamnés à mort par un conseil de guerre et fusillés. Les cours martiales continuent de siéger.

Les dégâts causés dans Dublin par le canon et l'incendie sont considérables et Sackville Street, la plus grande voie de la ville, a particulièrement souffert. D'après un premier rapport officiel, le nombre des morts dans les hôpitaux est de 188, dont 66 soldats et 122 insurgés civils ; le nombre des bâtiments détruits ou endommagés par les incendies s'élève à 179.

G. ETIENNE-ABANNA

ARNEVESAAIT AR BREZHONEG

E Breizh e reer sturyezhouriezh (normative philology) eus an embregerezh arnevesaat ar yezh. Pal pleustrek ar sturyezhourion vrezhon zo lakaat ar brezhoneg da emdreiñ a-benn bezañ yezh ar gevredigezh vrezhon en-dro. Setu e berr o doare da welout an traoù.

Ar brezhoneg, evel yezhoù ar broioù suj, zo ur yezh dilañset, dalc'het ma voe e-pad kantvedoù er-maez eus ar vuhez Stad. Emdreiñ a ra buhez ar bed, ha buhez ar bed zo buhez ar yezhoù Stad. Yezhoù ar broioù suj a chom war-lerc'h, er-maez eus buhez ar bed.

N'eus dazont ebet da c'hortoz evit ar yezhoù-suj e-maez dont da yezhoù Stad en-dro. Penaos avat dont da yezh Stad hep na deufe ar vro da Stad en-dro ? Arnevesaat yezh ur vro-suj enta ne c'hell bezañ renet nemet e ser an emgann da adsevel ar vro evel Stad. Arnevesaat ar yezh zo un obererezh politikel da gentañ.

Penaos en em gemer er pleustr evit arnevesaat ur yezh ? Takonerezh a vo, pe embregerezh skiantel ? An anv dibabet « sturyezhouriezh » a verk e venner ren ul labour poelloniell. Poelloniezh ar yezhoù ? N'eus abeg poelloniell ebet avat evit lavarout kentoc'h « bara » eget « bread ». Merzout a reer buan ne c'heller ket meizañ ijin ur yezh hep meizañ buhez ar bobl ez eo-hi ar vouezh anezhi. Hogen mar seller ouzh ar vuhez hec'h-unan, ne vezer ket eürusoc'h : — da gentañ e kaver nebeut a ziforc'h, da skouer, etre buhez daou Europad kempred ha koulskoude arallegezh. — d'an eil, ne verzhher abeg poelloniell ebet d'an diforc'hoù a gaver.

Koulskoude pa gej daou Vreizhad, e lavar an eil d'egile : « Penaos emañ ar bed ganeoc'h ? » Pa gej daou C'hall, e lavaront : « Comment ça va ? » (« ça », ar « Se », en deus diskouezet Freud e verke ar vuhez korfel mut). En ur c'heriaoueg e vo roet an div frazenn evel kevatal. Kevatal ivez plegennoù ar vuhez a verkont. Ha koulskoude e tave ar frazenn vrezhonek d'an tonkadur, ar frazenn c'hallek d'ar

flugez. E pelec'h emañ an diforc'h enta, mar n'en diraezer na dre ar geriadur, na dre blegennoù ar vuhez ?

Un trede termen a ranker savelañ etre ar yezh hag ar vuhez : ar sterframm, anezhañ framm dibar ar yezh ha war un dro framm-diazez ar buhezañ (Al. : erleben) evit pep pobl. Ar bobloù zo disheñvel n'eo ket kement dre gerioù o yezhoù, na dre plegennoù o buhez, hogen dre ar sterframm enmanus war un dro d' o yezh ha d' o buhez, skoulm o yezh gant o buhez. Ar sturyezhouriezh zo diazezet war ar sterframmouriezh.

Alese meur a zoare d' em gemer evit arnevesaat ur yezh :

- kentañ doare : kemer ur geriadur estren ha lakaat dirak pep ger e droidigezh en hor yezh ;
- eil doare : gwiskañ ur sterframm estren gant gerioù eus hor yezh ;
- trede doare : diorren sterframm hor yezh dioutañ e-unan.

Anat eo ez eo an trede doare an hini ar glot ar gwellañ gant lusk don ar politikerezh broadel. Hogen an daou zoare all ne c'heller ket o dioueriñ.

— Ar c'hentañ doare (treiñ ger evit ger) a dalvezo evit ar skiantoù-renkañ ha -taolennañ. Anvioù an danvezzennoù kimiek, anvadur ar gorfadurezh a vo diskrevet dik eus an termenadur etrevroadel. An anvioù kimiek zoken a vo miret o stumm etrevroadel d' an darnvuiañ anezho : aspirin, sulfat, uraniom a lavarimp evel er yezhoù all. Evit ar gorfadurezh, ez arverimp moarvat hor gerioù broadel, o lakaat ster pep hini avat da glotañ strizh gant ster ar ger etrevroadel.

— An eil doare (gwiskañ gant gerioù broadel ur sterframm estren) a zereo ouzh an darnvuiañ eus ar skiantoù hag ar c'halvezerezhioù. Evit termenañ an egor (space) evel m'hen meizer bremañ en deus ar galleg eizh ger hepken, tra m' o deus ar jedoniourion vrezhon, bennoz d' ar sturyezhouriezh, ugent ger. Anat eo o deus an termenou gallek hag an termenou brezhonek an hevelep sterframm, hogen ar galleg a ra gant an hevelep ger evit meizadoù bremañ diforc'het mat, — o diforc'hañ a ra dre lakaat outo anvioù gwan pe troioù-lavar ; tra ma heuilh ar brezhoneg an dasparzh steradurel arnevez.

— An trede doare (diorren dioutañ e-unan sterframm ar yezh) a zereo ouzh buhez ar menozioù. Ar pouezusañ holl eo

evit neb a zamant da donkad e vro. Sterframm pep yezh zo ennañ en egin ur bedad a venozioù dibar na vefent evit diwanañ, un darn vat anezho, diouzh yezh all ebet. Sellet da skouer ar brederouriezh a-vremañ difluket diouzh sterframm an alamaneg. Diorren sterframm ar yezh ne emleg ket e tianavezer a-grenn sterframm ar yezhoù all. Keñveriañ avat n'eo ket drevezañ. Frouezhus-bras eo d' ar prederour keñveriañ ar verb « bout » hag e zeveadoù er yezhoù keltiek hag en alamaneg ; fazi bras e ve avat eus e berzh klask plegañ ar sterframm keltiek d' ar sterframm germanek.

Istor ar sturyezhouriezh vrezhon zo kentelius, ken evit ar sturyezhourion, ken evit ar bolitikourion, ken evit ar brederourion.

Keit ha ma voe Breizh ur Stad vrezhonek, eleze betek an 11^t kantved, e voe reizh kreskidigezh ar yezh : merzout a reer roudoù eus an tri doare kreskiñ, an trede doare o vezañ trec'h : an termenou o tennañ d' ar menozioù oa pell a vezañ didreset diouzh al latin. An nebeut skridoù deuet deomp eus ar mare-se n'hon aotre ket da lavarout e voe oberennoù brezhonek a brederouriezh ; pezh a anavezomp avat zo testeni a-walc'h eus ur preder uhel dre ar brezhoneg (ha dre ar c'hembraeg, ken tost e oa c'hoazh an div yezh).

Pa gollas Breizh he rezid sevenadurel, eleze pa gemeras ur Stad romaneger lec'h ar Stad vrezhoneger, e steuzias trumm an trede doare, ha stagañ a reas ar sterframm brezhon d' en em heñvelaat ouzh ar sterframm estren. Ar c'hentañ doare (treiñ pe ziskrivañ ger evit ger) o ren war dachenn yezh ar menozioù, diogelañ arouez an diskar. Hevelep diskar a badas betek derou an 19^t kantved, betek dihun ar vroadelouriezh, ha ganti, an damant sturyezhañ.

E-pad an 19^t kantved o doe ar sturyezhourion da bennañ preder skarzhañ ar gerioù estren eus ar geriadur, reizhañ ar yezhadur hag an doare-skrivañ, dastum pinvidigezh an teod-yezhoù, adkemer gerioù aet divoas e-kerz ar milved tremenet, degemer gerioù kembraek (pezh a oa evito an un dra).

Arnevesaerezh ez-strizh ar geriadur ne grogas ket a-raok derou an 20^t kantved. Trec'h e voe e-pad pell, lakaomp 50 vloaz, ar c'hentañ doare da ziorren ar geriadur : savet e voe rolloù divyezhek gallek-brezhonek pe brezhonek-gallek. Nac'het groñs e oa evel ur pec'hed koulskoude diskrivañ ar gerioù estren : termenou evel trenkgan, dourgan a saved kentoc'h eget degemerout oksigen, hidrogen ; hep merzout ne

oa ket gwall zisheñvel ar pezh a raed a-hend-all o treiñ ger evit ger ar geriadur gallek e brezhoneg. An eil doare arnevesaat (gwiskañ ar sterframmoù estren gant gerioù broadel hep derc'hel kont eus an dasparzh steradurel estren) hag an trede doare (pleidiñ gant ar sterframmoù broadel) a chomas nebeut arveret ha bepred diratozh-kaer. Evit an abeg ne ouied ket e oa anezho. Ur meni platonegezh a rene c'hoazh o lakaat ar sterframmoù evel perzhioù anienel (essential) ar spered, ha tamm ebet da berzh hanvoudel (existential) ur yezh dibar. Hor Breizhiz a zegemere ar sterframmoù gall evel frammoù ar gwirvoud e-unan.

Ur prantad nevez a zeraouas pa grogas ar sturyezhourion da brederiañ war ar pezh a raent, da grouiñ end-eeun ar ger « sturyezhouriezh », da veizañ ar sturyezhañ evel ur sterframman ; pa grogas ar skrivagnerion a venozioù da soñjal en o yezh hep damantiñ d'ar prederouriezhoù estren. Neuze e voe termenet da bep hini eus an tri doare sevel-gerioù an dachenn o tereout outañ. Lavaret e voe oksigen, hidrogen ; ha diouzh an tu all e stagas ar yezh da c'henel meizadoù na vez dezho troidigezh ebet er yezhoù all. Hag-eñ e talvez ar boan lavarout emañ ar sturyezhourien e-touez ar re o deus lakaet savidigezh ur Stad Vrezhon da bal o labour ?

(Ar skrid-mañ a zo testenn ur brezegenn savet evit ar C'hendalc'h Keltiek ha n'eo ket bet displeget e saozneg dre ma oa bet re verr ar penn-devezh-labour war gudenn ar yezh skiantel.)

Pour aider la langue bretonne...

Pour aider les éditions bretonnes...

KUZUL AR BREZHONEG

Envoyez vos oboles à son secrétaire

Lili MORVEZEN, 6, avenue de la Gare,
Concarneau — C. C. P. 1316-63 Nantes

Parmi nos revues... Parmi nos revues...

AL LIAMM n° 110 (P. Le Bihan, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes — C. C. P. 5349-06 Paris — 20 F, 25 F sur beau papier). — Ce numéro, pour une fois, ne débute pas par des poèmes. Mais la poésie n'est pas absente de l'histoire que nous conte Youenn GWERNIG sous le titre " *An Tokarn* ". Y. Gwernig est un poète, un de nos meilleurs, et son récit, bien écrit, prouve une fois de plus son grand talent. J'ai aimé ce texte, sans prétention, son atmosphère mêlant l'irréel avec la réalité la plus prosaïque.

Roger GARGADENNEG nous offre " *Ar Bleiz* ", pièce de théâtre pour la radio ou le cinéma, plutôt pour la radio. C'est une pièce en vers bien charpentée... l'action ne lui fait pas défaut. R. Gargadenneq a laissé son imagination arranger, interpréter les bases historiques de la vie du fameux « La Fontenelle ». Il a su recréer l'atmosphère de l'époque et ses vers, bien cadencés, s'adaptent à ce récit qu'il a voulu sans pitié. Attendons la suite de cette pièce pour porter un jugement définitif. Pour le moment, nous pouvons dire qu'elle bénéficie d'un préjugé très favorable.

F. KERVELLA poursuit son travail " *Diazezoù ar sevel gwerzioù* ". Nous savions déjà que Kervella n'aimait pas effleurer les sujets... il connaît ce dont il parle et va au fond des choses. Etude claire, précise, bourrée d'exemples tirés de la poésie bretonne ancienne et contemporaine. Cette publication fera autorité.

Youenn OLIER nous relate les principaux événements récents survenus dans la capitale bretonne : " *Buhez ar Gêrbenn* " : conférence de G. Etienne (directeur de " *Preder* ") devant les étudiants rennais, présentation d'un film sur l'Irlande précédée d'une conférence et enfin critique d'un ouvrage de P. J. HELIAS " *Maner Kuz* ". Ce que l'on peut retenir de ce recueil, dit Y. Olier, c'est surtout l'inspiration sombre, désespérée de la plupart de ces poèmes... « *diverkit ma boud* » ! Je crois cependant, avec lui, que la grosse erreur de P. Helias a été, non pas de traduire ses poèmes bretons, mais de leur donner, en français, une interprétation trop large. L'auteur a-t-il voulu présenter deux recueils dans un ? Craignait-il de rebuter les lecteurs bretonnants ? Alors pourquoi, demande Y. Olier, ne pas avoir écrit directement en français ? Il semble qu'Helias a pris autant (sinon davantage) de plaisir à modeler ses vers français que son texte breton... nous le regrettons !

Y. OLIER commente ensuite dans " *A-dreuz-lenn* " un roman irlandais bien pessimiste de P. O'Conaire. J. KLER signale dans la même chronique, l'ouvrage de Stephan (traduit de l'allemand) sur les espions allemands en Irlande pendant la dernière guerre.

AL LIAMM se termine par les « notennoù » dans lesquelles nous relevons deux points : 469 abonnés en mai. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant. Enfin on doit s'attendre à une augmentation des frais d'impression. Ces deux faits liés, la conclusion apparaît d'elle-même : intensifier la propagande, faire connaître AL LIAMM. Il faut davantage d'abonnés... Que l'on s'y mette !

AR BED KELTIEK n° 79 — C. C. P. Rennes 1907-07 — 10 F — Les nouvelles du mois et les commentaires sur les dernières publications précèdent un poème de Franseza KERVENDAL " *Goañv* ". Alan HEUSSAFF étudie deux ouvrages irlandais, le premier " *Pici Loch Garman* " ayant trait à la révolte populaire dans le Comté de Wexford à l'époque de Wolf Tone !

Roparz HEMON présente ensuite une pièce de théâtre espagnole traduite et adaptée de Lope de Rueda : " *An Avaloù* ". R. Hemon brosse d'abord l'histoire des *pasos*, *entremés*, *zarzuelas*, toutes pièces très courtes tant appréciées par les Espagnols au XVI^e siècle. " *An Avaloù* " n'est pas le titre original, il s'est substitué " *Aux Olives* ", mais R. Hemon a voulu donner à cette saynète une couleur plus bretonne. Il avoue avoir également procédé à quelques petits changements. Qui s'en plaindrait ? La farce est agréable, pétillante, pleine d'humour. Voilà de quoi entrer dans le répertoire de nos jeunes bretonnants. Signalons un poème d'Angela DUVAL et un article d'Hervé AR MENN portant le même titre " *Tonkadur* ". Arzel EVEN — qui grâce à Dieu se porte bien — signe une page sur " *Ar c'hoariva-kartoñs* ".

Le Dictionnaire de R. Hemon se poursuit lentement mais sûrement. A ce propos une remarque. Ne serait-il pas possible de transformer la mise en page de cette revue, mettre les pages du dictionnaire au milieu, d'où il serait facile de les retirer pour pouvoir les grouper ?

Si vous voulez rester vivants dans une guerre nucléaire, il faut tout prévoir ; lisez les conseils d'Alan HEUSSAFF. La publication se termine par la traduction d'un passage de LA BORDERIE sur l'émigration des premiers Bretons sur la côte sud de la Presqu'île. Comme toujours A. B. K. offre des sujets variés, bien rédigés, satisfaisant les plus difficiles... et A. B. K. paraît tous les mois, 30 pages de bonne lecture !

BARR-HEOL n° 44 (M. Le Clerc, Buhulien, Lannion — C. C. P. 917-64 Rennes — 9 F). — Le moins qu'on puisse dire est que l'Abbé LE CLERC ne ménage pas sa peine. Le numéro 44 de sa revue comporte 68 pages réunissant entre autres les noms de Y. Olier, Angela Duval, Talbot, Yeun ar Gow, Franseza Kervendal. Le directeur de B. H. apporte également sa contribution qui n'est pas des moindres.

Sous le titre " *Un diaraoger Y. V. ar Yann* ", l'abbé Le Clerc étudie un ouvrage de cet auteur, publié en 1874 : un livre de

messes édité par la Maison Vatar à Rennes. Il reste très peu d'exemplaires de ce livre. Y. Vari ar Yann est un de ces écrivains bretons peu connus ou mal connus. Il a cependant écrit de jolis poèmes dont " *Al Liamm* " a donné quelques adaptations en breton moderne. Certes, il y a des imperfections dans le travail de Y. V. Yann : fautes de mutations, de vocabulaire, etc..., mais il n'en demeure pas moins que cet auteur a droit à toute notre reconnaissance et que son œuvre, quelquefois méprisée, reprendra la place qu'elle doit occuper dans notre anthologie. L'article de B. H. contribuera à cette reconnaissance.

Tout serait à citer dans cette revue. Je noterai cependant les deux poèmes d'Angela DUVAL : " *Pourmenadenn Gwernachanae* " et " *Deiz-ha-Bloaz* ". (J'ai préféré le second.) Jolis souvenirs d'enfance qu'évoque aussi F. KERVENDAL dans " *An ened em bugaleaj* ". Mais, je le répète, tout est à lire.

AL LIAMM n° 112. — Une grande partie de ce numéro est consacrée à Jarl PRIEL. Ronan HUON, Herri KAOUISSIN et Garmenig LE MENN ont adressé un dernier *kenavo* à cet écrivain qui marquera profondément les Lettres bretonnes.

Ronan Huon ne pouvait mieux faire que de nous donner une œuvre théâtrale de ce Trégorrois : " *Nag a Wad* ", relatant avec sa puissance habituelle l'assassinat d'Agamemnon par son épouse adultère Clytemnestre. On ne lit pas ces pages, on ne revoit pas les photographies sans émotion. La Bretagne vient de perdre un grand écrivain. Rappelons que toutes les œuvres de Jarl Priel sont publiées par AL LIAMM, ce que certains semblent ignorer !

F. KERVELLA termine " *Diazezoù ar sevel gwerzioù* ". Nous ne pouvons que souscrire au vœu de l'auteur qui souhaite que ce petit livre donne le désir à certains bretonnants d'écrire « de beaux vers » ! De beaux vers ? Lisez « *Aill, va c'hash rous* » de Maodez GLANNDOUR, ou « *N'eo ket ar marv a zeu da vab den* » de Yeun AR GOW, « *Galv an noz* » de Per DIOLER et « *Mintin Eured* » par le barde chanteur GLENMOR :

« *N'eus nemet koantiz
Koantiz heol, menez ha feunteun
Enni... »*

Suivent les critiques d'ouvrages, signées : ABENNEZ, HEUSSAFF et PENNAOD. Ce dernier loue le récent numéro de " *Studi hag Ober* " : « Ce ne sont pas les catholiques instruits qui manquent à la Bretagne, mais le courage de méditer leur foi EN BRETON ». Puisse son appel être entendu !

AL LIAMM a publié une liste impressionnante d'ouvrages bretons. N'est-ce pas le moment d'offrir des cadeaux et par là même d'aider et d'encourager cette maison d'édition qui fait tant pour la langue bretonne avec des moyens si réduits ?

AR BED KELTIEK, n° 83, contient les nouvelles du mois, un article sur un nouveau livre irlandais — article signé A. HEUSSAFF — et la suite du dictionnaire. Le morceau de choix ? Une comédie de R. HEMON, inspirée de Plaute et de Shakespeare : " *Valerian ha Valerian* ". La ressemblance de jumeaux peut amener des quiproquos comiques et R. Hemon ne s'en prive pas. La pièce est amusante.

Nous avons aimé aussi la délicatesse du poème d'Anjela DUVAL : " *Danvez Bleuñv* ".

AR BED KELTIEK, n° 84. — Nous retrouvons un poème d'Anjela DUVAL : " *Serr-Noz* " et quelques " *Traoù bourrus* " de valeur inégale. R. HEMON, décidément toujours très inspiré, présente " *Ar c'hloareg sorser* ", petite pièce adaptée d'une œuvre de Cervantès : " *La Cueva de Salamanca* ". C'est une farce, une grosse farce, comme toujours bien écrite. Peut-être R. Hemon pourrait-il changer de temps en temps d'inspiration ! Quoi qu'il en soit, tout cela se lit avec plaisir et profit.

Le numéro 2 de **BRETAGNE MAGAZINE** vient de paraître. Ce périodique mensuel, moderne, semble devoir plaire aux Bretons. Avouons qu'il est bien présenté. Il y manque une " *Revue de revues* ". Puisque ce magazine désire être le lien entre les Bretons et le monde actuel, puisqu'il est fait POUR les Bretons, ne serait-il pas possible de consacrer une page au moins signalant les principales revues bretonnes, surtout celles en breton ? Ce serait une lacune grave d'ignorer et de laisser ignorer les publications en notre langue. Alors " *Bretagne Magazine* " sera vraiment le magazine de toute la Bretagne et de tous les Bretons.

J. K.

VOYAGE EN IRLANDE.

Nous rappelons à nos amis qui désirent se rendre en Irlande à Pâques et voyager en groupe qu'ils doivent écrire à Charles Le Goff, B. P. 48, Brest, 29 N, qui leur enverra directement les informations nécessaires et les mettra en rapport, éventuellement, avec le secrétariat local à Rennes (Henri Fichet) et à Paris (Bernard Audic).

Nous avons lu pour vous :

ALAIN GUEL, " *L'Homme de Pierre* ", Editions Casterman, 215 p.

Les œuvres d'Alain Guel — et son dernier roman *L'Homme de Pierre* ne fait pas exception — baignent toujours dans un certain mystère, le mystère de l'homme qui se cherche, qui cherche les autres, qui ne se trouve pas, qui ne les trouve pas, parce que « nous sommes une multitude d'étrangers » juxtaposés chacun dans sa solitude, chacun épiait l'autre sans comprendre, sans liaison possible apparemment.

Qui est Steeve Cleggan, la jeune recrue ? un homme frustré, une bête sauvage, une statue, une idole païenne, une pierre brute pas encore équarrie, qui est cet homme de pierre « dont le mystère était de ne pas en avoir » ?

Le Capitaine Burke, un « homme compliqué », cherche à retrouver en cet homme simple la vraie source de la vie et espère, en éveillant cette intelligence émergeant à peine de sa nuit enfantine, se rénover lui-même et « retrouver les connaissances perdues des premiers hommes » : « L'ordonnance était ce Christ qui pouvait le sauver ».

Burke abolit d'un coup tout son savoir livresque et le fruit de tant de veillées studieuses. — « Qu'apparaîtra-t-il quand on aura retiré ses bandelettes ? un homme vivant ou un cadavre ? » Ce génie en puissance qui ne peut se réaliser et qui, incapable d'avancer, ne cesse d'effacer et de raturer, se raturera jusqu'à la mort, parce qu'une fois ce masque de faux savoir enlevé il ne retrouve rien, parce que le rêve d'une pure idylle avec Moïra s'efface comme un songe, parce que Cleggan reste énigmatique.

La pureté de l'homme simple est-elle perdue, ou du moins inaccessible, cette soif d'une pureté perdue peut-elle s'éteindre dans la mort sinon dans la vie ? Il semble bien que Burke, une fois derrière le mur de cristal de la mort, ait acquis une puissance et une influence qu'il n'a jamais eues de son vivant mais est-ce bien une résurrection ou un fantôme d'esprits échauffés par l'alcool ?

Et que signifie la vengeance de Cleggan ? Est-ce un acte d'ivrogne ou le réveil d'un Dieu de pierre qui venge l'ami perdu et sauvé ? Y perd-il sa pureté ou se réalise-t-il ?

On ne peut nier qu'Alain Guel ait réussi à créer avec cela une œuvre intéressante, quelquefois attachante, les pages d'inspiration irlandaise sont parmi les meilleures, me semble-

t-il, celles qui évoquent les îles Arán en particulier (chevaux, pierre et vent, mer et cris d'oiseaux) créent une atmosphère originale quasi légendaire.

D'autres pages retiennent par leur puissance dramatique, — certaine partie d'échecs par exemple, véritable duel avec la mort et duel perdu d'avance, — ou par un certain lyrisme qui se refuse ou par certaines lueurs étranges ou fantastiques. Je dois avouer cependant que je me suis un peu ennuyée à la lecture de quelques élucubrations fumeuses du Capitaine Burke ou à l'essai de démystification de l'énigmatique obsédée Ann Murray, restons plutôt sur l'impression finale, la dernière évocation de Cleggan, symbole de l'Irlande comme Cathleen ni Houlihan ou Cuhulainn.

MIKAELA KERDRAON.

Xavier de LANGLAIS, " *L'Île sous Cloche* ", Editions Denoel, 222 p., 6,15 F.

L'Île sous cloche (Enez ar Rod) de Xavier de Langlais est un livre traduit du breton (voilà qui fait plaisir !), un roman de science-fiction passionnant et inquiétant, peuplé de personnages cauchemardesques.

Son navire ayant fait naufrage, Liliانا se retrouve, on ne sait comment, sur le rivage de l'Île, « un monstre de cauchemar » se penche sur elle... ainsi commence l'aventure.

Comme son nom l'indique, l'Île sous cloche est isolée du reste du monde par une voûte de cristal lumineuse, cet univers en bocal ne voit jamais le soleil, ne connaît ni pluie ni vent, ni jour ni nuit, ni passé ni futur, ni fleurs ni fruits ni plantes, on n'y cultive que l'or et le fer. Dans ce monde scientifique et rationnel où l'on ne veut connaître que les chiffres (chacun y a son « numéro matricule originel » qui lui tient lieu d'identité), on ne dort pas, on ne mange pas, on se contente de « collations fumigènes » pour entretenir sa chaleur interne (le Pranayama des Hindous, quoi !). La Grand'Roue numérotée et la loi du hasard rotatoire gouvernent ces « unités numériques », c'est l'univers de la super-logique, jugez-en :

— *A quoi vous sert-il donc de semer de l'or ?*

— *Mais à récolter de l'or.*

— *Et de récolter de l'or ?*

— *Mais à semer de l'or à nouveau.*

Rien de plus rigoureusement logico-scientifique.

Ici point de gaspillage, chacun est morphologiquement adapté à son utilité dans l'île et naît avec sa déformation pro-

fessionnelle si l'on peut dire ! Et l'auteur de donner libre cours à son imagination débordante, fertile en trouvailles judicieuses et savoureuses, ne citons que pour exemple les Spécialistes Ingéieurs-Digéieurs de Mortier, « semblables, avec leur gueule en entonnoir, à autant de barriques de chair, attendant patiemment d'être remplies », ou les Maçons-Maçonneurs de Murailles qui ont des mains en battoir pour leur servir de truelles, sans oublier en haut de la hiérarchie les Super-Aérocéphales Propulseurs-de-Roue dont la tête sonne (bililing).

Mais ce peuple de robots ne manque pas d'être inquiétant : ce que découvre Liliانا, de plus en plus épouvantée, dans le Palais des Germes appartient au monde du cauchemar, parfois au fantastique le plus authentique.

Liliانا réussira-t-elle à s'échapper de cet univers concentrationnaire peuplé d'êtres sans âme ? Echappera-t-elle à la Salle d'Interrogation, à l'Asile Démentiel où l'on enferme tous ceux qui sont atteints du Grand Mal : ceux qui se souviennent d'avoir un cœur, d'avoir eu une âme et qui prétendent retourner à l'état sauvage, celui de l'homme. Echappera-t-elle enfin à la Salle du Grand-Arrachement où un Ingénieur-Ravisseur d'Ames essaie de charmer la sienne pour la lui ôter comme à tous les petits Ilsousclochiens ? Reverta-t-elle le soleil ?

On peut dire que l'intérêt ne se relâche pas tout au long de ce livre original, à la fois burlesque et angoissant, c'est le meilleur compliment que l'on puisse faire à Xavier de Langlais.

MIKAELA KERDRAON.

Olivier LOYER, " *Les Chrétientés Celtiques* ", « Mythes et Religions », Presse Universitaires de France, 138 p., 8,00 F.

« Les chrétientés celtiques ont été la Palestine des temps barbares, » écrit M. Olivier Loyer dans un petit livre clair, simple et substantiel, dans lequel il tente de définir l'apport de « l'Eglise celtique » à l'Occident chrétien.

Ce sont ses moines en effet, missionnaires austères et ardents qui, par leur idéal héroïque et intransigeant, ont réappris la voie d'un christianisme pur à une Gaule corrompue et, à une « époque où par suite des invasions et de la décadence religieuse, la culture connaît une éclipse », les Celtes sont pour un temps les maîtres de l'Occident.

Héritiers et continuateurs de la tradition latine mais aussi d'une riche culture autochtone, ils savent, tout en restant

ouverts « aux influences étrangères orientales, méditerranéennes ou nordiques », intégrer cet héritage au christianisme et en faire les premiers une synthèse originale qui permettra la rencontre « de l'ordre latin et de la vigueur germanique » à l'aube du Moyen Âge chrétien.

Pour nous Bretons, il est intéressant de suivre la personnalité celte se transmettre à travers les siècles sous des costumes divers, de voir d'abord se transposer sans aucune rupture leur vision religieuse-païenne sur le mode chrétien. L'Église celte, sans être schismatique, a une physionomie bien caractérisée : elle est, pour différentes raisons, essentiellement monacale et tout naturellement le moine succède au file, le clerc au druide, le saint au héros, Sainte Brigitte à Brigitte, la déesse-mère, la grande divinité panceltique, l'au-delà chrétien à Tir na n'Og, l'île des Bienheureux ; les *Immrama*, voyages mythiques des épopées celtiques, se poursuivent par les pérégrinations de Saint Brendan, les anciens lieux de culte, les vieilles fêtes païennes se sacralisent, le moine rédige les vieux thèmes épiques et l'art celtique ancien, cet « art sensuel et géométrique, imaginatif et pourtant minutieux » se continue miraculeusement dans l'art très original de la miniature qui influence « l'art européen, non seulement de la miniature mais aussi l'art roman naissant ».

Et quand au XII^e siècle les Églises celtiques disparaissent en tant que telles, un même esprit demeure qui se retrouve, à des degrés divers, dans le méthodisme gallois, l'église presbytérienne d'Écosse, le catholicisme irlandais ou breton et que symbolise ce mythe de la quête d'absolu et d'idéal que les Celtes ont légué à l'esprit universel.

Félicitons-nous de ce que M. Loyer ait tenté cette synthèse qui nous permet de mieux comprendre l'importance du rôle joué par les Chrétientés Celtiques ainsi que leur parenté étroite, ce qui nous rapproche un peu plus encore de nos frères celtes d'Outre-Manche.

MIKAELA KERDRAON.

« The Book of the Celtic League » - 10.00 F, avec 4 numéros de « Celtic News » : Kerlann, Kêr-Vreiz, 43, rue St-Placide, Paris.

« Self-government for the Celtic countries », tel est le titre sans équivoque de l'Annuaire de la Ligue Celtique — Kevre Keltiek pour 1964-65. Et c'est sans équivoque non plus que

Gwynfor Evans, président de la Ligue Celtique et du Plaid Cymru, pose le problème de la survie des nations celtiques : les impérialismes français et anglais, battus en brèche dans toutes les parties du monde, trouvent là leur dernier refuge. Pourquoi ces nations n'ont-elles pas su se défendre et se libérer, l'Irlande exceptée ? C'est sans doute que les conditions auxquelles elles sont soumises depuis des siècles sont à certains égards pires que celles des colonies plus lointaines. Pour mettre un terme à la politique d'oppression de Londres et de Paris et pour que l'Europe et le monde ne soient pas plus longtemps lésés de l'héritage culturel celtique, une solution s'impose : le « self-government ».

Après cette entrée en matière qui, en affirmant les principes de notre action, témoigne de l'unité celtique, chacun de nos six pays est invité à présenter les motifs et les bases de son combat pour la liberté. Rappelons que sous peu sera envoyé aux Nations-Unies par la Ligue Celtique un mémorandum pour réclamer le respect des droits de la Bretagne, des Galles et de l'Écosse. Ce n'est pas trop s'avancer que d'en voir ici un avant-projet. On ne saurait trop attirer l'attention du lecteur sur l'importance de cet acte politique, le premier à être accompli en commun par l'ensemble des Pays celtiques.

J'ai trouvé remarquable le chapitre consacré à la Bretagne. C'est une justification dense et sans complaisance du nationalisme breton. A ce titre, il mériterait d'être très largement diffusé en Bretagne, sous forme de libelle. Après avoir proclamé : « Brittany is a nation ! », l'auteur se réfère à la Charte des Nations-Unies pour établir le droit de la Bretagne à la protection internationale. Puis il revient sur sa première affirmation pour l'élargir et la développer. « Brittany is an oppressed nation ! » Comment cela ? Sur des bases tour à tour juridiques, culturelles et économiques, est démontré que la Bretagne est une nation et que cette nation est étouffée par l'impérialisme français, malgré le dévouement et les luttes d'un nombre toujours croissant de ses enfants. C'est un document qui devrait servir d'argumentaire à tout militant.

Le plaidoyer gallois insiste davantage sur l'aspect historique. Il est intéressant d'ailleurs de rapprocher le destin des deux nations. Le Pays de Galles, contrairement à la Bretagne, n'a jamais eu d'Etat au sens moderne du mot. Cela n'empêche pas cependant que l'esprit national y soit plus vivace. Ce qui montre bien que le droit et l'histoire ne suffisent pas à la justification d'un combat national. Une seconde partie « Wales today » expose quelques aspects du problème gallois d'aujourd'hui, d'une façon un peu décousue, peut-être. Enfin la question de la langue galloise est examinée en détail.

On s'étonne d'ailleurs que le problème culturel soit passé

sous silence dans l'exposé écossais. N'est-il pas regrettable que dans un chapitre entier d'un livre édité par la Ligue Celtique, il ne soit fait qu'une fois référence aux Celtes ? Le problème juridique et politique est ici seul examiné. Un rapide aperçu d'histoire écossaise et une étude des institutions spécifiques de l'Ecosse à l'heure actuelle démontrent, brillamment du reste, que l'Ecosse est aujourd'hui plus qu'une nation, c'est aussi un état, pleinement constitué, auquel manque seul le pouvoir législatif.

L'octroi de ce même pouvoir à l'Irlande il y a quarante-trois ans donne à l'article de Risteárd ó Glaisne, « Forty years of Irish self-government », un caractère tout différent. Il ne s'agit pas ici de plaider pour l'avenir, mais au contraire de jeter un regard en arrière. Cela valait-il la peine pour l'Irlande d'obtenir son indépendance ? R. ó Glaisne répond oui d'emblée. Il nous rappelle comment le Président De Valera sut, en habile politique, arracher à la Couronne britannique ses dernières prétentions sur les vingt-six comtés, jusqu'à la proclamation de la République en 1949, qui sous-entendait la séparation d'avec le Commonwealth, et à l'admission de l'Irlande à l'O. N. U. en 1953. Puis il fait le bilan — encourageant — de quarante ans d'action économique. Sur le plan culturel, les résultats sont moins évidents ; l'emprise de la langue anglaise n'a pu encore être vaincue et par elle l'Irlande reste prisonnière du monde anglo-saxon. Mais, conclut-il, la liberté n'est jamais complète ; il faut la reconquérir sans cesse. L'Irlande est à un point de départ.

Deux courts chapitres sont consacrés aux Cornouailles et à l'île de Man. Royston Green expose les fondements des droits nationaux des Cornouaillais et le but que se sont assignés les Cornouaillais : l'autonomie interne par le biais d'une assemblée démocratiquement élue. Pour l'île de Man, le problème est différent, puisqu'elle possède déjà une large autonomie. Ewan Kelly, au nom des nationalistes manxois, demande que le gouverneur de l'île soit un Manxois élu par ses compatriotes, faute de quoi l'autonomie n'est qu'un leurre.

Tout Breton conscient de la vocation nationale de son pays, conscient aussi de son isolement, se doit de lire ce livre qui le mettra au courant de la lutte parallèle à la nôtre que mènent Outre-Manche nos frères celtes, car c'est ensemble que nous survivrons ou que nous disparaîtrons.

E. GWALEREG.

Cecil WOODHAM-SMITH, « The Great Hunger ». Four Square Books, 428 p. — 7/8.

Ce livre, compact et minutieusement documenté, est parfaitement atroce : les enfants mouraient par centaines aux bords des routes, dans les chaumières cadavres et vivants gisaient, pêle-mêle, proie des rats. Dans les chaumières ? peut-être au creux d'un fossé vaguement recouvert de branchages et de mottes de tourbe : car on expulsait à tour de bras. Et à coups de pioche. Son loyer non payé, le petit fermier, le journalier, à la merci du landlord, voyait abattre sa chaumière : en plein hiver, sans un sou, en haillons, il tâchait d'arriver au « work-house » le plus proche pour y mourir, s'il avait la chance d'y être accepté, lentement, de faim, à raison d'une livre de bouillie de maïs par jour. C'était en 1846, 1847 et 1848, sous le règne de S. M. Victoria. Trevelyan, le grand-maitre anglais, avait décidé, en fin de compte, de laisser le problème se résoudre « par évolution naturelle ». Un autre officiel, cité par Benjamin Jowett, déclarait qu'il « craignait bien que la famine de 1848 ne tuât pas plus d'un million de gens, ce qui serait insuffisant pour améliorer la situation » (noté p. 373). Pourtant, les résultats étaient sortis de l'ordinaire : Cecil Woodham-Smith estime que l'Irlande perdit en dix ans deux millions et demi d'habitants — 1 million morts de faim, 800.000 émigrés au Canada ou aux U. S. A., le reste émigré en Grande-Bretagne. Et quand je dis émigrés, que dis-je ? Une bonne part, entassés dans des bateaux-cercueils, s'en allaient finir de choléra ou de typhus dans les quarantaines de Montréal ou de Boston, quand ils arrivaient jusque-là : les survivants s'entassaient dans les villes et, à Liverpool — dont la population doubla presque — à Boston, à New-York, vivaient dans les caves ou dans les taudis, sans métier, mendiant leur nourriture.

On dit souvent que la famine fut due à la perte, pendant deux années consécutives, de la récolte de pommes de terre. Mais ces années-là les récoltes de pommes de terre ont, partout ailleurs en Europe, été perdues — c'était l'apparition du mildew — et nulle part il n'y eut de pareilles hécatombes. C'est qu'en Irlande, la situation économique était telle que 3 millions de personnes vivaient exclusivement de pommes de terre, d'un bout de l'année à l'autre. Ils cultivaient un carré de blé, c'était le loyer du landlord. Ils avaient, en échange, quelques acres à cultiver pour eux-mêmes et l'autorisation d'y élever une chaumière. Leur seul instrument aratoire était une bêche. Ils n'avaient pas un sou. Ne possédaient aucun mobilier. N'achetaient rien. On exportait du blé d'Irlande au moment où des millions — je dis des millions — d'hommes

souffraient de la faim, mouraient de faim. Les dépôts des marchands regorgeaient de victuailles : mais les malheureux n'avaient pas un sou pour s'en procurer.

Les essais des autorités anglaises pour faire face à la famine furent insuffisants et maladroits avant de devenir inexistantes. Les Anglais ne comprenaient pas l'Irlande — n'aimaient pas ce peuple railleur, rebelle, qui parlait une autre langue, et lui semblait n'engendrer que révoltes et famines. La Société des Amis — les Quakers — furent, avec des ressources moindres, beaucoup plus efficaces : certains étaient Irlandais. Mais le drame — la catastrophe de la famine et l'absence de tout secours à la mesure de la détresse — est dû au fait que l'Irlande était administrée, depuis longtemps, par une puissance étrangère. Un gouvernement indigène à Dublin n'aurait assurément pas empêché la perte de la récolte de pommes de terre, mais il n'aurait jamais laissé se développer une situation économique semblable, n'aurait pas laissé exporter des quantités de blé assez grandes pour nourrir les multitudes affamées, n'aurait pas autorisé les évictions ni considéré le bateau-cercueil comme la solution au problème. Qui disait donc que la lutte pour la liberté coûte toujours moins cher que l'esclavage ?

Sans être historien de métier, Cecil Woodham-Smith ajoute à ses qualités d'écrivain la minutie et la conscience du chercheur : elle a fait, dans ce nouveau livre, une œuvre remarquable et tragiquement vivante. Le peuple irlandais a vraiment été un peuple crucifié.

P. D.

“ Poetry Wales ”, N° 2, Autumn 1965. Editor Meic Stephens (The Triskel Press, Ynys Angharad, Courland Terrace, Merthyr Tydfil, Glamorgan).

Publier une revue poétique dans la tradition — la jeune tradition — anglo-welsh n'est pas tâche aisée : Keidrych Rhys, qui débordait largement la poésie, a tenu des années. Meic Stephens reprend le flambeau. Et avec bonheur. Je compte Meic Stephens, et aussi Harri Webb, parmi les meilleurs des poètes anglo-welsh. Peut-être parce qu'ils vivent plus intensément leur amour du Pays de Galles. Le poème de Meic Stephens dans la présente livraison, “ Poneys de Twynrodgn ”, est particulièrement bien venu.

« We greet them as old acquaintances
[...] for the bruté glamour that is in them.
Long before fences and tarmac, they
were the first tenants of those valleys
[...] These beasts are our companions
dark presences from the peasant past [...]]
exiles all, until the coming thaw. »

Je recommande vivement cette courageuse revue à ceux de nos amis qui lisent l'anglais.

P. D.

(COMMUNIQUÉ)

A la découverte d'une France
trop souvent méconnue

la France des minorités

PAR PAUL SÉRANT

Juridiquement “ une et indivisible ”,
la France est aussi un ensemble de provinces
qui ont gardé leur personnalité.
Pour la première fois ce livre fait une étude d'ensemble
de leur histoire, de leurs traditions linguistiques,
de leurs mouvements régionalistes.

COLLECTION
L'HISTOIRE
QUE NOUS VIVONS



ROBERT LAFFONT

Chronique des Nations

EUROPE

ECOSSE.

• " Percée en Ecosse " (1).

Jamais aussi puissant dans son histoire, le Parti National Ecossois accomplit des progrès étonnants.

Avec plus de dix mille adhérents et de nouvelles sections en formation à travers tout le pays, le parti, qui défend la cause d'une nation écossaise démocratique, est en train de devenir rapidement une force politique importante en Ecosse. Il y a cinq ans pourtant le parti n'était plus qu'une entité politique vivant sur le souvenir de ses succès passés.

Formé en 1934 par la fusion du Parti National d'Ecosse et du Parti Ecossois plus modéré, il devint une force grâce à des dirigeants intelligents et dynamiques à l'époque où l'Ecosse était frappée par les conséquences de la grande crise ; l'industrie écossaise était arrêtée et pourtant le pays connaissait une renaissance culturelle étonnante. Des candidats nationalistes furent présentés aux élections et obtinrent des résultats satisfaisants.

Mais ces progrès ne furent pas durables ; des divergences séparèrent les dirigeants après 1940 et les oppositions personnelles l'emportèrent sur les options politiques. Malgré la réussite remarquable du Dr Robert Mac Intyre en 1944, quand il fut élu comme premier député nationaliste de Motherwell, le Parti ne réussit pas à consolider ses forces. A la fin de la décennie 1940-1950 et dans les années 1950 l'Association pour une Charte Ecossaise (Scottish Covenant Association) prit la direction du Mouvement national. Cette Association non-partisane lança le « National Covenant » — une pétition réclamant l'établissement d'une Ecosse autonome rattachée à Londres par des liens fédéraux — qui émut les cœurs des Ecossais et obtint plus de deux millions de signa-

(1) Gordon WILSON, secrétaire du Parti National Ecossois. Article publié dans le " *Tribun* ", revue politique du Parti National Gallois ; Eté 1965.

tures. Le Covenant disparut cependant ne laissant aucune organisation politique derrière lui, et le flux se détournait enfin du S.N.P. Le déclin industriel continu de l'Ecosse sous le gouvernement conservateur allait lui permettre de jouer un rôle effectif.

En 1960 le tableau changeait. Un petit groupe de militants commencèrent à reconstituer l'organisation du Parti. Aux élections partielles de Bridgeton (Octobre 1961), de West Lothian (Juin 1962) et de Woodside (Novembre 1963), ils adoptèrent des techniques électorales analogues à celles qu'utilisent les professionnels des autres partis. Beaucoup plus d'importance fut donnée au « Canvassing » (propagande porte à porte) et aux contacts personnels plutôt qu'à la distribution de tracts ; les publications du Parti furent mieux conçues et mieux rédigées ; les émissions autorisées à la radio et à la télévision furent mieux utilisées sur les chaînes de la B. B. C. et de l'I. T. V., sans oublier la station clandestine du Parti : " Radio-Ecosse Libre ". (N.D.L.R. : le Parti Nationaliste n'était pas autorisé à utiliser les ondes pendant les élections générales et n'avait pas droit à des émissions régulières, mais à l'occasion d'élections partielles l'accès à la radio lui était permis.)

Les résultats satisfaisants obtenus aux élections partielles attirèrent de nouveaux adhérents. La composition de la direction changea. Des noms comme ceux de William Wolfe, Douglas Drysdale, Iain Mac Donald et John Gair apparurent à côté de ceux de Robert Mac Intyre et de Arthur Donaldson. Lors des élections générales de 1964, le Parti, qui n'avait présenté que 5 candidats en 1959, en présenta 15 et vit ses électeurs passer de 22.000 à 64.000. Mr. William Wolfe obtint dans le West Lothian 15.000 voix au lieu de 10.000 deux ans auparavant ; dans un certain nombre d'autres circonscriptions, le Parti groupa un nombre satisfaisant d'électeurs.

Depuis les élections, les progrès du Parti n'ont pas cessé, son administration a été transformée et rationalisée et même la faiblesse financière traditionnelle a été extirpée par la création de l'« Alba Pool » (Caisse Centrale) qui distribue maintenant des centaines de livres sterling aux sections ; et tandis que l'Ecosse approche du carrefour de l'Histoire, le Parti National rassemble ses forces dans une lutte qui permettra à la nation de retrouver sa dignité et sa prospérité grâce à un gouvernement autonome et démocratique.

• *Elections municipales.*

Les élections municipales écossaises eurent lieu le 4 mai 1965. Bien que les partis politiques ne présentent pas de candidats à la plupart de ces élections, un certain nombre de conseils municipaux importants étaient composés de membres de partis politiques ; depuis quelques années, beaucoup de candidats membres du Parti National se sont présentés sous un label local tel que « indépendant » ou « contribuable ». 31 candidats cependant se présentèrent en tant que membres du Parti National et obtinrent des résultats encourageants ; les sièges renouvelables furent conservés et quatre nouveaux sièges gagnés.

A Stirling, deux sièges furent gagnés aux dépens des travaillistes et des conservateurs respectivement ; le Parti a maintenant quatre conseillers à Stirling et y tient la balance entre les deux autres partis, les travaillistes ayant perdu la majorité.

Une percée a été réalisée à Bo'ness, dans le West Lothian. Après une campagne difficile, Ian Don, 27 ans, a battu le conseiller travailliste le plus ancien et lui-même ancien maire ; Bo'ness, ville minière, était contrôlée par les travaillistes depuis très longtemps, et la victoire du Parti Nationaliste montre que l'audience du Parti Travailliste s'affaiblit dans le West Lothian. La signification de ce résultat a été largement débattue à la radio et à la télévision.

Le quatrième siège gagné l'a été à Irvine (Ayrshir) ou Joe Dount devient le second conseiller nationaliste élu en deux ans.

Une des évolutions les plus encourageantes l'a été à Glasgow où douze candidats nationalistes se présentaient. Malgré une apathie considérable qui s'est traduite par une très forte proportion d'abstentions, Hamish Henderson a réuni plus de 2.000 votes à Craigton Ward, et les autres candidats ont obtenu des résultats satisfaisants. Bien que le Parti National ait encore un long chemin à faire pour devenir une puissance dans le gouvernement local (1), les résultats révèlent qu'un nombre croissant d'électeurs travaillistes sont disposés à voter pour les nationalistes écossais dans les élections locales.

(1) C'est-à-dire dans les conseils municipaux et les conseils de Comté.

PAYS DE GALLES ET ECOSSE.

• *Les Partis Nationalistes Gallois et Ecossais obtiennent enfin l'accès à la radio et à la télévision.*

« Nous voulons que les Gallois imitent les grandes qualités des Anglais et en particulier leur loyauté à l'Angleterre et leur admirable détermination à rester toujours libres... » (Gwynfor Evans, le 29-9-65, dans son allocution à la Télévision.)

Les deux partis nationalistes avaient été exclus jusqu'ici de la B. B. C. sur l'intervention des partis politiques anglais. La B. B. C. exigeait en effet qu'un parti politique ait présenté des candidats dans un douzième des circonscriptions britanniques pour avoir le droit de faire des émissions politiques. Cette condition était impossible à remplir au Pays de Galles, divisé en 36 circonscriptions seulement, et réalisable en Ecosse si le Parti National Ecossais avait présenté 50 candidats. Mais le Conseil Gallois de la B. B. C. avait décidé que tout parti qui présenterait trois candidats (1/12^e des circonscriptions galloises) lors des élections générales disposerait d'une émission de 15 minutes par an. Le Parti Gallois ayant présenté 11 candidats en 1955 devait donc bénéficier de cette autorisation ; il a d'ailleurs présenté des candidats dans 20 circonscriptions en 1957 et dans 23 circonscriptions en 1964, obtenant presque autant de voix que le Parti Libéral qui dispose pourtant des mêmes facilités à la B. B. C. que les deux grands partis britanniques. Les représentants de ces trois partis s'étaient en effet réunis après les décisions prises par le Conseil Gallois de la Radiodiffusion et, après avoir demandé en vain à ce dernier d'annuler la décision prise, ils firent appel au gouvernement britannique afin que celui-ci oppose son droit de veto ; c'est assez curieusement la première et la seule fois que le gouvernement britannique utilise le droit de veto dont il dispose pour s'opposer aux décisions prises par la B. B. C. Le " Post Master General " publia alors une circulaire interdisant toutes les émissions politiques en dehors de celles autorisées sur les programmes de Londres. Les Partis Nationalistes Gallois et Ecossais n'ont cessé de mener une vive campagne contre cette interdiction qui les a défavorisés lors des campagnes électorales ; il faut reconnaître que la plupart des organisations et autorités du Pays de Galles ont protesté aussi contre cette interdiction. Des émetteurs clandestins (Radio-Ecosse-Libre) qui disposait de quatre émetteurs

et Radio-Galles-Libre) se manifestèrent régulièrement depuis 1960, sur les longueurs d'onde de la télévision après la clôture des émissions, mais ces heures tardives et les précautions prises limitaient l'audience de ces émissions ; les autorités britanniques n'ont pas cherché très sérieusement, semble-t-il, à entraver ces « émissions pirates » ni à en arrêter les organisateurs ; un procès aurait attiré l'attention de l'opinion sur l'interdiction faite aux Partis Gallois et Ecosais. (" *Ar Vro* " a publié deux interviews accordés à Per Denez par Gordon Wilson, l'un des organisateurs de Radio Free Scotland ; cf. " *Ar Vro* ", n° 8 et n° 25 ; des informations ont été données régulièrement par la " *Chronique des Nations* " sur l'activité des radios clandestines.)

Le gouvernement britannique vient enfin d'accorder aux deux partis le droit à une émission de cinq minutes par an à la radio et à la télévision, alors que les partis britanniques disposent de plusieurs heures surtout si l'on tient compte des émissions consacrées à leurs conférences, congrès et déclarations diverses.

Cette concession peut paraître dérisoire, mais elle a cependant l'avantage de briser le monopole des trois partis anglais ; les nationalistes gallois et écossais l'ont d'ailleurs acceptée comme un défi. Le 29 septembre, Gwynfor Evans, président du Parti National Gallois, a donc parlé cinq minutes (en anglais) à la télévision, et Chris Rees cinq minutes à la radio (en gallois, c'est la première émission politique en gallois diffusée à la radio). Le même jour, William Wolfe, vice-président du Parti National Ecosais (qui a talonné le candidat travailliste dans le Comté de West Lothian aux dernières élections) parlait aussi à la radio. Ces émissions n'ont pas été inutiles, elles ont rappelé à plusieurs millions de personnes l'existence du Pays de Galles et de l'Ecosse en tant que nations, la gravité de leurs problèmes et la nécessité pour elles de prendre en mains leurs propres affaires. Les jours suivants le Parti Gallois a reçu d'ailleurs plusieurs centaines de nouvelles adhésions et beaucoup d'auditeurs se sont plaint de la brièveté des émissions ; d'autre part l'émission de radio n'a été transmise que par certains émetteurs et elle n'a pu être écoutée dans certaines régions du Nord-Est, du Centre et du Sud-Ouest du Pays de Galles.

PAYS DE GALLES.

• *Les réalisations du gouvernement travailliste.*

Maintenant que le gouvernement travailliste est au pouvoir depuis un an, les Gallois attendent des résultats positifs de la création de l'Office Gallois et du nouveau Secrétaire d'Etat pour le Pays de Galles. Malgré la politique de restriction financière il y a eu quelques résultats. Un certain nombre de nouvelles usines viennent d'être construites au Pays de Galles et seront louées à des sociétés privées (toutes anglaises). Un Centre Sportif, qui sera le Centre National du Sport Gallois, sera construit à Cardiff. De telles réalisations ne sont que la poursuite de la politique du gouvernement précédent.

Les projets concernant le gouvernement local sont plus intéressants. Ce gouvernement local se trouve, en Angleterre comme en Galles, dans une situation critique ; beaucoup d'autorités locales (lesquelles ont la responsabilité de l'enseignement et de nombreux services) sont trop faibles et trop pauvres pour organiser les services nécessaires et pour engager du personnel compétent. Il semble inévitable que des transformations profondes soient apportées bientôt, et il a été suggéré par un député travailliste gallois, Harold Finch, qui exerce des fonctions à l'Office Gallois, que le plan pour le Pays de Galles soit différent de celui qui sera appliqué en Angleterre, les besoins des deux pays étant différents. Si une telle réforme était réalisée, ce serait la plus importante transformation dans l'Administration galloise depuis la création de l'Office Gallois de l'Education il y a 50 ans et la suppression de la Cour d'Appel galloise en 1830.

Cette proposition de M. Finch peut être rapprochée d'une étude parue dans l'hebdomadaire de langue galloise *Y Cymro* (le journal n'est pas ouvertement nationaliste, bien qu'il ait une attitude assez favorable) ; l'auteur pense que l'organisation galloise du Parti Travailliste est maintenant favorable à la création d'un Conseil des Affaires Galloises élu par la population. Tous les gouvernements anglais ont été jusqu'ici centralistes à outrance, surtout le gouvernement travailliste de 1945-1951, mais la régionalisation devient maintenant une idée populaire. Un tel Conseil serait évidemment éloigné du Parlement Gallois envisagé par les nationalistes mais il signifierait du moins que le droit du peuple gallois à gérer ses propres affaires est reconnu.

Mais la publication du plan de fermeture des mines prouve que le gouvernement considère comme secondaires les problèmes de l'économie galloise. *Le plan élaboré par le gouvernement britannique implique la quasi disparition de l'industrie minière galloise et l'émigration des mineurs.*

« Les Galles du Sud étaient bâties sur du charbon — le meilleur du monde. Seul un génie aurait pu empêcher d'en tirer profit... » (Aneurin Bevan.)

Les déclarations faites par les responsables britanniques révèlent que l'industrie houillère sera progressivement concentrée sur les gisements anglais, la majeure partie des mines galloises et écossaises étant progressivement fermées ; on prévoit que vingt-quatre mines de charbon seront fermées au Pays de Galles au cours des deux prochaines années et que 10.000 mineurs devront changer d'emploi.

L'avenir est donc sombre pour l'économie du Sud du Pays ; seules quelques mines continueraient à être exploitées ; toutes mines peu importantes, où la main-d'œuvre est exclusivement locale, seront fermées. La célèbre « vallée de Rhondda est condamnée » a déclaré Lord Robens, président du National Coal Board (Office National du Charbon), « les hommes doivent se préparer à partir » a-t-il ajouté. Il y aura en effet du travail dans les mines des Midlands, alors que l'économie galloise est trop peu diversifiée pour offrir des emplois en grand nombre et que les centres de réadaptation professionnelle se trouvent en Angleterre. Il y a évidemment un obstacle, a déclaré le représentant de l'Office National du Charbon, c'est que la Vallée de Rhondda constitue une communauté tellement cohérente que les mineurs ne veulent pas s'en aller. (Des déclarations analogues ont été faites par certains dirigeants français, critiquant l'obstacle opposé à « la mobilité de la main-d'œuvre » par le « sentimentalisme excessif » de gens qui ont l'impudence de vouloir trouver du travail dans leur pays.)

Le Plaid Cymru (Parti Nationaliste Gallois) avait prévu cette politique dans une brochure publiée en 1950 : « Les mines galloises doivent-elles être fermées ? ». Les dirigeants des houillères avaient alors formellement démenti ces projets de fermeture des mines et les dirigeants du syndicat des mineurs (N. U. M.) avaient eux-mêmes affirmé que ces craintes étaient « absurdes ». Depuis la nationalisation des houillères, la moitié des mines galloises ont déjà été fermées.

Le Parti Gallois ne défend d'ailleurs pas à tout prix l'industrie minière, mais il affirme que la rentabilité de chaque mine devrait être sérieusement étudiée avant d'en décider la fermeture, que l'industrie carbo-chimique, inexistante jusqu'ici au Pays de Galles, devrait y être introduite et un programme d'industrialisation appliqué afin de fournir des emplois aux milliers de mineurs licenciés ; le projet présenté par le Parti Gallois prévoit aussi une décentralisation du National Coal Board, la création d'un Office Gallois des Houillères qui serait lui-même décentralisé et à la gestion duquel les mineurs seraient associés. Les Houillères britanniques ont été nationalisées en 1946, mais le National Coal Board est un organisme très centralisé et les mineurs n'ont jamais été associés à la gestion.

Les plans travaillistes en ce qui concerne le Pays de Galles ne sont pas conçus en fonction des problèmes propres à l'économie galloise mais en fonction des besoins de l'économie anglaise. Le gouvernement Wilson a pourtant créé des institutions propres au Pays de Galles : un Secrétaire d'Etat aux Affaires Galloises, un Office Gallois et un Conseil Economique Gallois (cf. « *Ar Vro* », n° 28 p. 76, n° 30 p. 73) ; mais la bonne volonté indiscutable des hommes qui ont été nommés à la tête de ces organismes risque d'être inutile, car ils ne disposent pas de pouvoirs réels de décision (1).

L'annonce de ces plans a en tout cas provoqué une vive réaction des mineurs. Plus de 5.000 d'entre eux, venus de tout le bassin minier, ont manifesté dans le centre de Cardiff le 20 novembre dernier, y bloquant la circulation. Mr. Will Paynter, secrétaire général du Syndicat des Mineurs Gallois et ancien mineur lui-même, s'adressa aux manifestants avec plus de tristesse que de colère, affirmant que cette décision « insensible et inconsidérée » n'était pas le fait de l'Office des Mines, car il avait de bonnes raisons de croire qu'elle était le résultat d'une pression exercée par le gouvernement lui-même. Les pancartes portées par les manifestants portaient des slogans tels que « La politique du parti travailliste signifie un retour aux années 1930 » (époque où le chômage massif a frappé toutes les Galles du Sud). Un certain nombre de pancartes portaient des inscriptions en gallois.

(1) Pour se rendre compte de l'importance de ces pouvoirs de décision, il suffit d'évoquer l'œuvre réalisée par le gouvernement Lesage au Québec.

La fidélité inébranlable des mineurs gallois au Parti Travailliste n'a donc guère été récompensée car le gouvernement de M. Wilson se montre encore plus brutal à leur égard que les gouvernements conservateurs. On a pourtant remarqué que depuis quinze ans le Parti Travailliste est constamment minoritaire en Angleterre, alors qu'il est majoritaire en Galles et en Ecosse ; sans les votes des Gallois, il n'aurait pas eu la majorité aux élections de 1950 ni à celles de 1964.

• *Manifestation à Tryweryn.*

" *Ar Vro* " a souvent eu l'occasion d'évoquer le drame de Tryweryn, cette vallée galloise noyée pour fournir de l'eau à la ville de Liverpool. Malgré l'opposition des députés gallois, des autorités locales et de toutes les organisations nationales, le projet fut adopté et mené à bien ; les villageois furent indemnisés et expulsés. En 1962, deux nationalistes furent condamnés pour avoir tenté d'empêcher la poursuite des travaux et, en 1963, Emyr Ll. Jones et Owain Williams furent emprisonnés pour avoir fait sauter à la dynamite un générateur et un pylône à haute tension (cf. "*Ar Vro*", n° 18 p. 67 et n° 20 p. 64). Il semblait que cet acte (qui se voulait symbolique) ait été la dernière scène du drame de Tryweryn.

Le dernier acte a pourtant eu lieu le 21 octobre dernier. Les autorités de Liverpool ont voulu en effet organiser une cérémonie d'inauguration, bien qu'elles aient été averties que des troubles pouvaient se produire et qu'aucun membre de la famille royale n'ait accepté de venir présider la cérémonie. Une foule de manifestants (600 environ) attaqua la file de voitures et de cars officiels, les empêchant d'avancer ; ils déchirèrent les drapeaux anglais ; des forces de police importantes étaient présentes, mais ne procédèrent à aucune arrestation (le mot d'ordre était sans doute : « Pas de martyrs »).

Le Président du Conseil Municipal de Liverpool, l'Alderman Lefton, fut suffisamment impressionné par la manifestation pour proposer de rencontrer Gwynfor Evans, président du Parti Nationaliste Gallois, afin de discuter de la compensation à apporter au Pays de Galles pour la perte de ses ressources en eau. Cette proposition présente l'intérêt de reconnaître l'influence du Parti, mais on peut mettre en doute son efficacité, puisque Gwynfor Evans n'a pas d'autorité officielle.

La presse anglaise a rendu largement compte de la manifestation sans faire de commentaires.

• *Le gallois va-t-il être admis comme langue officielle ?*

La Commission de trois membres désignée par le gouvernement britannique pour étudier le statut légal de la langue galloise a publié son rapport (en gallois et en anglais) le 25 octobre dernier. Si les recommandations préconisées par ce rapport sont adoptées, ce sera le fait le plus important pour le destin de la langue galloise depuis son admission dans les écoles.

Le rapport ne recommande pas cependant que toute l'activité administrative devienne bilingue et que tout document soit automatiquement traduit en gallois, et cela pour des raisons pratiques et financières. Mais il recommande que le gallois soit admis au même titre que l'anglais et puisse être utilisé pour n'importe quel acte officiel et dans toutes les administrations ; le gallois deviendrait ainsi langue officielle. Le rapport prévoit d'une façon très précise les moyens d'application de cette réforme, car il recommande que les magistrats et d'une façon générale les fonctionnaires soient bilingues, que des traducteurs soient placés dans tous les tribunaux et que la connaissance du gallois soit admise comme qualification supplémentaire pour les candidats à la fonction publique. Le rapport préconise la création de cours spéciaux pour la formation de sténographes de langue galloise.

Le rapport constitue un événement historique pour la langue galloise, car il paraît difficile que le gouvernement en rejette les conclusions. La création de la Commission est le résultat direct des campagnes menées par les nationalistes, en particulier par les membres de la Société de la langue galloise (*Cymdeithas Yr Iaith Cymraeg*) et il est certain que les recommandations du rapport paraissent bien accueillies par l'opinion galloise bien qu'une opposition se manifeste dans certains milieux anglicisants contre l'exigence de la connaissance du gallois pour certains postes administratifs (la commission recommande en effet que les postes de direction des grands services administratifs soient confiés à des fonctionnaires connaissant le gallois).

Le secrétaire général de la Société de la langue galloise a déclaré qu'il accueillerait avec faveur les recommandations de la Commission et qu'il espérait que le Parlement les adopterait. Mais il a précisé que même si les recommandations étaient adoptées, la langue galloise aurait encore un statut inférieur à l'anglais, car « dans de nombreux cas, un Gallois

devra demander spécialement les documents officiels dans sa langue avant de les obtenir » ; il ne s'agit donc pas d'un véritable statut de langue officielle. Geraint Jones termina sa déclaration en affirmant que « la bataille pour la survie de la langue galloise n'en est qu'à sa phase pionnière et que les Gallois auront à engager des batailles solitaires et impopulaires s'ils veulent que leur langue survive ».

• *Le gallois n'est pas encore langue officielle !*

Le 8 septembre dernier, une jeune mère, Mme Llinos Davies, a été condamnée à une amende et aux frais du procès pour avoir refusé de déclarer la naissance de son fils Arthur né il y a sept mois. La loi anglaise exige que la déclaration soit faite dans les six semaines qui suivent la naissance, mais Mme Davies refuse de rédiger la déclaration en anglais, et l'Administration (le « Register General » spécialement consulté) a refusé que l'enregistrement soit établi en gallois. Le tribunal a dû constater l'infraction et imposer une amende, mais les débats ont été conduits en gallois ! Le mari de Mme Davies est instituteur et l'un des fondateurs de la Société de la langue galloise, dont les campagnes ont été en grande partie à l'origine de la création de la Commission Officielle (cf. supra). Le rapport élaboré par celle-ci prévoit justement que le gallois pourra être utilisé dans tous les actes d'état civil.

En mars dernier, un fermier, Mr. Hywel Davies, avait déjà été condamné à une amende pour le même fait (cf. « *Ar Vro* » n° 30, p. 72). Les deux familles Davies habitent à Talgarreg, où Hywel Davies a fondé un village coopératif.

FRISE.

• *Appel aux Frisons.*

2.500 Frisons s'étaient rassemblés le 25 septembre sur le champ de bataille de Warns, où, il y a 620 ans, leurs ancêtres défendirent leur liberté contre les troupes du Comte Guillaume IV de Hollande ; le site est marqué par un monument de pierre qui porte la date 1345 et ces mots : *Leover dea as slaef* (Plutôt mort qu'esclave). Si les Frisons avaient été vaincus, leur pays aurait suivi le sort de la Frise de l'Ouest, annexée et assimilée.

La bataille de Warns fut commémorée pendant les deux siècles suivants, puis la cérémonie fut interdite sous la domi-

nation saxonne, et elle n'a été remise en honneur qu'en 1945 seulement. Cette année, après la levée des couleurs, R. Straatsma, le jeune président du conseil du Mouvement Frison, a commencé ainsi son discours : « Nous sommes venus ici pour nous donner une pensée à l'idée de liberté. Ce n'est pas une idée sans importance ni sans conséquence dans le monde d'aujourd'hui. La liberté signifie, entre autres choses, le droit pour un homme d'être lui-même. Cela signifie pour nous en Frise le droit de vivre et de parler en frison. Avons-nous ce droit ? » R. Straatsma, répondant à sa propre question, signala certains progrès, et il cite l'accroissement du nombre des écoles bilingues : « Il y en a maintenant 84 ; mais ce n'est pas assez ; non seulement toutes nos écoles primaires devraient devenir bilingues, mais aussi nos écoles moyennes et nos écoles supérieures ; dans l'enseignement, comme dans tous les domaines, le Frison doit avoir les mêmes droits que le Néerlandais ». Straatsma signale aussi les progrès de l'industrialisation, qui ont réussi à stopper l'émigration massive qui avait sévi dans les années d'après-guerre, et a même entraîné une immigration étrangère ; ces immigrants doivent au moins apprendre à lire et à comprendre la langue du pays où ils gagnent leur vie.

Malgré ces progrès réalisés, l'avenir de la Frise et de la langue frisonne ne sont pas assurés ; le frison doit prendre une plus grande place dans l'administration, à la radio et à la télévision ; mais dans ces domaines on se heurte encore à l'hostilité de certains organismes officiels hollandais au principe de l'égalité des droits des deux langues.

Straatsma a insisté sur l'union nécessaire des Frisons pour atteindre les objectifs nationaux, qu'ils soient culturels ou économiques et il demanda aux assistants d'accomplir leur devoir lors des prochaines élections, espérant que les Frisons voteraient pour les candidats qui ont montré qu'ils avaient conscience des problèmes linguistiques et culturels frisons et qu'ils leur accordaient la priorité.

• *Le Parti National Frison va affronter les élections pour la première fois.*

Le Frijske Nationale Partij (F. N. P. : Parti National Frison) va présenter, le 23 mars prochain, pour la première fois, des candidats aux Etats de Frise (c'est-à-dire au Parlement Régional). Ce nouveau parti a pour objectif d'obtenir pour la

Frise l'autonomie nécessaire au salut du peuple frison ; c'est le premier parti frison, car jusqu'ici les nationalistes avaient préféré agir à l'intérieur des fédérations régionales des grands partis hollandais à base idéologique ou religieuse, mais les patriotes ont compris que pour ces partis le problème de l'autonomie frisonne est un problème mineur.

La création du F. N. P. a d'ailleurs déjà stimulé favorablement l'action des autres partis, plusieurs des dirigeants (frisons) de ceux-ci ont publié des éditoriaux réclamant une « Taelpolityk » (politique en faveur de la langue) beaucoup plus dynamique ; « De Frijbutser », organe du F. N. P., écrit à ce sujet : « Notre principal problème est en effet le problème linguistique, aussi l'adoption d'une « Taelpolityk » est-elle primordiale. Mais notre problème immédiat ne réside pas dans le fait que notre langue est menacée de disparition, il vient du fait qu'une forte pression est exercée sur notre peuple pour qu'il abandonne sa langue. Et cette pression est en grande partie le résultat de la discrimination exercée par le gouvernement.

« Le fait que les grands quotidiens frisons aient porté leur attention sur ce problème est de la plus grande importance, mais les remèdes qu'ils proposent (aide financière, institution d'un fonds et d'un délégué aux affaires linguistiques) ne sont pas suffisants.

« Il n'y a qu'une solution au problème de la langue et c'est l'égalité des droits. Si la Frise doit être vraiment bilingue, alors, le gouvernement ne doit plus imposer le hollandais comme langue de la Frise ; alors, les enfants ne parlant que hollandais ne doivent pas être privés d'une connaissance approfondie du frison ; alors, les juges ne doivent plus refuser de comprendre (ou faire semblant) notre langue ; alors, le frison doit avoir sa place à la Radio et à la Télévision, et la création d'écoles bilingues ne doit plus dépendre des humeurs du personnel enseignant. »

CATALOGNE.

• *Les autorités espagnoles entravent les activités culturelles catalanes.*

Les quatre cités (Ripollet, La Bisbal, Selva del Camp, Alforya), qui avaient organisé des prix destinés à des œuvres en catalan, ont dû renoncer à leurs projets en 1965, sur l'in-

tervention des autorités.

Il en a été de même au VII^e Festival de la Chanson Méditerranéenne ; le V^e Festival avait attribué le premier prix à une chanson en catalan, depuis les chansons catalanes n'ont pas été autorisées à concourir pour les prix.

Les éditeurs qui publient des œuvres en catalan rencontrent toutes sortes de difficultés administratives et les œuvres populaires qui pourraient atteindre les masses ne peuvent obtenir l'autorisation de paraître.

Le gouvernement espagnol a donc modifié ses méthodes de lutte contre la langue et la culture catalanes ; après avoir tenté de les faire disparaître par l'interdiction pure et simple (la *sardane* elle-même avait été interdite !) il a autorisé l'utilisation du catalan, mais, devant les progrès des activités catalanes, les autorités se livrent à des pressions directes ou indirectes pour limiter la portée de ces activités et surtout de celles qui touchent le plus vaste public, d'où le refus d'autoriser la publication d'œuvres destinées à un grand public, l'interdiction d'interpréter en public un certain nombre de chansons, le refus d'autoriser des journaux rédigés en catalan, la place infime donnée au catalan à la radio et à la télévision (quelques émissions théâtrales à des heures où le grand public n'est pas touché) alors que sept millions de personnes parlent catalan.

• *Le 11 septembre 1714 a été commémoré à Barcelone malgré la police franquiste.*

Cette date du 11 septembre 1714 marque la fin de l'indépendance catalane ; en effet, Barcelone succombe dans la lutte contre les armées espagnole et française et le pays perd ses institutions propres qu'il avait conservées malgré son union à la monarchie espagnole.

Cette date n'avait plus été commémorée pendant 25 ans, car il y a 25 ans les armées franquistes occupaient la Catalogne, et celle-ci perdait alors le régime autonome qu'elle avait obtenu en 1931.

Le 11 septembre 1964, pour la première fois, une manifestation publique réunissant plusieurs milliers de Catalans a eu lieu à Barcelone ; elle fut évidemment dispersée par la police, et dix-sept participants furent condamnés à une amende de 25.000 pesetas chacun. La manifestation devait être renouvelée le 11 septembre 1965, mais nous n'avons pas eu d'informations à ce sujet.

ASIE**KURDISTAN.**

• *Le gouvernement irakien a-t-il remporté des victoires décisives ?*

Les combats n'ont pas cessé dans le Kurdistan d'Irak (cf. "Ar Vro", n° 32 et 33, où l'évolution de la situation militaire a été évoquée longuement). En octobre dernier, l'armée irakienne a lancé de puissantes offensives pour obtenir des succès décisifs avant l'hiver ; selon les informations parvenues à Téhéran, l'armée irakienne avait déclenché le 3 novembre de violentes attaques afin d'occuper les cols de montagnes qui dominent la ville de Rawanduz, cols que les forces kurdes avaient réussi à conserver malgré toutes les attaques antérieures.

Nous ignorons l'issue des combats, mais les autorités irakiennes ont annoncé avoir remporté des victoires décisives.

Le maréchal Aref avait déjà démenti, le 14 octobre, que des négociations aient été engagées avec les Kurdes, précisant que « l'unique attitude que l'on puisse avoir à leur égard est de leur infliger un châtement et de ramener l'ordre dans les régions du Nord », et ajoutant qu'il prolongerait l'amnistie jusqu'au 1^{er} novembre. Le 5 novembre, le maréchal Aref annonçait que « Moustapha al Barzani est maintenant presque complètement cerné... Il ne lui reste qu'un côté ouest pour ses mouvements (sans préciser de quel côté cette « ouverture » se trouvait). Les opérations militaires contre les rebelles du Nord sont arrêtées ».

Il faut admettre que ces opérations n'étaient pas tout à fait arrêtées, puisque quinze jours plus tard, dans une interview au journal "Baghdad News", le général Abd ar Rahman Aref, chef de l'état-major général de l'armée irakienne (et le frère du maréchal Abd al Salam Aref, président de la République Irakienne), annonçait que la semaine précédente une très dure bataille s'était terminée par la déroute des rebelles kurdes ; il affirmait que « l'armée irakienne contrôlait maintenant toutes les provinces du Nord, après avoir liquidé les restes des bandes de Barzani et que seuls quelques groupes restaient cernés dans « deux petites régions ».

Depuis cette déclaration, aucune information n'a été publiée concernant la situation au Kurdistan. L'armée irakienne a-t-elle vraiment réussi, pour la première fois depuis quatre ans, à écraser le soulèvement national kurde ?

Il est certain que ces affirmations doivent être accueillies avec une grande réserve, car, à plusieurs reprises déjà, les autorités avaient annoncé la fin de l'insurrection et la capture imminente et même la mort du général Barzani.

Mais il est possible aussi que l'état-major irakien ait réussi à mener à bien le plan qui consistait à tronçonner en plusieurs parties la zone tenue par les nationalistes kurdes pour annoncer ensuite à la population irakienne et à l'opinion étrangère que l'insurrection est pratiquement terminée (ce plan a été déjà analysé dans la "Chronique des Nations" : cf. "Ar Vro", n° 31, p. 72).

Le général Barzani vient de faire diffuser à l'étranger un communiqué (adressé à la presse parisienne le 2 décembre par Ismet Cherif Vanly, responsable des Affaires Extérieures du Commandement de la Révolution Kurde) dans lequel il rappelle que « le seul moyen de faire la paix c'est que le gouvernement de Baghdad reconnaisse au préalable et solennellement l'autonomie du Kurdistan. Alors seulement le cessez-le-feu pourra être conclu en vue d'engager des négociations officielles pour définir cette autonomie, tracer d'un commun accord les frontières du Kurdistan dans le cadre irakien et s'entendre sur les garanties que le peuple kurde, édifié par tant d'expériences, a le droit d'exiger... Si le gouvernement de Baghdad n'accède pas à nos demandes nous sommes prêts à poursuivre la révolution dix ou vingt ans encore s'il le faut, jusqu'à ce que le peuple kurde ait obtenu la plénitude de ses droits nationaux et que l'Irak soit à jamais débarrassé de la démagogie et des dictateurs militaires ».

Ce communiqué constitue une réponse aux récentes déclarations des dirigeants irakiens.

• *Les Kurdes et la situation internationale.*

Yann-Cheun Veillard a consacré dans "Le Peuple Breton" un article sur les Kurdes ("Un peuple en lutte", Novembre 1965. Y.-Ch. Veillard est l'un des auteurs d'une étude sur la Question Kurde publiée dans "Ar Vro", n° 16) dans lequel,

après avoir évoqué les diverses phases de la lutte menée depuis quatre ans par les Kurdes et la répression féroce engagée par les gouvernements irakiens successifs, il recherche les causes de l'indifférence sinon de la complicité de l'opinion publique et des gouvernements du monde entier ; Y.-Ch. Veillard en rejette la principale responsabilité sur les impérialistes anglo-américains, qui appuieraient les gouvernements irakiens afin de maintenir le statu quo dans cette région du monde.

Il est certain que les gouvernements anglais et américain sont favorables au maintien du statu quo, mais nous ne pouvons suivre l'analyse de Y.-Ch. Veillard, qui nous paraît s'appliquer surtout à l'Irak hachémite, bastion britannique au Proche-Orient et principal maillon du C.E.N.T.O. sous la direction de Nouri Saïd. Mais cette situation a été complètement modifiée par la révolution du 14 Juillet 1958 : le régime socialisant du général Kassem a rompu ses liens avec les pays occidentaux, dénoncé le pacte du C.E.N.T.O. et noué des liens étroits avec l'U.R.S.S. qui a accordé une aide importante à son nouvel allié. C'est une armée complètement rééquipée d'armes soviétiques modernes qui, depuis 1961, essaye de réduire le soulèvement national du Kurdistan, ce sont des bombes de fabrication soviétique qui tombent sur les villages kurdes ; car si les relations irako-soviétiques ne sont plus aussi cordiales sous le régime Aref que sous le régime Kassem, les envois d'armes n'ont pas cessé. (En 1964 encore l'U. R. S. S. a participé à la modernisation de l'armée irakienne, cf. " *Ar Vro* ", n° 27, pp. 66-67.)

Le C.E.N.T.O. a été démantelé par le départ de l'Irak, si bien que la coordination prévue entre Bagdad, Téhéran et Ankara n'a pas été réalisée, d'autant plus que les options neutralistes et anti-occidentales de l'Irak, de la Syrie et de la R. A. U. ont provoqué des tensions avec la Turquie et l'Iran ; les chefs kurdes ont d'ailleurs évité d'entrer en conflit avec leurs dangereux voisins ; le général Barzani aurait même refusé d'enrôler des volontaires venus du Kurdistan Turc. Mais si les autorités ont réprimé avec sévérité les manifestations du nationalisme kurde et surveillé étroitement la frontière (comme d'ailleurs la Syrie voisine, avant comme après la rupture avec l'Égypte), l'Iran a manifesté au contraire une neutralité bienveillante, fermant les yeux sur la contrebande d'armes (les quelques armes lourdes dont disposent les insur-

gés ont passé par l'Iran) et laissant pendant l'hiver les femmes, les enfants et les blessés kurdes venir sur le territoire iranien. Cette attitude de l'Iran s'explique non seulement par la rupture du C.E.N.T.O. mais aussi par la tension croissante depuis quelques années entre l'Iran et la Ligue Arabe (relations de l'Iran avec Israël, revendications des pays arabes sur la province iranienne du Khouzistan).

Le gouvernement irakien a d'ailleurs cherché à isoler autant que possible les insurgés du monde extérieur et à couper leurs sources d'approvisionnement en armes.

Le nouveau Premier Ministre irakien, D^r Abd ar Rahmam al Bazzaz, multiplie les interventions diplomatiques pour obtenir que la Turquie et surtout l'Iran ferment hermétiquement leurs frontières et empêchent toute contrebande d'armes vers le Kurdistan ; le D^r Bazzaz, lors d'une visite à Londres au début du mois d'octobre, a fait appel aux « bons offices » de M. Wilson pour qu'il intervienne auprès des gouvernements turc et iranien ; il a affirmé que des armes de fabrication anglaise et américaine, parvenues aux Kurdes par l'Iran, avaient été capturées lors de récents combats.

Le roi Hussein de Jordanie avait également demandé au Chah de ne plus fournir d'aide aux nationalistes kurdes. Le D^r Bazzaz était intervenu lui-même auprès de l'ambassadeur d'Iran à Bagdad. C'est probablement aussi sur l'intervention du premier ministre irakien que le représentant des nationalistes kurdes au Caire, M. Chawkat Akraoui, a été prié, le 27 octobre, de quitter le territoire égyptien ; il a cependant déclaré que cette mesure ne signifiait pas une modification de la politique égyptienne : « Je crois que la R. A. U. continue de soutenir la réalisation, par des moyens pacifiques, d'une autonomie pour les Kurdes dans le cadre de l'Etat irakien ». La politique égyptienne envers les nationalistes kurdes est en effet assez ambiguë : le Président Nasser a en effet encouragé les dirigeants irakiens à négocier avec les Kurdes, mais à condition que ceux-ci limitent leurs exigences ; d'autre part, il a mis à la disposition de l'armée irakienne un certain nombre d'escadrilles qui ont participé aux opérations contre les forces et les villages kurdes.

Il est évident qu'aucun Etat n'est disposé à soutenir la cause du peuple kurde ou même simplement à la poser sur le plan international. Aucun groupe de puissances ne peut en effet utiliser la guerre du Kurdistan dans sa propagande contre

d'autres puissances, et ni les puissances occidentales, ni les pays communistes, ni les gouvernements neutralistes ne veulent entrer en conflit avec le gouvernement irakien ; plusieurs d'entre eux lui ont fourni ou lui fournissent encore des armes (la Yougoslavie elle-même, cf. " *Ar Vro* ", n° 30, p. 81). Quant aux Etats nouvellement indépendants du Tiers-Monde, ils ont, quelle que soient leurs divergences, admis comme un principe sacré l'intégralité des frontières fixées par les colonisateurs, même lorsqu'elles sont absurdes, et ne soutiennent les mouvements de libération que lorsqu'ils se produisent contre les puissances coloniales « classiques ».

Les Kurdes ne doivent donc compter que sur eux-mêmes.



« L'Islam, en même temps qu'une religion, est une culture qui a profondément marqué ce pays. En substituant à cette culture nationale la culture française, la France a fait de nous des déracinés. Elle a coupé les élites du peuple dont elles ne savent plus parler la langue. Cela explique pourquoi tant d'intellectuels sont restés à l'écart le 1^{er} novembre 1954... Retrouver notre personnalité, retourner aux sources afin d'être nous-mêmes, tel doit être notre premier but. Sinon nous serons soumis à toutes les influences extérieures et ballottés entre elles. C'est là ce qui justifie sur le plan linguistique l'arabisation. La langue arabe est notre langue du cœur, celle qui correspond à notre nature intime. Elle est intimement liée aux valeurs et aux qualités morales islamiques grâce auxquelles nous pourrions espérer suppléer à nos insuffisances techniques... »

Extrait d'une déclaration du D^r TALEB,
nouveau ministre algérien de l'Éducation Nationale.
(" *Le Monde* ", 4-8-1965.)

Jord KLER

MEBYON KERNOW

(Mibien Kernev)

Tro em eus bet, e-pad an hañv, da zrailhañ kaoz gant izili ar gevredigezh-se. Dedennet on bet gant ar menozioù displeget en o reoladurioù, tost-tre ouzh ar re a zifennomp evit BREIZH.

Da gentañ, Mebyon Kernow a zegas da soñj e oa Kernev ur vro zieub, digabestr betek 1000 A. D. hag e veze komzet Kerneveg war-dro 1800 ha ma oa brudet-kenañ evit ar mengleuzioù-staen. Hiziv-an-deiz e lavaront : Kernev a zo ul lec'h plijet gant an douristed... met ni a fell dimp gwelout Kernev adkemer ur vroadelezh vev, dichipot ha distag mat.

Kevredigezh Mebyon Kernow a zo bet krouet e 1950. Setu frammadur ar goulennoù pouezusañ :

— Studiañ istor Kernev en un doare broadel, da lavarout eo, gwelet gant daoulagad kernevek.

— Ma c'hello d' ar vugale studiañ, er skolioù, an holl draoù a zered ouzh o bro hag ouzh ar sevenadurezh.

— Goulenn a reont ma vo posupl kenlabourat gant ar c'hevredigezhioù a zo o fal mirout arouezioù Kernev.

— Krouiñ burevioù bruderezh evit ma vo roet keleennadurezh d' ar bobl, rak « n'eo ket posupl gounit ar stourm hep ar bobl ».

Petra a ra diouer da Gernev ? Evel en hor bro, n'ez eus ket labour a-walc'h evit ar vicherourien, ret dezhe mont pell eus ar vro evit gounit o zamm bara. Ezhomm ez eus ivez labouradegoù a bep seurt, ur skol-veur savet evite ha gouestlet d'an traoù kerneveg. Goulenn a ra Kerneviz ar reizh da sevel o mouezh evit ar pezh a sell ouzh ar vuhez politikel.

Evel ma welomp, na tost eo ar goulennoù ouzh hor re-ni !

Kernev a zo bet dilezet gant gouarnamant Londrez. « Ne c'hellomp ket kavout mat ur gouarnamant rannvroel e Glozter pe v-Bristol. Pezh a fell dimp kaout : ur gouarnamant e Kernev evit Kerneviz ». Ha pelloc'h e vez lennet : « Komz a reomp Saozneg, gwir eo, met ne ankounac'haomp ket hor

ouenn geltiek... sikourit ac'hanomp eta evit ma vo skignet hor yezh kozh ». Bez' ez eus broioù bihanoc'h evel Enez Man, Luxembourg, Andorra, inizi Faroes hag o deus bet un emrenerezh-diabarzh. Daoust ha ne vefe ket gouest a-walc'h Kerneviz da ren o bro ? Krediñ a reont e vefe un dra vat, kerkoulz evit Kernev hag evit Bro-Saoz, ma renfe Kerneviz o aferioù dindan lagad Londrez. « Kernev brasoc'h he galloud a dalvez Bro-Saoz brasoc'h ivez, » a lavaromp. (E paperioù ar Grenn-Amzer e veze lennet « Anglia et Cornubia » evel ma vez kanet hiziv « England and Wales ».)

Evit tizhout ar pal-se, Mebyon Kernow o deus ezhomm izili niverus ha taer o menoz. Siwazh, bez ez eus du-hont. evel emañ e Breizh, ur c'hleñved pegus diaes da bareañ : al lezirigezh. Mouget eo bet mouezh ar Gerneviz kantvedoù 'zo ! Spi o deus koulskoude e teuint a-benn da zastum dindan o banniel tud yaouank barrek da gompren ar penaos hag ar perak eus ar stourm. Ma 'z eo bet mouget mouezh Kerneviz, ne c'heller ket mogañ ha kas da netra an ene keltiek a virvilh e kalon pep Kernevad. Tamm-ha-tamm e tiwano an had.

Mebyon Kernow a embann ur gelaouenn liesskrivet « An lef Kernewek » da lavarout eo « Mouezh Kernev ». Bep bloaz e vez gwerzhet un deiziadur eus ar c'hentañ e kerneveg kerkoulz ha kartennoù Nedeleg.

Emañ dasorc'hidigezh Kernev war an hent mat. Kalz a labour a zo c'hoazh d'ober. A-boan ma 'z eo boulc'het an erv... Met ne c'hellomp ket koll fiziañs e dazont ar broioù keltiek.

Ur ger all a-raok echuiñ. Ha gouzout a rit emañ e Kernev « Skol ar Mengleuzioù », ur skol vrudet-kenan er bed a-bezh ? Kalz tud a zeu eus an holl vroioù. (Warlene, ur Sinaad, Kaiwan Thoo, eus Malaysia, a zo deut da studiañ er skol-se.) Emañ ar skol e Cambron (Camborne). E IPOH (Malaysia) ez eus ur straed anvet « Camborne-street », abalamour ez eus du-hont ur bern Kerneviz o labourat er mengleuzioù staeñ hag ivez marteze o vezañ m'eo bet renerien ar mengleuzioù-se e skol Camborne.

Lavaret eo bet : « E-lec'h ma vez kavet un toull bennak e vez kavet ur « Cousin Jack » er strad anezhañ ». Balc'h e vez Kerneviz gant o mengleuzioù. (Sellit ouzh ar boestoù alumetez da skouer !)

Kerneviz a fell dezhe chom bev : n'eo ket posupl lazhañ ur boblañs a orin keltiek !

TOUR D'HORIZON

• L'EXODE DE LA POPULATION VA CONTINUER.

L'Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) a publié, dans sa revue « *Etudes et Conjectures* », les résultats des prévisions sur l'évolution démographique des régions faisant partie de la République Française, entre 1963 et 1978.

Il est prévu un accroissement considérable de la population de la région parisienne qui gagnera 2.670.000 habitants (dont 2 millions d'immigrants en 15 ans), soit un accroissement de 30,70 % ; la population des régions du Nord, de l'Est et du Sud-Est s'accroîtra aussi, mais dans une moins forte proportion.

Les perspectives de l'I.N.S.E.E. ont été faites dans le cadre des régions de programme et n'a donc envisagé l'évolution que de quatre départements bretons sur cinq.

Les quatre départements de la région de programme aurait un accroissement démographique naturel de 290.000 personnes de 1963 à 1978, mais il est prévu que pendant la même période 280.000 Bretons quitteront ces quatre départements, soit une perte de 11,5 %, alors que 10.000 personnes viendront s'y fixer. Les perspectives n'étant pas publiées pour chaque département, il n'est pas possible de connaître les chiffres pour la Loire-Atlantique, mais la région « Pays de la Loire » aurait elle aussi un solde négatif important (— 150.000) ; nous pouvons donc estimer que plus de 300.000 Bretons émigreront au cours des 15 années prochaines.

Notre pays continuera donc à perdre sa population jeune, et les conséquences ne tarderont pas à se manifester : baisse de la natalité, vieillissement de la population et nouvelle baisse de la population. Tous les pays d'Europe ont actuellement une population supérieure à celle qu'ils avaient au début du siècle ; la Bretagne est sans doute le seul à avoir une population inférieure, stationnaire depuis 40 ans, et qui va désormais diminuer. Il est même possible que l'exode s'aggrave, comme M. Pleven l'a prévu (lors de l'inauguration de la foire-exposition en mai 1965), après avoir rappelé le ralentissement des investissements et l'absence presque totale de décentralisation depuis la fin de 1963, il concluait : « Si des mesures beaucoup plus énergiques, beaucoup plus efficaces ne sont pas prises, une aggravation de l'exode de la population bretonne paraît inéluctable ».

• LE « CADEAU » REPRESENTÉ PAR L'EMIGRATION.

« En un siècle, l'agriculture bretonne a fourni près d'UN MILLION de travailleurs au reste du pays ; pourtant elle a dû en supporter l'intégralité des « coûts d'élevage ». Par travailleur, ce coût a oscillé, suivant les régions et les époques, entre 10.000 et 30.000 NF. La seule Bretagne a donc apporté régulièrement au reste du pays un cadeau annuel équivalent à 200 millions de

NF... » (H. de Farcy, " L'Agriculture dans l'éveil économique ", *Revue de l'Action Populaire*, avril 1962).

● « L'HEURE DE LA DERNIERE CHANCE ».

C'est l'expression employée par le professeur Pierre George dans une étude consacrée à " La démographie face aux problèmes régionaux " (*Population*, Janvier-Février 1965), dans laquelle il montre que « les régions de tradition rurale et agricole », qui sont en train d'effectuer leur révolution agricole, doivent conserver leur niveau actuel de peuplement si elles veulent devenir des « régions complètes à multiples secteurs d'activité », sinon elles se videront de leur population et leur sous-peuplement entraînera une baisse des rendements puis le recours à l'immigration étrangère, « avec ce qu'elle comporte de « viscosité » dans la création d'une nouvelle économie régionale ».

Cette évolution n'est pas fatale, et Pierre George s'élève contre le mythe de l'irréversibilité des évolutions et celui de la fatalité des sélections (comme l'a fait aussi l'abbé P. Bourdellès dans les articles qu'il a publiés dans *AR VRO* et *BARR HEOL*).

L'intervention de l'Etat peut diriger certains investissements, mais il faut aussi qu'une volonté se manifeste dans la région elle-même. P. George remarque d'ailleurs qu'une union économique avec la Grande-Bretagne rendrait leurs chances aux régions côtières, grâce « au nouveau cortège des industries portuaires ».

● PARIS ET LE DESERT FRANÇAIS (nouvel épisode).

Le P.A.P.O.G. (Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne), solennellement promulgué en 1960, prévoyait la stabilisation de l'agglomération parisienne à l'intérieur d'un périmètre défini. Le nouveau « schéma directeur » élaboré par les services de M. Delouvrier prévoit au contraire une augmentation de la population du district parisien qui passerait de 8,4 millions d'habitants à 11,6 millions en 1985 et à 14 millions en 2000 ; l'exposé des motifs tend à justifier cette croissance « présentant cette nouvelle gestion comme inéluctable pour la faire admettre par l'opinion » ; c'est l'avis de M. René Lemoine qui consacre à la critique de ce schéma un article de " *La Vie Française* " (25 juin 1965) ; il y précise : « Malheureusement les références étrangères citées à l'appui de cette thèse ne sont pas probantes ». Ainsi M. R. Lemoine remarque que les chiffres cités concernent l'ensemble de l'Angleterre du Sud-Est et non l'agglomération londonienne proprement dite, qui est au contraire moins peuplée actuellement qu'en 1930 ; les « néo-Sarcelles » dont la construction est prévue dans la banlieue parisienne n'ont rien à voir avec les « expanding-town » britanniques situées à cent kilomètres de Londres. Quant à la politique de décongestion urbaine qui a été menée à bien en Allemagne occidentale, elle n'est même pas mentionnée...

M. Lemoine conclut : « Comment imaginer une politique d'aménagement national qui ne contrôle pas d'abord l'évolution du « monstre parisien » ? »

Il apparaît bien que le gouvernement français accepte cette croissance, pensant peut-être aussi, pour des raisons politiques et économiques, contrebalancer l'importance des centres industriels allemands ou italiens (où pourtant il n'existe rien d'analogue à la région parisienne) ou espérant plus probablement faire de Paris la future capitale de l'Europe si elle en est devenue la cité la plus peuplée.

Mais cet objectif est en tout cas incompatible avec celui de l'aménagement du territoire, tel qu'on le faisait miroiter aux élus des régions sous-développées ; la croissance de la région parisienne (qui sera peut-être même plus rapide que celle prévue par M. Delouvrier, le Premier Ministre a reconnu que l'agglomération parisienne pourrait avoir 16 millions d'habitants en l'an 2000) exige que d'énormes crédits publics lui soient affectés au détriment inévitable des régions sous-développées qui devraient d'ailleurs continuer à fournir leur contingent annuel d'émigrants (jusqu'au jour où, pour les repeupler, on fera appel aux Portugais, aux Algériens ou aux Turcs). Dans le même numéro de la " *Vie Française* ", le directeur, M. René Sédillot, s'élevait aussi contre cette option : « A quoi bon fermer les yeux ? L'expansion régionale piétine, l'expansion régionale recule, tout l'atteste... Paris ne renonce pas à dévorer la substance française... Nous n'acceptons pas cette croissance monstrueuse qu'on prétend donner comme inéluctable ». La critique du « schéma directeur » et de ses conséquences constituait aussi un des thèmes principaux du rapport de M. Joseph Martray au Congrès des Economies Régionales, qui s'est tenu à Toulouse du 17 au 20 juin 1965, montrant, avec chiffres à l'appui, que l'objectif démographique admis pour la région parisienne ne peut être atteint qu'aux dépens des régions sous-développées (le rapport de M. Martray est reproduit in extenso dans le numéro de juin-juillet de " *La Vie Bretonne* "). Le temps des illusions est passé, a dit M. Martray. Nous l'espérons et nous emprunterons à l'article déjà cité de M. Sédillot cette conclusion : « Rien n'est inéluctable, sinon pour ceux qui sont prêts à capituler ».

● UN MEMORANDUM DE LA LIGUE CELTIQUE AUX NATIONS-UNIES.

La Ligue Celtique communique :

Un mémorandum de 62 pages sur le droit de la Bretagne, de l'Ecosse et du Pays de Galles à l'auto-détermination et à la protection internationale a été envoyé, le 4 novembre, par la Ligue Celtique, au Secrétaire Général des Nations-Unies. Des copies du mémorandum ont été remises aux délégués des 114 états-membres de l'Organisation des Nations-Unies, à New-York.

Le même jour, des conférences de presse ont été tenues à Dublin, Cardiff, Londres et Paris.

Le mémorandum expose séparément le cas des trois pays : Bretagne, Ecosse, Pays de Galles. Il montre qu'ils forment des nationalités bien définies mais que leur existence est gravement menacée par la négligence ou l'hostilité montrée envers leurs intérêts par les Etats auxquels ils sont incorporés ; et que leur survie, que leur développement exigent le self-government.

La conclusion de l'exposé du cas de la Bretagne est qu'il n'existe pas de solution française au problème breton. Tous les appels à la France, sur le terrain culturel comme sur le terrain économique, ont été parfaitement vains. Le contrôle des destinées de la Bretagne ne peut plus être laissé à une puissance hostile. Un appel à la protection internationale en six points se référant aux résolutions de l'O. N. U. vient d'être lancé.

Des textes du memorandum sont à la disposition du public au Breton Information Bureau, 9 Bothar Cnoc Sion, Dromchonrachd, Baile Atha Cliath, Irlande.

• HISTOIRE DE BRETAGNE.

L'*Histoire de Bretagne* de J. CHARDRONNET a vu sa première édition enlevée en quelques semaines. La seconde édition est parue : la couverture est de teinte différente et il y a eu de petites corrections.

D'autre part, l'Abbé Henri POISSON annonce une nouvelle édition, la 4^e, de son *Histoire de Bretagne*. C'est une édition revue, corrigée et augmentée d'une table des noms de personnes et de lieux. Devant paraître en Février, cette édition est mise en souscription : 20,00 F l'exemplaire, numéroté pour les souscripteurs (C. C. P. 83-07 Rennes, Abbé H. Poisson, 22, rue Brizeux, 35-Rennes). Ce livre, plus abondant, plus détaillé, ne fait pas double emploi avec l'ouvrage de J. Chardronnet, qui a connu un tel succès.

• LA VOIX DES CIMETIERES.

Dans le n° 8 de la *Voix du Finistère* (Décembre), largement diffusé de Brest à Quimper dans l'énerverment qui a accompagné les élections à la Présidence de la République Française, M. Charles Le Goasguen, député du Finistère, reprend, en vers presque correctement transcrits, les éloges que le poète breton J. M. Lejeun adressait à Charles de Gaulle... il y a 100 ans. Ce grand oncle du Général avait en effet appris le breton et lancé un appel à la « Race Celtique » ainsi qu'une pétition en faveur du breton. Au sujet des « bons Bretons fidèles », M. Charles Le Goasguen a ce passage amusant :

« De même qu'ils suivirent Du Guesclin, pour ne citer que lui, de même à chaque danger couru par la Patrie, ils bondirent aux armes, voyez nos cimetières ! »

Ils ont dit NON au Sinn Féin d'Irlande en 1914-1918, qui les invitait par affiche à tirer dans le dos des « poilus » aux tranchées, ils ont dit NON aux faux amis de la Bretagne en 1940-1945, ils ont dit NON à tous les politiciens mi-chair, mi-poisson qui sous prétexte d'Europe, d'amitié atlantique et de régionalisme exacerbé ne cherchent qu'à désarmer la France, à l'asservir économiquement au profit des autres, à faire éclater son unité patiemment tissée au cours des âges, bref à faire de notre pays une proie facile tant ils envisagent d'avoir été impuissants à réaliser eux-mêmes cette rénovation nationale à laquelle nous participons.

Non, il n'est pas vrai que « l'heure bretonne » soit l'heure des difficultés de la France. »

Vient de paraître

YANN BREKILIEN

HISTOIRE EUROPÉENNE DE L'EUROPE

30 F. — Frais d'expédition 3,20 F
in-8 raisin — 384 pages

Librairie du Journal des Notaires et des Avocats
6, rue de Mézières, Paris 6^e - C.C.P. Paris 155-82

Pour apprendre le breton

une seule adresse :

SKOL OBER

M. GOURLAOUEN

30, rue Victor-Hugo

DOUARNENEZ

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ*
Cours gratuits 30 ans d'expérience

VINS FINS

Alsace : Mergy de Riquewihr

Bourgogne : Terrand, Nuits St-Georges

Bordeaux : Uzac

Porto Robertson

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare
CONCARNEAU — Tél. 7-31

LIBRAIRIE CELTIQUE

108 bis, rue de Rennes

Paris VI^e

LIVRES ANCIENS ET MODERNES

(Celtisme, Bretagne, Vendée)

Envoi du catalogue sur demande

"Éditions La Route" - Dépôt légal : 4^e Trimestre 1955
N° inscriptions C. P. P. P. 36-528 - Le Directeur Général : P. DENIS

SOMMAIRE

GÉRARD TOUBLANC : <i>Pour une politique du Mouvement breton</i>	2
JACQUES ABEBERRY : <i>L'Ultime Motion</i>	12
IRLANDE : <i>Notes sur l'Histoire de l'Irlande (suite)</i> ...	17
ON NOUS ECRIT	38
SKOURR BREIZH	43
<i>Les Bonnes Lectures</i>	45
G. ETIENNE-ABANNA : <i>Arnevesaat ar Brezhoneg</i> ..	47
<i>Parmi nos revues</i>	51
NOUS AVONS LU POUR VOUS :	
Alain GUEL : <i>L'Homme de Pierre</i>	55
Xavier de LANGLAIS : <i>L'Île sous Cloche</i>	56
Olivier LOYER : <i>Les Chrétientés Celtiques</i>	57
<i>The Book of the Celtic League</i>	58
Cecil WOODHAM-SMITH : <i>The Great Hunger</i>	61
<i>Poetry Wales</i>	64
<i>Chronique des Nations</i>	64
JORD KLER : <i>Mebyon Kernow</i>	83
<i>Tour d'Horizon</i>	85